



Démocratie et transition écologique : Vers une approche holistique et citoyenne

Auteur: Tsvetelina Tsvetanova / Wijsbroek

Bruxelles, Juin 2023

© Institute of European Democrats, 2021

Rue Montoyer 25 1000 Brussels Belgium

Web: www.iedonline.eu

This Research Paper was elaborated on the basis of independent research. The opinions expressed here are those of the Contractor and do not represent the point of view of the Institute of European Democrats.

With the financial support of the European Parliament



TABLE DES MATIÈRES

Liste des abréviations	8
Liste des tableaux et figures	9
1. INTRODUCTION	10
2. CADRE CONCEPTUEL : TRANSITION ÉCOLOGIQUE, ÉNERGÉTIQUE ET DÉMOCRATIE	12
2.1. La transition écologique	12
2.2. La transition énergétique	
2.3. Comparaison des concepts de transition écologique et énergétique	14
2.4. La démocratie	15
2.5. Relation entre la transition écologique, énergétique et la démocratie	18
3. LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA CRISE ÉCOLOGIQUE : UN APERÇU GLOBAL	20
3.1. Perspective actuelle sur la crise environnementale mondiale	20
3.1.1. Changement climatique	21
3.1.2. Les limites planétaires : une perspective holistique de la crise écologique	21
3.1.3. Émissions de gaz à effet de serre	23
3.1.4. Impacts sur les températures mondiales et les régimes climatiques	24
3.1.5. Fonte des glaces et élévation du niveau de la mer	24
3.1.6. Impact sur les océans	24
3.1.7. Effets sur les écosystèmes et la biodiversité	25
3.1.8. Implications pour les sociétés humaines	25
3.1.9. Interactions avec d'autres problèmes environnementaux	26
3.2. Perte de la biodiversité : un cri silencieux de la nature	26
3.2.1. La réduction du vivant	27
3.2.2. Les causes de la perte de biodiversité	27
3.2.3. Rythme d'extinction des espèces	27
3.2.4. Moteurs de la perte de biodiversité	27
3.2.5. Impacts sur les services écosystémiques	28
3.2.6. La biodiversité et les zones protégées	28
3.2.7. Implications pour les systèmes sociaux et économiques	28
3.2.8. Réponses internationales à l'appauvrissement de la biodiversité	28
3.3. La pollution : ses multiples facettes et conséquences sur notre monde	28
4. LA DÉMOCRATIE SOUS PRESSION : LES IMPLICATIONS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE	32
4.1. Le changement climatique comme facteur d'exacerbation des crises mondiales	32
4.2. Les multiples menaces du changement climatique pour les sociétés Humaines	32
4.2.1. Conflits sociaux	32
4.2.2. Agriculture	32

4.2.3. Pêche et aquaculture	34
4.2.4. Déplacement de population	34
4.2.5. Santé	35
4.2.6. Approvisionnement en eau	35
4.3. L'impact du réchauffement climatique sur les villes	36
4.3.1. Croissance démographique	37
4.3.2. Pollution de l'air	37
4.3.3. Événements météorologiques extrêmes	38
4.4. Les réfugiés climatiques	39

5. AU-DELÀ DE LA DÉCROISSANCE : DIVERSITÉ DES APPROCHES POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DÉMOCRATIQUE 44

5.1. La théorie de la croissance économique de Solow : une vision optimiste	44
5.1.1. Les bases de la théorie de Solow	44
5.1.2. Pourquoi Solow croit en la croissance économique malgré les défis environnementaux	44
5.1.3. Critiques de la vision de Solow	44
5.1.4. L'importance de l'égalité et du bien-être dans la croissance économique	45
5.1.5. Le rôle de la démocratie dans la croissance économique	45
5.2. Bjørn Lomborg et l'optimisme environnemental	47
5.3. Duflo et Banerjee : Croissance Économique et Lutte contre la Pauvreté	47
5.4. Équilibrer croissance et décroissance : des perspectives alternatives	48
5.4.1. Les concepts de croissance verte et de croissance inclusive	48
5.4.2. La décroissance sélective ou "décroissance verte"	49
5.4.3. Les modèles de prospérité sans croissance	49
5.5. Démocratie et transition écologique : la voie à suivre	50

6. AU-DELÀ DE LA CROISSANCE : ACCEPTABILITÉ, JUSTICE SOCIALE ET PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE 53

6.1. Acceptabilité de la décroissance : notions clés et défis	53
6.2. Comprendre la résistance : aspects psychologiques et sociétaux	54
6.3. Le Rôle crucial de l'urbanisme	59
6.4. Transition équitable et démocratique vers la décroissance	60

7. LE RÔLE DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES DANS LA GOUVERNANCE DU CLIMAT 63

7.1. Présentation générale des principales institutions internationales agissant dans le domaine du climat	63
7.2. Rôle et missions de ces institutions face au changement climatique	63
7.2.1. Mise en œuvre des accords climatiques internationaux majeurs	64
7.2.2. Autres conventions et accords internationaux influant sur le climat	64
7.2.3. Conférences et sommets internationaux sur le climat	65
7.3. Lien entre les institutions internationales, la gouvernance du climat et la démocratie	65
7.3.1. Le défi de la représentation démocratique dans les institutions internationales	66
7.3.2. La transparence et la responsabilité dans la mise en œuvre des accords climatiques internationaux	66

7.4. La justice climatique : un concept central pour une gouvernance climatique plus démocratique	66
7.4.1. Définition et importance de la justice climatique	66
7.4.2. Implications de la justice climatique pour la gouvernance climatique internationale	67
7.4.3. Exemples d'initiatives de justice climatique	67
7.5. Perspectives pour une meilleure intégration de la démocratie dans la gouvernance climatique internationale	68
7.5.1. Renforcer la représentation équitable dans les institutions internationales	68
7.5.2. Améliorer la transparence et la responsabilité dans les actions climatiques	69
7.6. Les évolutions souhaitables pour une gouvernance climatique mondiale plus démocratique	69
7.6.1. Vers une plus grande implication des citoyens et de la société Civile	69
7.6.2. La nécessité d'une plus grande responsabilisation et d'un contrôle accru des décisions	70
7.7. Illustrations par l'exemple	70
7.7.1. Analyse de situations où la démocratie a joué un rôle clé dans la gouvernance climatique	70
7.7.2. Analyse de situations où le manque de démocratie a entravé l'action climatique	71
8. CONTEXTE GÉNÉRAL DU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN EUROPE ET EN FRANCE	73
8.1. Cadre général	73
8.1.1. Contexte général du changement climatique en Europe et en France	73
8.1.2. Raison d'être de la transition écologique et de la démocratie en Europe et en France	73
8.2. Les initiatives européennes en matière de transition écologique	74
8.2.1. La Trajectoire de l'Union Européenne vers la Transition Écologique	74
8.2.2. La transition verte et démocratique de l'Europe : Le Green Deal européen	75
8.2.3. Vers la transition écologique : le rôle de la loi européenne sur le climat	76
8.3. Les mécanismes démocratiques européens pour la transition écologique	77
8.3.1. Démocratiser la Lutte Contre le Changement Climatique en Europe « Fit for 55 »	77
8.3.2. Le Pacte Climatique	78
8.3.3. La transition écologique à l'échelle locale en Europe : Exemples Clés	79
8.4. Les initiatives françaises en matière de transition écologique	79
8.4.1. Une approche démocratique de la transition écologique	81
8.4.2. La Transition Écologique à l'Échelle Locale : Exemples Français	82
9. VERS UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DÉMOCRATIQUE : DÉLIBÉRATION, PARTICIPATION ET INCLUSION	87

9.1. Une vision plus inclusive de la démocratie	87
9.2. Démocratie délibérative et participative : des outils pour la transition écologique	87
9.2.1. Concept et importance de la démocratie délibérative	88
9.2.2. Démocratie participative : définition, rôle et limites	88
9.2.3. Démocratie participative et délibérative : complémentarités et différences	89
9.2.4. Exemples de démocratie délibérative et participative appliquée à la transition écologique	89
9.3. Défis d'une gouvernance participative et délibérative	90
9.3.1. L'impact des technologies numériques sur la participation citoyenne et la démocratie délibérative	91
9.3.2. Potentiel et risques des technologies numériques pour la transition écologique	91
9.3.3. L'importance de l'éducation à l'écologie et à la citoyenneté	92
9.3.4. Stratégies pour renforcer l'éducation à l'écologie et à la citoyenneté	92
9.4. Stratégies et perspectives pour une transition écologique démocratique	93
9.4.1. L'importance de l'action locale	93
9.4.2. Le rôle des mouvements citoyens	93
9.4.3. Les politiques publiques pour favoriser une transition écologique démocratique	93
9.5. La Sobriété comme Principe Démocratique	94
9.5.1. La sobriété en tant que choix démocratique	94
9.5.2. La sobriété en tant que nécessité démocratique	95
9.5.3. Sobriété, démocratie et justice sociale	95
9.5.4. Perspectives de sobriété	98
9.6. Défis de la démocratie dans la transition écologique	96
9.6.1. Les cycles politiques à court terme versus les objectifs climatiques à long terme	96
9.6.2. La représentativité insuffisante	97
9.6.3. Le rôle du lobbying et son impact	98
9.6.4. Réflexions finales sur les défis	98
10. CONCLUSION	101
11. BIBLIOGRAPHIE	103
12. ANNEXES	

Résumé exécutif

Le rapport présente l'intersection cruciale entre la transition écologique, la transition énergétique et la démocratie, en soulignant le rôle essentiel de la démocratie pour une transition écologique réussie. Il souligne comment le changement climatique exacerbe les crises mondiales, affectant divers secteurs tels que l'agriculture, la pêche, la santé et l'approvisionnement en eau, tout en exacerbant les conflits sociaux et le déplacement de populations.

Le rapport explore ensuite les différentes approches pour gérer ces défis, y compris l'optimisme environnemental de Solow et Lomborg, la croissance économique comme moyen de lutter contre la pauvreté de Duflo et Banerjee, ainsi que des perspectives alternatives comme la croissance verte et la décroissance verte. Il souligne l'importance de l'équilibre entre croissance et décroissance, et le rôle vital de la démocratie pour y parvenir.

Examinant le rôle des institutions internationales dans la gouvernance climatique, le rapport met en lumière la nécessité d'une plus grande implication des citoyens et de la société civile, et d'une plus grande responsabilisation et transparence. Il analyse également le contexte spécifique du changement climatique en Europe et en France, mettant en avant des initiatives spécifiques telles que le Green Deal européen et des initiatives françaises locales.

Enfin, le rapport explore la notion de transition écologique démocratique, en se concentrant sur la démocratie délibérative et participative, le rôle des technologies numériques, l'importance de l'éducation à l'écologie et la sobriété comme principe démocratique. Il conclut en abordant les défis de la démocratie dans la transition écologique, notamment les cycles politiques à court terme, la représentativité insuffisante et le rôle du lobbying.

Mots clés

#démocratie, #transition écologique, #transition économique, #transition énergétique, #développement durable, #SDG, #citoyens, #ESG, #démocratie participative, #climat, #résilience, #croissance

L'AUTEUR

Tsvetelina Tsvetanova /Wijsbroek est experte dans le domaine du développement durable/ESG au niveau international. Elle dispose d'une expérience dans le domaine de l'enseignement au sein des équipes de l'Université Jules Verne à Amiens, mais également en tant que cadre dirigeant dans le secteur privé en France et en Bulgarie. Son expertise professionnelle réside dans le domaine de l'égalité et la diversité avec l'élaboration de divers outils et publications en France. Elle dispose également d'une expérience de management en tant que directrice d'un club d'entreprise en France, lui ayant permis de travailler en partenariat avec de nombreuses entreprises. En tant qu'experte dans le développement durable, elle a pu participer à l'élaboration de divers rapports et notamment avec l'Organisation Internationale de la Francophonie, mais également des rapports portés par les initiatives de la société civile au niveau international. Elle est auteure du premier « Livre blanc sur l'économie circulaire et le développement durable des Balkans ». Elle a créé également des programmes de formation dans le domaine de la transition écologique en partenariat avec des universités européennes. Actuellement, elle intervient dans la mise en place des stratégies, politiques et outils de mesures des facteurs ESG dans le secteur privé.

Liste des abréviations

GES - Gaz à Effet de Serre

CO2 - Dioxyde de carbone

CH4 - Méthane

N2O - Oxyde nitreux

GHG - Greenhouse Gas Protocol

CDB - Convention sur la diversité biologique

ODD - Objectifs de Développement Durable

ESG – Écologie, Social, Gouvernance

OMS – Organisation Mondiale de la Santé

OMM - Organisation Météorologique Mondiale

CCNUCC - Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

GIEC - Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat

PNUE - Programme des Nations Unies pour l'Environnement

FVC - Fonds Vert pour le Climat

COP21 - 21ème Conférence des Parties

CDB - Convention sur la Diversité Biologique

AOSIS - Alliance des Petits États Insulaires

OIT - Organisation internationale du Travail

MDP - Mécanisme pour un développement propre

RBU - Revenu de Base Universel

UE - Union Européenne

GDE - Green Deal Européen

MTJ - Mécanisme pour une Transition Juste

SRADDET - Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

TEPCV - Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte

CTE - Contrats de Transition Écologique

CCC - Convention Citoyenne pour le Climat

LEC - Loi Européenne sur le Climat

Liste des tableaux et figures

Figure 1 : Rôle du citoyen dans le processus de transition

Figure 2 : Lien entre transition écologique et énergétique

Figure 3 : Cartographie des relations/actions dans les processus démocratiques

Figure 4 : Émissions de gaz à effet de serre par secteurs

Figure 5 : Les limites planétaires

Figure 6 : Les émissions GHG au niveau mondial

Figure 7 : Contribution de la nature aux sociétés humaines

Figure 8 : Démocratie et les Objectifs du développement durable

Figure 9 : Perte de la biodiversité

Figure 10 : Extinction des espèces depuis 1500

Figure 11 : L'agriculture écologique et son rôle dans la justice sociale

Figure 12 : Cartographie des déplacements des populations par crise et conflit, 2022

Figure 13 : Cartographie des déplacements des populations conflits et désastre, 2022

Figure 14 : Atteinte des objectifs du développement durable – source rapport ONU 2022

Figure 15 : Rôle de la démocratie dans la transition et les ODD

Figure 16 : Événements clés au niveau international donnant la naissance de l'Agenda 2030

Figure 17 : Gouvernance et démocratie

Figure 18 : Le paradigme de l'urgence climatique et la démocratie

Figure 19 : Green Deal Européen

Figure 20 : Prisme fondamental de la démocratie et de la transition écologique

Figure 21 : les Scénarios sobriété de l'ADEME

Figure 22 : Les possibilités de la démocratie dans la transition écologique

1. INTRODUCTION

Nous nous trouvons dans une période où les défis et les crises environnementales s'intensifient. **Le changement climatique**, qui se manifeste par la hausse des températures mondiales, l'intensification des phénomènes météorologiques, l'élévation du niveau de la mer et la modification des régimes climatiques, constitue une menace importante pour les systèmes naturels et humains dans le monde entier.

Parallèlement, la perte **de biodiversité**, la déforestation, la dégradation des sols, la pollution de l'air et de l'eau et la surexploitation des ressources naturelles soulignent les multiples facettes de ces défis. Si les conséquences sont considérables et touchent tous les aspects de la vie, elles ont également un impact disproportionné sur les communautés et les nations les plus vulnérables.

Ces crises découlent d'activités anthropogéniques, en particulier du caractère non durable de nos modèles économiques et sociétaux actuels. Face à ce constat, un consensus de plus en plus large se dégage sur la nécessité d'un changement sociétal important : **la transition écologique**.

Cette transformation implique de repenser et de remodeler nos sociétés et nos économies, en s'éloignant de la voie actuelle de la surexploitation et en s'orientant vers un avenir plus durable et plus équitable.

Parallèlement, **la démocratie**, qui met l'accent sur la participation des citoyens, la responsabilité des gouvernements et la transparence, est apparue comme un facteur essentiel dans l'élaboration des politiques et la conduite du changement sociétal. Elle peut être considérée comme un outil susceptible de faciliter cette transition écologique, compte tenu de son engagement fondamental ***en faveur de la prise de décision collective et de la participation du public***.

Alors que le changement climatique s'accélère et que la nécessité d'une action à grande échelle devient de plus en plus évidente. La façon dont les démocraties répondent à ce défi aura un impact profond sur l'avenir de la planète. Le monde étant de plus en plus interconnecté, les décisions prises par les sociétés démocratiques ont des répercussions bien au-delà de leurs propres frontières. En outre, le succès ou l'échec des démocraties dans la gestion de la transition écologique pourrait influencer de manière significative la perception et la mise en œuvre de la gouvernance démocratique à l'échelle mondiale.

Ce rapport vise avant tout à explorer la relation complexe entre la transition écologique et la démocratie, en se concentrant sur les principaux défis auxquels les démocraties sont confrontées en relation avec le changement climatique.

Nous étudierons **le lien entre les systèmes démocratiques et la transition écologique**, en soutenant que la démocratie peut être ***un atout essentiel dans ce changement majeur***. Ceci implique d'explorer les avantages potentiels que la démocratie peut offrir, tels que la prise de décision inclusive, la responsabilité et l'innovation politique.

Dans le même temps, nous considérerons de manière critique les obstacles potentiels au sein des systèmes démocratiques qui peuvent entraver les transitions écologiques.

Afin de faciliter la compréhension de la relation complexe entre la démocratie, le changement climatique et la transition écologique, nous avons conçues les sections du rapport pour progresser d'une perspective globale à des perspectives européennes et françaises plus spécifiques, offrant ainsi une analyse complète et multidimensionnelle de la thématique traitée.

Ainsi, nous aborderons les thématiques suivantes :

Une perspective globale : dans cette section nous examinerons le rôle de la démocratie dans la transition écologique d'un point de vue global. Nous expliquerons comment les principes et les mécanismes démocratiques ont façonné les politiques et les accords environnementaux mondiaux, les défis et les opportunités qu'ils présentent, ainsi que des exemples concrets de démocraties qui favorisent les transitions écologiques dans le monde.

Une perspective européenne : dans cette section nous nous concentrerons sur l'Europe et examinerons comment les processus démocratiques au sein de l'Union européenne et de ses États membres ont influencé leur approche de la transition écologique. Nous examinerons les succès et les défis des démocraties européennes dans la lutte contre le changement climatique.

Une perspective française : dans cette partie du rapport nous nous concentrerons sur le niveau national, en utilisant la France comme étude de cas pour analyser le rôle de la démocratie et l'implication citoyenne dans la transition écologique.

Une réflexion critique : ensuite nous proposerons une analyse critique sur le rôle de la démocratie dans la transition écologique, en s'appuyant sur les discussions et les exemples fournis dans les sections précédentes. Nous explorerons les complexités, les tensions et les dilemmes qui se posent lorsque l'on tente d'opérer des transitions écologiques dans le cadre de systèmes démocratiques.

Une conclusion : le rapport se terminera par une série de recommandations sur la manière dont les systèmes démocratiques peuvent mieux faciliter les transitions écologiques, sur la base de l'analyse effectuée tout au long du rapport.

2. CADRE CONCEPTUEL : TRANSITION ÉCOLOGIQUE, ÉNERGÉTIQUE ET DÉMOCRATIE

Parce que les concepts **de transition écologique et de transition énergétique** sont souvent cités ensemble, nous avons décidé de les délimiter avec précision. Cela est principalement dû au fait que ces termes, bien qu'étroitement liés à de nombreux égards, désignent des thèmes différents mais qui se chevauchent dans le discours plus large de la durabilité environnementale et de la production d'énergie.

Il est essentiel également de clarifier notre compréhension **de la démocratie**. Ce terme, souvent utilisé mais parfois mal compris, recouvre des réalités et des pratiques diverses selon les contextes. La démocratie est au cœur de nombreux débats actuels et façonne notre capacité à répondre aux défis globaux. Par conséquent, une compréhension claire et approfondie de ce concept est indispensable

2. 1. La transition écologique

Dans l'usage courant, le terme "**transition**" désigne le "**passage d'un état à un autre**", mettant l'accent sur la phase intermédiaire entre deux situations. Cette notion est typiquement associée à des changements importants, tels que les transitions démographiques, démocratiques, énergétiques et écologiques. L'usage du terme s'est accru, car les sociétés actuelles sont considérées comme étant à "l'âge des transitions", subissant de nombreux changements progressifs mais profonds.

Il n'existe pas de définition normative de la transition écologique mais on s'accorde sur le fait que la transition écologique est motivée par l'insoutenabilité du système économique face aux défis environnementaux. Cette transition repose sur l'entrée dans l'ère de l'Anthropocène (l'impact majeur de l'homme sur le système terrestre), la diffusion des conclusions scientifiques et la prise de conscience de la finitude des ressources. Elle implique le passage à un modèle de société plus durable, choisi ou imposé, afin de remédier aux effets négatifs sur l'environnement, la société et la santé.

Bien qu'historiquement liée au concept de **développement durable**, La notion de transition écologique a gagné en importance et en pertinence dans les dernières années, en particulier en Europe. Elle a permis de recentrer l'action publique sur les enjeux environnementaux, en soulignant la nécessité d'une action coordonnée et globale de tous les acteurs de la société - des gouvernements aux entreprises, en passant par les citoyens. Toutefois, **pour que la transition écologique soit réellement durable et juste, elle doit être socialement équitable**. Elle ne doit pas exacerber les inégalités existantes ou en créer de nouvelles.

Initialement axée sur des approches économiques et sociotechniques, la transition écologique prend donc en compte la qualité de vie, les modes de production et de consommation et les structures de délibération collective.

Elle implique divers acteurs et se réfère généralement à la transformation des modes de production et de consommation, à la préservation de l'environnement et de la biodiversité, à l'implication des citoyens et à la lutte contre les inégalités sociales ou

les injustices environnementales. Cette transformation se décline de manière diverse en fonction des pays et de leurs politiques et stratégies, nous trouverons l'illustration en comparaison de des approches Française et Allemande¹.

La transition écologique est utilisée par les institutions comme une stratégie de mise en œuvre du développement durable, visant une "croissance verte", adaptant certains secteurs économiques à un capitalisme en mutation.

Cependant, le changement à long terme qu'implique la transition écologique soulève de multiples questions, telles que la gestion des calendriers et des échelles d'action, l'acceptabilité sociale et politique, et les effets différentiels sur les territoires et les groupes sociaux.

Les militants prônent une approche différente de la transition écologique, considérant le développement durable comme un objectif nécessaire mais avec des limites. Celles-ci incluent le détournement du terme par des intérêts divergents (par exemple, le greenwashing) et la domination des discours globaux sur l'action locale. La transition écologique est alors présentée comme un remède à ces limites, en mettant l'accent sur l'action locale et la réappropriation des biens communs.

La diversité des expériences et l'adaptation aux contextes locaux sont considérées comme des atouts, et l'accent est mis sur l'engagement citoyen.

Le mouvement est pluriel et plus ou moins organisé, à l'image de la multiplicité des expériences citoyennes.

La société civile et les acteurs territoriaux jouent donc un rôle essentiel dans ce processus, comme décrit dans la Figure 1 plus bas. À travers diverses initiatives locales et communautaires, ils expérimentent et mettent en œuvre des alternatives pratiques, souvent adaptées à leur contexte spécifique.

Un exemple reconnu est le mouvement des Villes en transition², qui cherche à réduire la dépendance des communautés locales aux énergies fossiles et à renforcer leur **résilience** face aux chocs environnementaux. Ce mouvement promeut des solutions locales et communautaires aux défis globaux, allant de la production d'énergie renouvelable locale à l'agriculture urbaine, en passant par l'**économie circulaire**.

¹ Cf. Annexe1 et Annexe 2

²Le **mouvement de Transition** est né en Grande-Bretagne en 2006, dans la petite ville de Totnes par l'enseignant en permaculture **Rob Hopkins** qui avait créé le modèle de Transition dans la ville de Kinsale en Irlande un an auparavant. Il y a aujourd'hui plus de 2 000 initiatives de Transition à travers le monde, dans 50 pays réunies au sein du réseau international de la Transition.

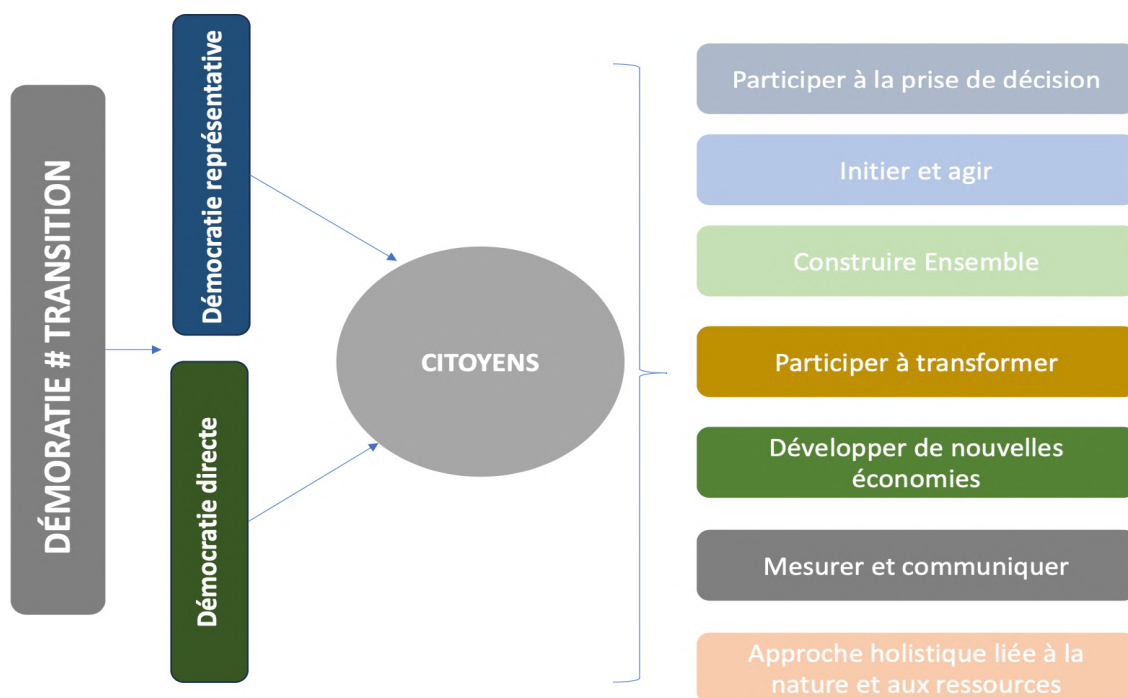


Figure 1 : Rôle du citoyen dans le processus de transition

Contrairement au développement durable, la transition met davantage l'accent sur des actions concrètes, des initiatives locales et citoyennes et une transformation **systemique** de notre société.

2. 2. La transition énergétique

La transition énergétique, d'après Smil (2010), est un changement graduel de l'approvisionnement en énergie, qui s'est déroulé en trois grandes étapes au cours des deux derniers siècles. Cette transition est passée de l'énergie animale et de la biomasse à l'utilisation du charbon au milieu du 19ème siècle, puis aux hydrocarbures. L'innovation en matière de production d'électricité a permis une plus large diffusion de l'énergie.

Ce concept est étroitement lié à l'Anthropocène, une époque marquée par l'impact de l'homme sur le climat, qui aurait commencé avec la première révolution industrielle. Cependant, le terme "transition énergétique" doit être utilisé avec prudence, car il n'y a jamais eu de substitution complète d'une source d'énergie par une autre, mais plutôt une expansion du panel d'énergies primaires utilisées.

La transition énergétique comporte une variété de scénarios qui visent à relever deux défis : la fin des énergies fossiles abondantes et bon marché et l'impact des émissions de gaz à effet de serre sur le climat. Certains points de convergence existent, comme la promotion de la sobriété, de l'efficacité et des énergies renouvelables, mais d'autres mesures, comme la capture et la séquestration du carbone ou l'énergie nucléaire, sont plus controversées.

Les débats sur la transition énergétique démontrent qu'elle n'est pas prédéfinie dans ses solutions ou ses modalités d'implémentation. Cela suggère que l'étude de ses processus de déploiement concrets est nécessaire.

Des critiques ont été formulées contre le "transition management" en raison de son approche évolutionniste et managériale de l'innovation, sa standardisation des échelles de décision, et son manque d'attention aux enjeux de pouvoir et au rôle de l'espace. Ainsi, au-delà de la notion de "transition", ce sont bien des processus multiples, localisés et souvent ambigus qu'il faut examiner.

La transition énergétique n'est pas seulement une question de politique énergétique. Elle interroge également nos relations à la biodiversité, au paysage et à l'aménagement de l'espace, et crée de nouvelles tensions entre développement, justice et environnement.

Aujourd'hui, la transition énergétique englobe des dimensions renouvelées qui interrogent notre relation à la Terre. Par exemple, certaines technologies d'exploitation des énergies du sous-sol participent à la formation de nouvelles strates terrestres et deviennent des infrastructures stratégiques. D'un autre côté, le déploiement des énergies renouvelables peut interférer avec les cycles du vivant et de la matière à grande échelle, entraînant des défis supplémentaires.

L'ensemble des enjeux de la transition énergétique nous invite à repenser notre relation à la Terre, non plus comme une entité globale, mais comme un ensemble d'entités aux limites changeantes. En tentant de résoudre le problème énergie-climat, nous redéfinissons notre relation avec la Terre et les entités qui la constituent.

2.3. Comparaison des concepts de transition écologique et énergétique

La transition énergétique et la transition écologique sont deux concepts qui sont étroitement liés, mais qui ont des portées et des implications différentes.

La transition énergétique se réfère spécifiquement aux changements dans la manière dont nous produisons et consommons de l'énergie. Elle vise à remplacer progressivement les sources d'énergie non renouvelables, telles que le pétrole, le charbon et le gaz naturel, par des sources d'énergie renouvelables, comme le solaire, l'éolien, l'hydroélectrique et la biomasse. Cette transition est motivée par des préoccupations environnementales, notamment le changement climatique causé par les émissions de gaz à effet de serre provenant de la combustion des énergies fossiles.

La transition énergétique implique de nombreux défis techniques, économiques et politiques. Sur le plan technique, il est nécessaire de développer et de déployer des technologies pour produire de l'énergie à partir de sources renouvelables, pour stocker cette énergie et pour l'intégrer dans le réseau électrique. Sur le plan économique, il est nécessaire de rendre ces technologies compétitives par rapport aux énergies fossiles, ce qui peut nécessiter des politiques de soutien telles que des subventions ou des tarifs préférentiels. Sur le plan politique, il est nécessaire de négocier des accords internationaux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et de mettre en place des réglementations nationales pour favoriser les énergies renouvelables.

La transition écologique, en revanche, est un concept beaucoup plus large qui englobe non seulement le changement de notre système énergétique, mais aussi des transformations profondes de notre économie et de notre société dans le but de parvenir à un développement durable. Elle englobe une variété de problèmes environnementaux, tels que la perte de biodiversité, la pollution de l'air et de l'eau, l'épuisement des ressources naturelles et la gestion des déchets.

La transition écologique suppose une refonte de notre système économique pour qu'il soit en accord avec les limites de la biosphère. Cela implique de passer d'une économie basée sur la croissance illimitée et la consommation de ressources naturelles à une économie qui respecte les limites écologiques, promeut l'équité sociale et améliore la qualité de vie. Cette transition requiert également un changement de nos comportements et de nos valeurs, pour passer d'une culture de la consommation à une culture de la durabilité.

La transition écologique comporte des aspects tels que la protection et la restauration des écosystèmes, l'agriculture durable, la consommation responsable, le recyclage et la réduction des déchets, l'éco-conception, l'économie circulaire, la mobilité durable, la planification urbaine écologique, entre autres.

La transition écologique et la transition énergétique sont donc deux concepts complémentaires. La transition énergétique est une composante essentielle de la transition écologique, mais elle ne suffit pas à elle seule pour parvenir à un développement durable. Il est nécessaire d'aborder d'autres aspects environnementaux et socio-économiques pour réaliser une transition écologique complète.

Néanmoins, il est important de souligner que ces deux transitions sont profondément interconnectées et qu'elles se renforcent mutuellement. Par exemple, le passage à des sources d'énergie renouvelables peut contribuer à la protection des écosystèmes en réduisant la pollution de l'air et de l'eau. De même, la promotion de l'agriculture durable peut contribuer à la transition énergétique en fournissant des sources de bioénergie et en améliorant l'efficacité énergétique.

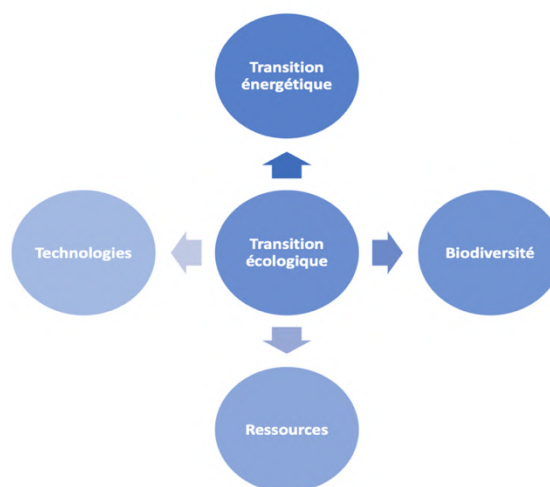


Figure 2 : Lien entre transition écologique et énergétique

En somme, bien que la transition énergétique soit une étape importante vers un avenir plus durable, elle n'est qu'une partie de la transition écologique plus large qui est nécessaire pour faire face aux nombreux défis environnementaux auxquels notre planète est confrontée. Chacune de ces transitions représente un changement profond dans notre façon de vivre et d'interagir avec le monde naturel, et elles exigent toutes deux une action concertée de la part des gouvernements, des entreprises, des organisations non gouvernementales et des citoyens. La Figure 2, présente une vision de cette approche complexe mais avec une grande importance dans les processus de transition.

2.4. La démocratie

Alors que l'humanité s'engage sur la voie de la transition écologique et énergétique, il est tout aussi impératif de revisiter la compréhension de la démocratie. À l'échelle mondiale, nous sommes confrontés à des défis sans précédent qui exigent une participation collective et des prises de décision éclairées, équitables et durables. C'est dans ce contexte que le concept de démocratie, dans toute sa richesse et sa complexité, prend une nouvelle importance.

La démocratie, dans son sens le plus fondamental, est **un système de gouvernement par le peuple, pour le peuple**. C'est un système dans lequel le pouvoir est détenu par le peuple et exercé directement par lui ou par des représentants élus. C'est une idée profondément enracinée dans des valeurs d'égalité, de liberté et de respect des droits de l'homme. Cependant, la démocratie n'est pas un concept monolithique ; elle se manifeste sous de nombreuses formes, chacune avec ses propres structures, processus et nuances.

La démocratie représentative, par exemple, est une forme de démocratie dans laquelle les citoyens élisent des représentants pour prendre des décisions en leur nom. C'est la forme la plus répandue de démocratie à travers le monde aujourd'hui, de la France aux États-Unis, en passant par l'Inde et le Brésil. Cependant, il existe également d'autres formes de démocratie, comme **la démocratie participative**, qui vise à impliquer directement les citoyens dans le processus de prise de décision, ou la démocratie délibérative, qui met l'accent sur le dialogue, le débat et la délibération comme fondements du processus démocratique.

Ces diverses formes de démocratie soulignent **l'importance de la participation citoyenne, de la transparence, de l'équité et de la responsabilité**. Elles représentent différentes façons de conceptualiser et de mettre en œuvre l'idéal de la gouvernance du peuple. Dans une démocratie, les citoyens ont le privilège de s'impliquer dans les mécanismes politiques, tels que les élections, les discussions publiques et la prise de décisions.

Il est crucial de souligner que la démocratie peut se manifester sous diverses formes et peut varier en fonction des nations et des cultures. Toutefois, le principe essentiel de la démocratie est l'engagement des citoyens dans la gouvernance et la sauvegarde des droits et libertés individuels.

Il est également important de reconnaître que la démocratie peut être interprétée de différentes façons. Certains voient la liberté comme l'absence de restrictions (liberté

négative), tandis que d'autres la perçoivent comme l'acceptation de certaines limites (liberté positive). Ces différentes compréhensions de la liberté peuvent avoir une influence sur la façon dont la démocratie est mise en pratique et perçue dans divers environnements.

En résumé, la démocratie est une forme de gouvernance dans laquelle le pouvoir est confié au peuple, qui exerce son autorité soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants élus. Elle se caractérise par des élections libres et équitables, l'État de droit, la protection des libertés civiles et la participation active des citoyens à la vie politique. La démocratie permet aux citoyens de faire entendre leur voix dans les processus décisionnels qui façonnent leur vie, ce qui la rend intrinsèquement liée aux notions de justice, de liberté et d'égalité.

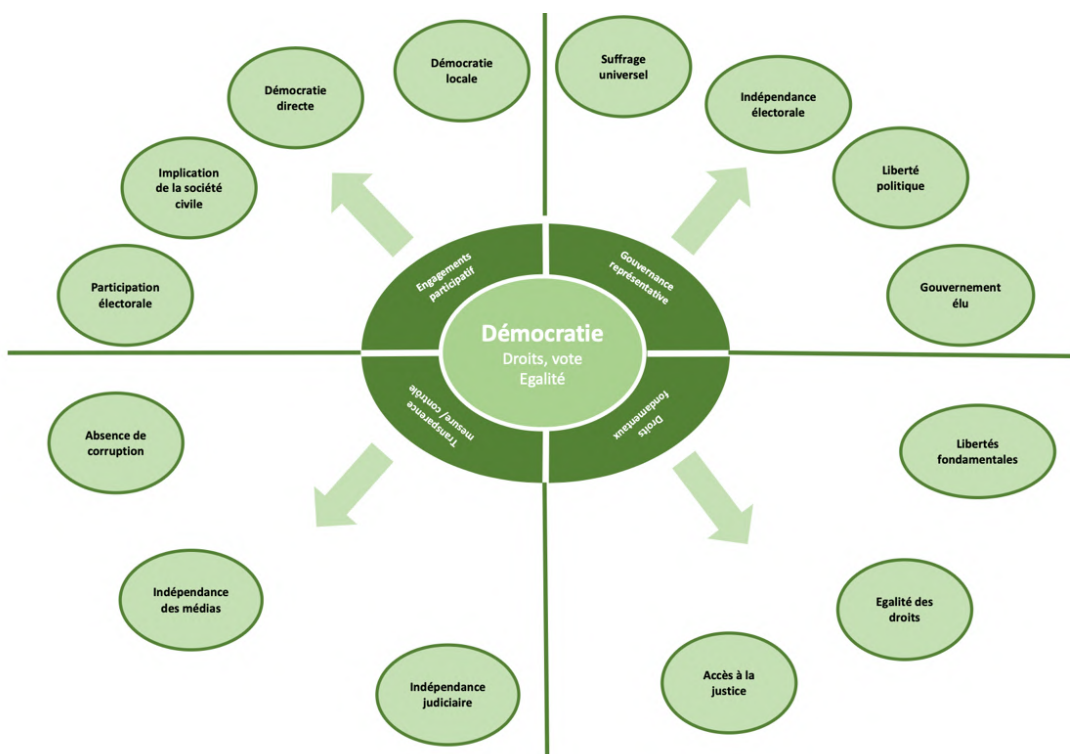


Figure 3 : Cartographie des relations/actions dans les processus démocratiques

2.5. Relation entre la transition écologique, énergétique et la démocratie

La transition écologique, qui englobe un vaste ensemble de changements sociaux, économiques et technologiques et qui vise à minimiser notre impact sur l'environnement, nécessite une refonte radicale de nos modes de vie, de production et de consommation. Il s'agit de tout, de la protection de la biodiversité et de la lutte contre la pollution à la gestion responsable des ressources naturelles et à l'adaptation au changement climatique.

Un élément clé de la transition écologique est la transition énergétique. Celle-ci consiste à déplacer notre consommation d'énergie des sources de combustibles fossiles, qui sont non seulement limitées mais aussi extrêmement nocives pour notre

environnement, vers des sources d'énergie renouvelables et propres. L'objectif est de créer un système énergétique qui soit non seulement durable, mais aussi plus équitable et résilient. Cela implique une série de décisions stratégiques majeures et une planification à long terme, nécessitant une gouvernance efficace et une large participation citoyenne.

C'est là que le concept de démocratie devient crucial. La démocratie, avec son engagement envers l'État de droit, les libertés civiles, la participation active des citoyens et les élections libres et équitables, est un cadre idéal pour mener ces transitions. La réalisation des transitions écologique et énergétique de manière équitable et efficace exige une large participation et un consensus des citoyens, qui peuvent être obtenus par des processus démocratiques solides.

Par ailleurs, le processus de transition écologique et énergétique peut lui-même servir à renforcer la démocratie. En favorisant la participation active des citoyens et en les impliquant directement dans la prise de décisions qui façonneront leur avenir, ces transitions peuvent renforcer l'engagement civique et la santé de la démocratie. De plus, la transition vers une économie plus verte peut entraîner la création de nouveaux emplois, contribuer à la réduction des inégalités et favoriser la justice sociale, autant d'objectifs qui sont essentiels pour une démocratie florissante.

En résumé, les transitions écologique et énergétique et la démocratie sont intimement liées et se renforcent mutuellement. Le succès de ces transitions est intrinsèquement lié à la santé de la démocratie, tandis que les efforts pour réaliser ces transitions peuvent à leur tour renforcer le processus démocratique. Par conséquent, il est vital que nous continuions à explorer ces interactions et à rechercher des moyens de maximiser les bénéfices mutuels que ces transitions et la démocratie peuvent apporter.

3. LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA CRISE ÉCOLOGIQUE : UN APERÇU GLOBAL

3.1. Perspective actuelle sur la crise environnementale mondiale

Notre planète est confrontée à des défis environnementaux sans précédent qui ont des implications vastes et complexes. Dans ce chapitre, nous allons nous intéresser tout d'abord à la question cruciale qui concerne le changement climatique et la crise écologique mondiale et développerons ensuite une perspective détaillée des problèmes et de leurs implications.

L'ère actuelle, souvent désignée comme l'Anthropocène, est marquée par une crise écologique mondiale profonde et complexe, principalement due aux activités humaines. Au cœur de cette crise se trouve le changement climatique, une menace **multidimensionnelle**³ qui interagit et exacerbe d'autres problèmes environnementaux.

Pour commencer, nous explorerons les émissions de gaz à effet de serre, l'un des facteurs clés de la crise climatique actuelle. Cela implique une analyse approfondie des activités anthropiques qui sont les principales sources de ces émissions, allant de la combustion de combustibles fossiles à la déforestation.

Ensuite, nous nous pencherons sur les impacts que ces émissions ont sur les températures mondiales et les régimes climatiques. La hausse des températures mondiales est indéniable et ses conséquences sont de plus en plus évidentes dans notre quotidien, allant de phénomènes météorologiques extrêmes aux modifications des saisons.

Un autre aspect clé de la crise climatique est la fonte des glaces et l'élévation du niveau de la mer, des phénomènes qui posent un risque imminent pour les communautés côtières et les petits États insulaires. Nous détaillerons les causes et les implications de ce processus alarmant.

En abordant le sujet de l'impact du changement climatique sur les océans, nous explorerons comment l'acidification des océans et le réchauffement des températures marines menacent la vie marine et déstabilisent des écosystèmes entiers.

Les effets du changement climatique sur les écosystèmes terrestres et la biodiversité seront également étudiés. Les conséquences sont variées et complexes, allant de la perturbation des calendriers biologiques à la perte d'habitats et d'espèces.

Notre discussion sur les implications du changement climatique pour les sociétés humaines démontrera que cette crise n'est pas seulement environnementale mais aussi profondément sociale et économique. Des questions de sécurité alimentaire et hydrique, de santé publique, et d'inégalités seront abordées.

Enfin, ce chapitre conclura en explorant les interactions entre le changement

³ Cf. Annexe 3, qui démontre les multiples facettes du changement climatique et leurs liens

climatique et d'autres problèmes environnementaux. Le changement climatique est loin d'être un phénomène isolé, et nous vous montrerons comment il est étroitement lié à d'autres défis environnementaux.

Ce chapitre servira de base pour comprendre les défis environnementaux que nous affrontons aujourd'hui et leurs conséquences sur notre société. En comprenant ces défis, nous pourrions envisager des solutions efficaces et durables pour les surmonter.

3.1.1. Changement climatique

Le climat terrestre est en pleine mutation, une transformation largement attribuable à des facteurs anthropiques. Cette dynamique est principalement alimentée par la libération dans l'atmosphère d'importantes quantités de gaz à effet de serre (GES) générées par l'activité humaine. Ces gaz, en capturant la chaleur solaire, conduisent à une augmentation de la température moyenne de la Terre, phénomène plus communément appelé réchauffement climatique. Dans la Figure 4 nous retrouverons les émissions au niveau national par secteurs d'activités et pouvons constater que le secteur de l'énergie est le plus gros émetteur de GES.

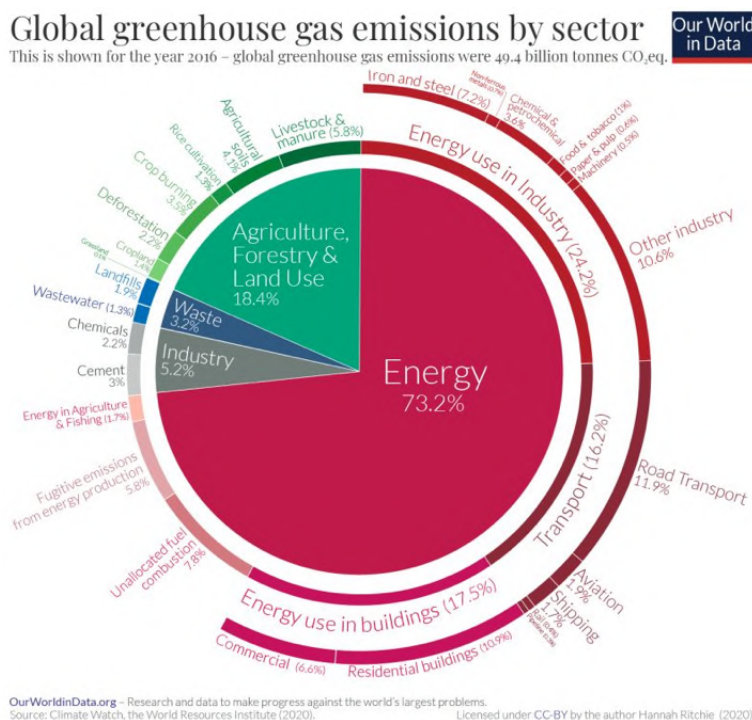


Figure 4 : Émissions de gaz à effet de serre par secteurs

3.1.2. Les limites planétaires : une perspective holistique de la crise écologique

Le concept des limites planétaires joue un rôle essentiel dans notre compréhension de la crise écologique actuelle. Ce concept, développé par un groupe de chercheurs dirigé par l'écologiste Johan Rockström en 2009, propose que les activités humaines qui modifient la planète peuvent être regroupées en neuf catégories distinctes.

Des seuils ont été calculés pour la plupart d'entre elles, au-delà desquels les résultats pourraient être dangereux pour la planète et ses habitants. En 2009, les chercheurs ont conclu que l'humanité avait franchi trois de ces neuf "limites

planétaires" et que les six autres seraient également franchies à moins que des mesures correctives ne soient prises.

L'article original, intitulé "Un espace d'exploitation sûr pour l'humanité", a eu une influence considérable dans le monde entier. Des villes du monde entier ont expérimenté comment appliquer ces conclusions, et les chercheurs (y compris de nombreux membres de l'équipe originale de 2009) ont continué à affiner les limites planétaires en réponse aux commentaires et aux nouvelles données.

Cependant, le concept original présentait une lacune : il manquait de justice et d'équité environnementales. Il devait prendre en compte le fait que tout le monde, surtout les plus vulnérables, a un droit absolu à l'eau, à la nourriture, à l'énergie et à la santé, ainsi qu'à un environnement propre.

En 2023, Johan Rockström, en collaboration avec le scientifique de la durabilité Steven Lade et une équipe de chercheurs, ont modifié leur concept original pour incorporer la justice aux côtés des limites biophysiques. Les résultats de cette étude montrent que sept des huit seuils ont été franchis. Ces huit limites concernent le climat, la zone d'écosystème naturel, l'intégrité fonctionnelle de l'écosystème, l'eau de surface, les eaux souterraines, l'azote, le phosphore et les aérosols.

Cette mise à jour est un avertissement encore plus frappant que celui signalé en 2009. L'un des changements les plus marquants depuis 2009 est que les auteurs préconisent que le réchauffement climatique soit limité à 1 °C au-dessus des niveaux préindustriels, ce qui est plus strict que l'objectif de 1,5 °C convenu lors de la conférence climatique de Paris en 2015.

L'intégration des idées de justice dans la recherche sur les limites planétaires s'appuie sur un ensemble de travaux récents. Peu de temps après la publication de l'article de 2009, la justice et l'équité ont été incluses dans les discussions qui ont conduit aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, annoncés en 2015.

L'économie du "donut", une idée innovante qui intègre la justice environnementale, a également été influencée par les conclusions de l'étude de 2009. Cette année, en 2023 les chercheurs ont conclu que sept des neuf limites ont été déplacées, comme indique dans la Figure 5, des actions coordonnées sont plus que nécessaires, les études récentes ont intégré dans l'approche tous les concepts y compris l'approche holistique (cf. Figure 5)

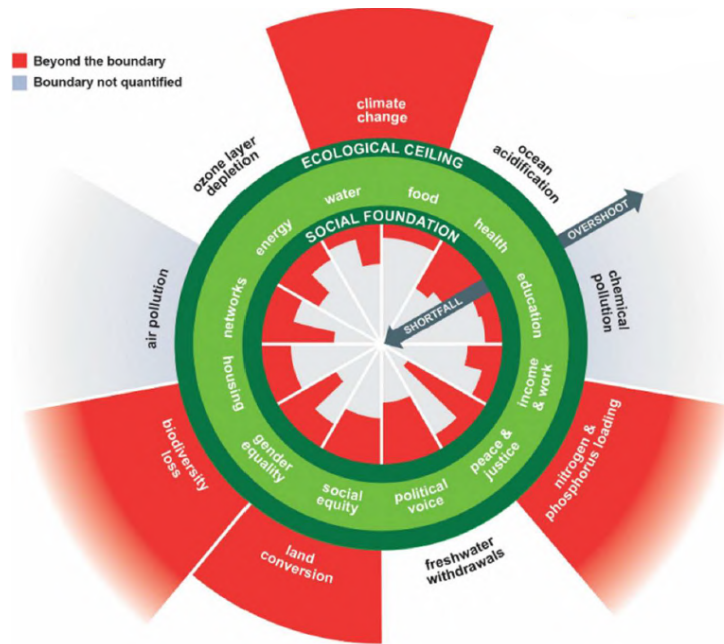


Figure 5 : Les limites planétaires

Cependant, le défi reste de taille. Si sept des neuf seuils ont été franchis, que signifie cela pour nos efforts encore fragiles pour passer à une voie plus durable ? Les chercheurs ont des points de vue très différents sur la façon de répondre à cette question. Certains plaident pour un travail à l'intérieur du système économique actuel (ce qu'on appelle la croissance verte), tandis que d'autres soutiennent que le système économique actuel a été un facteur (sinon le facteur déterminant) qui a conduit à la situation actuelle et nécessite une transformation (ce qu'on appelle la post-croissance ou la décroissance).

3.1.3. Émissions de gaz à effet de serre

Nos modes de vie contemporains sont largement responsables de ces émissions. La combustion de combustibles fossiles pour l'énergie et les transports, les processus industriels, ainsi que la déforestation et les changements d'utilisation des sols sont les principaux coupables. Le dioxyde de carbone (CO₂) est le GES le plus courant, mais d'autres gaz, comme le méthane (CH₄) et l'oxyde nitreux (N₂O), ont un potentiel de réchauffement beaucoup plus élevé. Prenons l'exemple de la production de viande : l'élevage est responsable de près de 15% des émissions mondiales de GES, principalement sous forme de méthane, un gaz 25 fois plus puissant que le CO₂ en termes de réchauffement climatique.

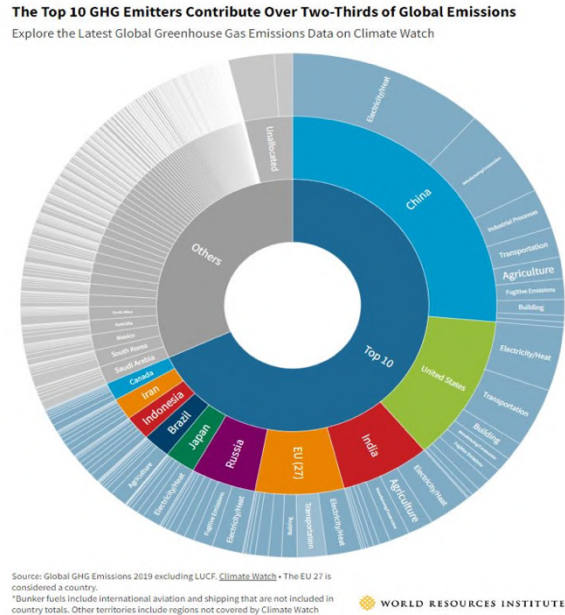


Figure 6 : Les émission GHG au niveau mondial

L'infographie présentée dans la Figure 6 selon les recherches et données du World Research Institute que les 10 pays les plus riches émettent plus de GHG, ce qui nous amène à dire qu'il existe un lien fort entre la richesse qui induit la production du coup de la consommation et produit des effets détruisant le bien commun, à savoir la Planète.

3.1.4. Impacts sur les températures mondiales et les régimes climatiques

L'augmentation des concentrations de GES dans l'atmosphère a entraîné une hausse rapide des températures mondiales. La dernière décennie a été la plus chaude jamais enregistrée. Ce réchauffement bouleverse les régimes climatiques, provoquant des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et intenses, tels que des vagues de chaleur, des sécheresses, des précipitations intensives et des tempêtes violentes. Les incendies de forêt en Australie en 2019-2020 et les canicules en Europe en 2003 et 2019 sont des exemples concrets de ces impacts.

3.1.5. Fonte des glaces et élévation du niveau de la mer

Le réchauffement de la planète n'a pas seulement des conséquences sur nos climats, il a également un impact sur nos océans. En effet, l'augmentation des températures mondiales accélère la fonte des glaces, en particulier des calottes glaciaires aux pôles et des glaciers de montagne. Ce phénomène contribue à l'élévation du niveau des mers. Des nations insulaires comme Tuvalu dans le Pacifique Sud sont menacées de submersion à cause de cette montée des eaux. Les villes côtières, comme Venise en Italie ou Miami aux États-Unis, sont également confrontées à des inondations de plus en plus fréquentes.

3.1.6. Impact sur les océans

En plus de la montée du niveau de la mer, nos océans sont également touchés par l'acidification. En absorbant une grande partie du CO₂ supplémentaire, l'eau de mer devient plus acide, ce qui menace la vie marine, en particulier les organismes qui fabriquent des coquillages, tels que les huîtres et les moules, ainsi que les récifs coralliens. La Grande Barrière de corail en Australie a déjà subi des épisodes de

blanchissement massif en raison de cette acidification et du réchauffement des eaux.

3.1.7. Effets sur les écosystèmes et la biodiversité

Le changement climatique entraîne des modifications profondes de nos écosystèmes et impacte la biodiversité (cf. Figure 7). Des déplacements d'espèces, des modifications des interactions entre les espèces, et des extinctions locales ont déjà été observées. Par exemple, dans les Alpes, les espèces montagnardes migrent vers des altitudes toujours plus hautes pour fuir la chaleur, menaçant la biodiversité alpine. De même, la fonte du pergélisol dans l'Arctique peut libérer de grandes quantités de gaz à effet de serre précédemment piégées, amplifiant le réchauffement climatique.

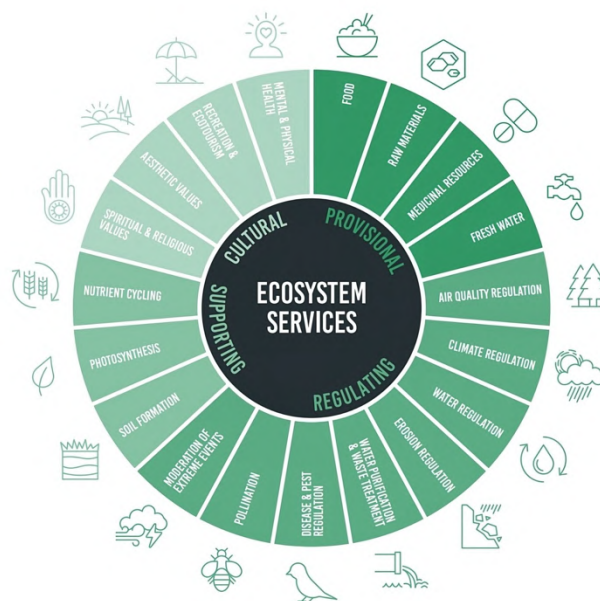


Figure 7 : Contribution de la nature aux sociétés humaines⁴

La biodiversité, qui est le fondement des services écosystémiques, procure d'énormes avantages à l'économie, à la fois directement et indirectement. Par exemple, du point de vue de la santé, divers écosystèmes sont responsables de la régulation des maladies, de la fourniture de ressources médicinales et de la promotion du bien-être mental et physique général. Sur le plan environnemental, l'écosystème aide à modérer les événements extrêmes, à réguler le climat et à maintenir la qualité de l'air et de l'eau.

3.1.8. Implications pour les sociétés humaines

Les conséquences du changement climatique sur les sociétés humaines sont considérables. Elles peuvent affecter la sécurité alimentaire et hydrique, augmenter le risque de maladies liées à la chaleur et de maladies à transmission vectorielle, provoquer des déplacements de populations à cause de l'élévation du niveau de la mer et des événements météorologiques extrêmes, et exacerber les inégalités sociales et économiques. Les sécheresses en Afrique de l'Est, par exemple, ont déjà entraîné des crises alimentaires majeures, et l'ouragan Katrina aux États-Unis en 2005 a démontré comment les catastrophes naturelles peuvent aggraver les inégalités socio-économiques.

⁴ Source: rapport « Tackling the Global Biodiversity Crisis » de Systemiq Ltd

3.1.9. Interactions avec d'autres problèmes environnementaux

Le changement climatique n'est pas un phénomène isolé. Il interagit avec d'autres problèmes environnementaux, qu'il exacerbe souvent. Par exemple, le changement climatique peut intensifier la perte de biodiversité en mettant les espèces et les écosystèmes sous stress supplémentaire. De plus, la pollution de l'air peut contribuer au changement climatique tout en étant exacerbée par celui-ci.

Le changement climatique est une réalité complexe et urgente qui nécessite une action collective et ambitieuse à tous les niveaux de la société. C'est un défi qui nous invite à repenser nos modes de vie et nos systèmes socio-économiques, et qui souligne l'interconnexion entre les enjeux environnementaux, sociaux et économiques. Ces enjeux sont de plus en plus utilisés par les organisations dans le cadre de leur business model et nouvelles approches holistiques. Dans la Figure 8 nous retrouverons cette approche holistique qui utilise la double entrée à savoir les ODD des Nation Unis et les facteurs ESG pour environnement, social et gouvernance.



Figure 8 : Les piliers du développement durable – ESG

3.2. Perte de la biodiversité : un cri silencieux de la nature

L'impact dévastateur du changement climatique sur la biodiversité de notre planète est un sujet qui mérite une attention particulière. Nos actions ont engendré une perte alarmante de biodiversité, un phénomène souvent éclipsé par l'accent mis sur le changement climatique. Cependant, la santé de notre biodiversité est aussi cruciale pour le bien-être de la Terre et de ses habitants comme le démontre la Figure 9.

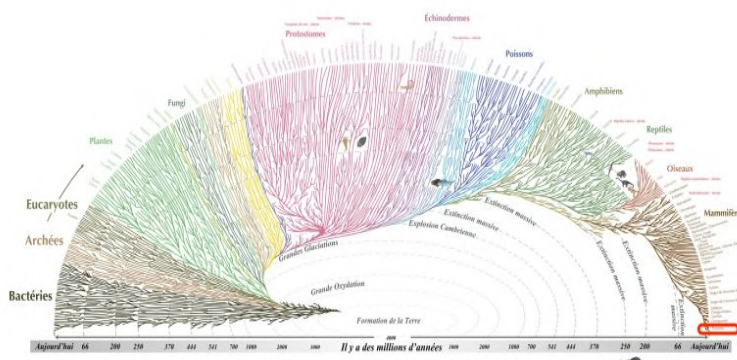


Figure 9 : Perte de la biodiversité

3.2.1. La réduction du vivant

Chaque jour, nous assistons à une réduction inquiétante du vivant. La biodiversité mondiale est en déclin à un rythme sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Les forêts tropicales, par exemple, qui abritent plus de la moitié des espèces terrestres, sont détruites à un rythme effréné pour l'agriculture, l'élevage et l'exploitation du bois. Cela a entraîné l'extinction de nombreuses espèces, avec une disparition estimée à plusieurs dizaines d'espèces par jour.

3.2.2. Les causes de la perte de biodiversité

La perte de biodiversité est principalement due à la destruction et la fragmentation des habitats naturels, à la surexploitation des espèces, à la pollution, aux espèces invasives et au changement climatique. Par exemple, l'orang-outan de Bornéo a vu son habitat réduit de manière significative en raison de la déforestation pour la production d'huile de palme. De plus, le réchauffement des océans cause une perturbation majeure pour la vie marine, les espèces ne parvenant pas à s'adapter assez rapidement aux nouvelles conditions.

3.2.3. Rythme d'extinction des espèces

L'extinction des espèces s'est accélérée à un rythme inédit dans l'histoire de l'humanité. Il est estimé que des dizaines d'espèces disparaissent chaque jour, un taux d'extinction estimé à des milliers de fois supérieur au rythme naturel. Des espèces emblématiques comme le tigre de Sumatra, le rhinocéros de Java et le vaquita (une espèce de marsouin) sont au bord de l'extinction, victimes de la chasse, du braconnage et de la destruction de leur habitat. (cf. Figure 10)

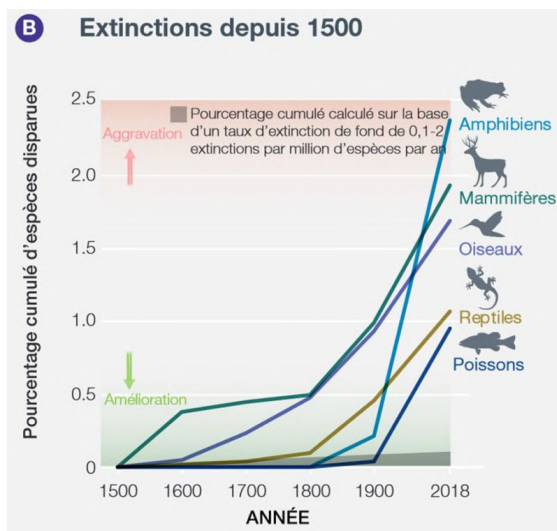


Figure 10 : Extinction des espèces depuis 1500

3.2.4. Moteurs de la perte de biodiversité

La biodiversité est principalement menacée par la destruction et la fragmentation des habitats naturels, la surexploitation des espèces, la pollution, les espèces invasives et le changement climatique. La déforestation, par exemple, pour l'agriculture, l'élevage et l'exploitation du bois, a causé une perte significative de l'habitat pour de nombreuses espèces. De plus, la surpêche a décimé les populations de poissons, et

l'expansion des espèces invasives a bouleversé de nombreux écosystèmes.

3.2.5. Impacts sur les services écosystémiques

La perte de biodiversité a également des conséquences graves sur les services écosystémiques - les services que les écosystèmes rendent à l'humanité, tels que la purification de l'air et de l'eau, la pollinisation des plantes, la régulation du climat et la fourniture de nourriture et de médicaments. Par exemple, la disparition des abeilles et autres pollinisateurs pourrait avoir des répercussions considérables sur l'agriculture et la sécurité alimentaire mondiale.

3.2.6. La biodiversité et les zones protégées

La disparité de la biodiversité à travers le monde est telle que certaines régions, connues sous le nom de "points chauds de biodiversité", abritent une grande partie de la biodiversité mondiale. Ces zones, souvent menacées par les activités humaines, sont d'une importance cruciale pour la conservation. Malheureusement, malgré les efforts pour augmenter le nombre de zones protégées, une proportion importante de ces points chauds reste non protégée ou insuffisamment protégée.

3.2.7. Implications pour les systèmes sociaux et économiques

La perte de biodiversité n'a pas seulement des conséquences écologiques, mais aussi des implications profondes pour les systèmes sociaux et économiques. Elle menace la sécurité alimentaire, augmente la vulnérabilité aux catastrophes naturelles, et peut exacerber les inégalités sociales et économiques. Par exemple, les communautés autochtones qui dépendent directement des écosystèmes pour leur subsistance sont particulièrement touchées par la perte de biodiversité.

3.2.8. Réponses internationales à l'appauvrissement de la biodiversité

Face à cette crise, la communauté internationale a pris plusieurs initiatives pour freiner la perte de biodiversité. Parmi celles-ci figurent la Convention sur la diversité biologique (CDB) et les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Cependant, malgré ces efforts, les progrès vers la réalisation de la plupart des objectifs pour la biodiversité ont été insuffisants. Il est donc nécessaire d'intensifier les efforts mondiaux pour protéger la biodiversité de notre planète.

3.3. La pollution : ses multiples facettes et conséquences sur notre monde

L'importance de la pollution en tant que problématique environnementale clé ne peut être surestimée. De manière générale, la pollution renvoie à l'introduction de substances ou de conditions nuisibles dans l'environnement, qui perturbent les équilibres naturels et nuisent à la santé des êtres vivants et à la qualité de la vie. Mais avant de plonger dans l'analyse de ses impacts, il est crucial de comprendre les différents types de pollution.

La pollution se présente sous plusieurs formes, chacune ayant des sources, des vecteurs et des impacts spécifiques. Les types principaux incluent la pollution de l'air, de l'eau, des sols, lumineuse, sonore et plastique.

La pollution de l'air est principalement causée par l'émission de gaz et de particules nocives dans l'atmosphère. Les activités anthropiques telles que l'industrie, le transport et la combustion de combustibles fossiles sont de grands contributeurs. Les

conséquences sur la santé humaine sont graves, causant des maladies respiratoires et cardiovasculaires. Par exemple, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), environ 7 millions de personnes meurent chaque année à cause de l'exposition à la pollution de l'air extérieur et intérieur.

Quant à **la pollution de l'eau**, elle se manifeste par la contamination des cours d'eau, des nappes phréatiques et des océans par divers polluants. Ces contaminants peuvent inclure des produits chimiques industriels, des pesticides agricoles et des eaux usées non traitées. Un exemple de l'impact de ce type de pollution est le phénomène des "zones mortes" océaniques où l'excès de nutriments, principalement provenant de l'agriculture, provoque une prolifération d'algues qui, en se décomposant, consomment l'oxygène disponible, tuant ainsi la vie marine.

La pollution des sols résulte souvent de l'utilisation excessive de produits chimiques dans l'agriculture, des décharges non contrôlées et des déversements de produits chimiques industriels. Cela peut non seulement rendre les terres improductives, mais aussi contaminer les réserves d'eau souterraines et menacer la sécurité alimentaire.

La pollution lumineuse fait référence à l'éclairage excessif ou mal dirigé dans les zones urbaines qui perturbe les écosystèmes nocturnes et la visibilité des étoiles. Les impacts incluent la perturbation des cycles de vie des animaux nocturnes et l'effet sur la santé humaine, en perturbant le sommeil, par exemple.

La pollution sonore, souvent négligée, est également un problème sérieux, en particulier dans les zones urbaines densément peuplées et autour des aéroports. Elle peut causer du stress, de l'hypertension et d'autres problèmes de santé.

La pollution plastique est devenue un enjeu majeur de notre époque. Les plastiques, en raison de leur durabilité et de leur résistance à la dégradation, ont envahi nos océans, nos terres et même notre nourriture sous forme de microplastiques. Un exemple frappant de cela est le "Great Pacific Garbage Patch", une masse flottante de déchets plastiques dans l'océan Pacifique qui s'étend sur plus de 1,6 million de kilomètres carrés.

Les problématiques liées à la pollution sont profondément interconnectés avec le changement climatique et d'autres crises environnementales, il est donc crucial de souligner les effets dévastateurs de cette pollution sur notre environnement, notre économie et notre société dans son ensemble.

Les impacts sur la santé humaine sont probablement les plus immédiats et les plus évidents. Des millions de personnes à travers le monde meurent chaque année en raison de maladies liées à la pollution. Par exemple, l'exposition à long terme à la pollution atmosphérique, qu'elle soit intérieure ou extérieure, peut provoquer une variété de maladies, allant de l'asthme aux maladies cardiovasculaires et aux cancers du poumon.

Les effets sur les écosystèmes sont également profonds et potentiellement irréversibles. Les écosystèmes d'eau douce, terrestres et marins sont tous touchés. La pollution plastique dans les océans est particulièrement préoccupante, car elle

nuit à une grande variété d'espèces marines, des poissons et des oiseaux de mer aux tortues et aux mammifères marins. De plus, les plastiques dégradés peuvent se retrouver dans la chaîne alimentaire, posant d'éventuels risques pour la santé humaine.

Les conséquences économiques de la pollution sont également considérables. Les coûts de la dégradation environnementale, des soins de santé et de la perte de productivité peuvent atteindre des sommes astronomiques. Par exemple, l'Organisation Mondiale de la Santé estime que la pollution de l'air coûte à l'économie mondiale environ 5,7 billions de dollars en coûts de santé totaux chaque année.

Enfin, il convient de mentionner que la pollution, comme de nombreux autres problèmes environnementaux, a des **implications pour l'équité et la justice sociale**. Les populations les plus pauvres et les plus vulnérables sont souvent celles qui sont les plus touchées par la pollution, car elles ont moins de moyens pour éviter l'exposition aux polluants et moins d'accès aux soins de santé.

À mesure que la compréhension des problèmes de pollution s'est développée, une série de **réponses internationales** a émergé pour les atténuer. Cependant, ces réponses ont été confrontées à un certain nombre de défis.

Des accords multilatéraux, comme la Convention de Bâle sur le contrôle du mouvement transfrontalier des déchets dangereux et leur élimination, ont établi des normes pour la gestion des déchets. D'autres traités, comme la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, visent à éliminer ou à réduire l'utilisation de certaines substances polluantes. Pourtant, malgré ces efforts, la mise en œuvre de ces traités a été inégale, et de nombreux pays continuent de lutter pour atteindre leurs objectifs. La capacité des pays à respecter ces normes est souvent limitée par un manque de ressources financières et techniques.

En outre, bien que de nombreux accords se concentrent sur des types de pollution spécifiques, ils ne parviennent pas toujours à aborder la question dans son ensemble. Par exemple, la pollution plastique des océans a reçu une attention considérable ces dernières années. Jusqu'à récemment, il n'existait pas de traité mondial spécifiquement dédié à ce problème.

Cependant, des progrès significatifs ont été réalisés lors d'une réunion à Paris en juin 2023, où 175 pays ont décidé d'établir une "première version" d'un traité international contre la pollution plastique, prévue pour novembre 2023. Ce traité est toujours en cours de négociation, et sa version définitive est attendue pour la fin de 2024. Par ailleurs, une coalition de pays, appelée "Coalition pour la Haute Ambition", vise à mettre fin à la pollution plastique d'ici 2040 en se concentrant sur la réduction de la production mondiale de plastique. De plus, ces initiatives rencontrent une résistance, en particulier de la part des grands pays producteurs de pétrole et de plastique. Malgré ces défis, ces initiatives marquent une étape importante vers la résolution du problème de la pollution plastique à l'échelle mondiale.

Pour résoudre efficacement les problèmes de pollution, **une approche plus intégrée** est nécessaire, qui reconnaît les liens entre les différents types de pollution et les autres défis environnementaux tels que le changement climatique et la perte

de biodiversité. Cette approche holistique des questions liés à la transition ainsi que l'évaluation des politiques menées à ce jour au niveau mondial sont décrites en Annexe 4.

En conclusion, la pollution est une menace majeure pour notre environnement, notre santé et notre économie. Elle est profondément liée à d'autres crises environnementales, y compris le changement climatique et la perte de biodiversité. Alors que nous continuons à explorer les divers aspects de la crise environnementale dans ce rapport, gardons à l'esprit l'importance cruciale de traiter la pollution dans toutes ses formes.

Nous avons examiné la crise environnementale à l'échelle mondiale, en accentuant l'interconnexion entre le changement climatique et la pollution. Nous avons insisté sur la nécessité de saisir les diverses formes de pollution, comme celle de l'air, de l'eau, du sol, lumineuse, sonore et plastique.

Nous avons évoqué aussi, les mesures internationales adoptées pour minimiser la pollution, comme des conventions multilatérales et des accords destinés à supprimer ou diminuer l'emploi de substances polluantes. Nous avons également mis en avant les obstacles rencontrés par ces mesures, comme l'application inégale des accords et les limites financières et techniques des nations. Une démarche globale est mise en avant comme essentielle pour gérer efficacement les enjeux climatiques et leurs liens avec les pollutions, en prenant en compte les interdépendances entre divers types de pollution et d'autres enjeux environnementaux tels que le changement climatique et la perte de biodiversité.

En conclusion, ce chapitre souligne le rôle crucial de la gestion de la pollution sous toutes ses formes pour sauvegarder l'environnement, la santé et l'économie. Il met en avant l'urgence d'une action coordonnée pour alléger les problèmes environnementaux actuels et éviter les impacts nuisibles sur notre planète.

4. LA DÉMOCRATIE SOUS PRESSION : LES IMPLICATIONS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

4.1. Le changement climatique comme facteur d'exacerbation des crises mondiales

Le changement climatique, en tant que réalité scientifiquement prouvée, est de plus en plus reconnu comme une source majeure d'amplification des crises à travers le monde, particulièrement dans les régions déjà en proie à des conflits. De nombreux experts, dont Elisabeth Gilmore, Halvar Buhaug et Havard Hegre, s'accordent pour dire que le réchauffement climatique intensifie les risques de conflits en affaiblissant les moyens de subsistance des populations, en favorisant les migrations massives, en contribuant à l'insécurité alimentaire et en déstabilisant les structures économiques existantes.

Nous pouvons prendre le cas de la Syrie, où le changement climatique a largement contribué à intensifier une crise économique et agricole. Cela a résulté en une sécheresse prolongée et des températures extrêmes, qui ont conduit à des réformes agraires mal gérées, poussant des milliers de familles à se déplacer. Cette migration, la plus importante de l'histoire récente du Moyen-Orient, combinée à la flambée des prix du carburant et à une insécurité alimentaire grandissante, a nourri l'escalade de la guerre civile syrienne depuis 2011. Ce conflit a engendré une crise de réfugiés sans précédent, avec des retombées dramatiques sur les pays voisins et au-delà.

Dans un autre contexte, au Nigeria, le changement climatique associé à une croissance démographique rapide et à une baisse significative des précipitations, couplée à une augmentation des températures, a exacerbé l'insécurité alimentaire, poussant des millions de personnes à migrer vers le lac Tchad, dont la superficie a dramatiquement réduit au cours des quarante dernières années.

4.2. Les multiples menaces du changement climatique pour les sociétés humaines

Le changement climatique est une menace tangente pour les sociétés humaines et a le potentiel de causer des déséquilibres économiques et sociaux, qui peuvent à leur tour déstabiliser les systèmes politiques à l'échelle nationale et régionale.

4.2.1. Conflits sociaux

Les conflits sociaux sont intrinsèquement liés au changement climatique. Pour illustrer ce point, prenons l'exemple de la Somalie. La sécheresse persistante dans cette région a provoqué la dégradation des sols et une baisse drastique de la production agricole, poussant de nombreux agriculteurs vers la faillite. Cette situation a provoqué un afflux massif de migrants économiques vers les villes, aggravant les tensions sociales et amplifiant le conflit en cours dans le pays.

Dans un autre contexte, en Amérique centrale, les phénomènes climatiques extrêmes tels que les ouragans et les sécheresses prolongées ont également contribué à la migration vers le Nord, alimentant les tensions politiques et les conflits frontaliers.

Autre exemple en Afghanistan : les sécheresses répétées ont provoqué des pénuries d'eau, exacerbant les tensions entre les communautés agricoles. Ces tensions, couplées à la pauvreté et à l'instabilité politique, ont créé un terrain fertile pour le recrutement par les groupes militants. L'impact sur la démocratie est manifeste : la détérioration de la sécurité et de la stabilité du pays a entravé les efforts pour construire et consolider les institutions démocratiques.

Le changement climatique peut donc représenter un risque majeur pour la démocratie en augmentant les tensions sociales, ce qui peut à son tour nourrir l'instabilité politique et compromettre la consolidation démocratique.

4.2.2. Agriculture

Le changement climatique risque de perturber de manière significative l'agriculture, en particulier dans les régions arides et semi-arides comme l'Afrique subsaharienne, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Ces régions pourraient faire face à des sécheresses de plus en plus longues et dévastatrices.

La situation au Bangladesh illustre comment le changement climatique peut affecter l'agriculture. Avec une grande partie du pays située à moins de 5 mètres au-dessus du niveau de la mer, les inondations et l'élévation du niveau de la mer liées au changement climatique menacent l'agriculture, la source principale de subsistance pour la majorité de la population.

Les perturbations de l'agriculture peuvent non seulement menacer la sécurité alimentaire, mais aussi déstabiliser la situation socio-économique du pays. En ce qui concerne la démocratie, la sécurité alimentaire est souvent liée à la stabilité politique. Les crises alimentaires peuvent déclencher des tensions sociales et des conflits, sapant ainsi la stabilité des institutions démocratiques et exacerbant les divisions sociales. A l'inverse, des initiatives liées au développement de l'agriculture écologique démontrent une possibilité de développement et un lien avec la justice sociale, comme présentée dans la Figure 11.



Figure 11 : L'agriculture écologique et son rôle dans la justice sociale

4.2.3. Pêche et aquaculture

Le réchauffement des océans et l'acidification des eaux due à l'augmentation du CO₂ dans l'atmosphère menacent les écosystèmes marins et, par conséquent, les moyens de subsistance des populations qui dépendent de la pêche et de l'aquaculture.

Les Philippines, un archipel riche en ressources marines, illustrent comment le changement climatique peut affecter la pêche et l'aquaculture. Les récifs coralliens, qui soutiennent une grande partie de la pêche locale, sont menacés par le blanchiment des coraux dû à l'augmentation de la température de l'eau. Cette situation a des répercussions sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des communautés de pêcheurs. Ce qui accentue les tensions sociales et économiques, alimentant l'instabilité politique.

Autre exemple, les petits États insulaires du Pacifique comme Les Îles Salomon, Les Îles Marshall, Le Kiribati, Tuvalu, La Micronésie dépendent énormément de la pêche pour leurs économies locales, leur sécurité alimentaire et leurs moyens de subsistance. Par conséquent, la pression exercée sur les ressources halieutiques pourrait entraîner des conflits de ressources, exacerbant les tensions sociales et politiques.

4.2.4. Déplacement de population

Les changements climatiques pourraient forcer des populations entières à se déplacer, créant d'énormes pressions sur les ressources disponibles et augmentant les tensions sociopolitiques.

Les Îles Marshall, un petit État insulaire dans le Pacifique, sont un exemple frappant. Avec une élévation moyenne de seulement deux mètres au-dessus du niveau de la mer, l'élévation du niveau de la mer et les tempêtes plus intenses liées au changement climatique représentent une menace existentielle pour la nation. On estime que d'ici la fin du siècle, une grande partie du territoire des Îles Marshall pourrait être submergée, forçant la totalité de la population à se déplacer.

Les Maldives, un archipel situé dans l'Océan Indien, illustrent aussi l'impact du changement climatique sur les déplacements de population. Avec une élévation moyenne d'à peine plus d'un mètre au-dessus du niveau de la mer, l'archipel risque d'être entièrement submergé en raison de la montée du niveau de la mer due au changement climatique. Les Maldiviens, confrontés à la possibilité d'un déplacement massif, sont confrontés à une menace existentielle pour leur nation et leur culture.

Un déplacement massif de population peut provoquer des tensions politiques et sociales dans les pays d'accueil, ce qui peut à son tour miner la stabilité démocratique. De plus, le déplacement de population peut également menacer l'existence même de certains États, comme les Maldives, remettant en cause le principe démocratique de la souveraineté nationale⁵.

⁵ <https://www.internal-displacement.org/global-report/grid2023/>

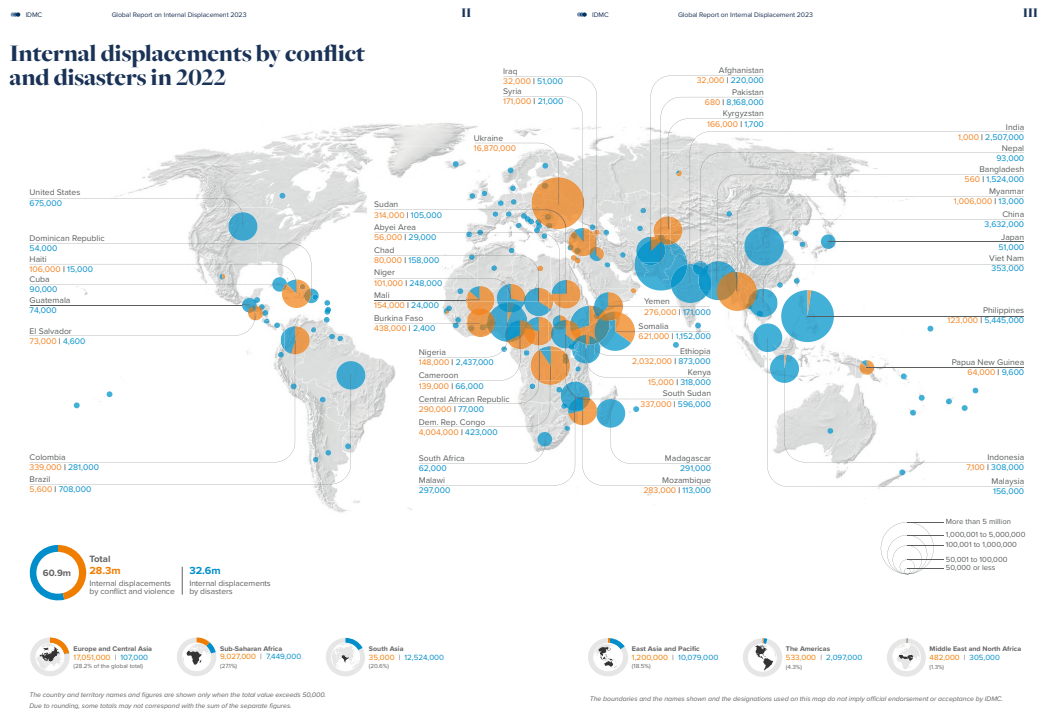


Figure 12 : Cartographie des déplacements des populations par crise et conflit, 2022

4.2.5. Santé

L'exemple de la canicule européenne de 2003 montre comment le changement climatique peut affecter la santé. Les vagues de chaleur extrême, qui sont de plus en plus fréquentes et intenses à cause du changement climatique, ont causé une surmortalité estimée à environ 70 000 personnes en Europe cette année-là. Cela met en évidence comment le changement climatique peut provoquer des crises de santé publique.

La gestion de crises sanitaires est un test majeur pour la gouvernance et la confiance du public dans les institutions. L'incapacité à les gérer peut entraîner une perte de confiance dans les institutions démocratiques, alimentant le mécontentement public et l'instabilité politique. Les températures plus élevées peuvent favoriser la propagation de maladies comme la dengue et le paludisme, mettant en danger la santé publique.

Au Kenya, le pays a connu une augmentation des cas de paludisme dans les hautes terres, traditionnellement épargnées par la maladie, en raison de l'élévation des températures. L'extension de la zone d'habitat du moustique vecteur expose désormais une plus grande partie de la population à cette maladie.

Au Brésil : Le pays a connu une recrudescence de la dengue à la suite d'épisodes de chaleur extrême et de pluies intenses, propices à la reproduction des moustiques porteurs de la maladie. Le nombre de cas a augmenté de manière significative, mettant à rude épreuve les services de santé.

4.2.6. Approvisionnement en eau

Dans le monde, entre deux et trois milliards d'individus sont aux prises avec un manque criant d'eau. Si les efforts de collaboration internationale ne sont pas

intensifiés, cette situation risque de s'aggraver dans les années à venir, tout particulièrement dans les zones urbaines. C'est le message d'alarme lancé par l'UNESCO et UN-Water dans la version 2023 du Rapport mondial des Nations Unies sur l'évaluation des ressources hydriques.

L'augmentation des températures et la modification des régimes de précipitations peuvent affecter la disponibilité de l'eau douce, entraînant une pénurie d'eau potable dans certaines régions.

L'État de Californie, aux États-Unis, en offre un exemple concret. Ces dernières années, la Californie a connu plusieurs périodes de sécheresse extrême, réduisant considérablement les réserves d'eau. Les conséquences ont été dramatiques pour les habitants, avec des restrictions d'eau imposées, une hausse des coûts de l'eau, et dans certains cas, des villes entières ont risqué de manquer d'eau. Cette situation a mis en évidence la fragilité de l'approvisionnement en eau dans un monde de plus en plus chaud et sec.

Autre exemple, le Cap, en Afrique du Sud, a vécu en 2018 une crise majeure de l'eau, connue sous le nom de "Day Zero", lorsque la ville a failli manquer complètement d'eau. Initiative paradoxale, la ville s'est employée à protéger ses réservoirs de façon atypique, en procédant à l'abattage de dizaines de milliers d'arbres sur les montagnes environnantes. Cet événement a souligné l'impact potentiel du changement climatique sur l'approvisionnement en eau et a mis en évidence la vulnérabilité des villes à ces crises.

L'Australie a également été confrontée à des problèmes d'eau liés au changement climatique. En 2019, la ville de Sydney a imposé des restrictions sur l'eau en réponse à des niveaux d'eau dans les barrages qui ont chuté à leur plus bas niveau depuis plus d'une décennie en raison de la sécheresse

La France n'est pas épargnée par le phénomène : **Plus de 30 % du territoire est touché par des restrictions d'eau chaque année** (une moyenne sur la période 2017-2020). Durant l'été 2022, année de sécheresse exceptionnelle, presque tous les départements ont été soumis à des mesures de restriction de l'eau et de l'irrigation.

La France a d'ailleurs présenté en mars 2023 un plan d'action pour « une gestion résiliente et concertée de l'eau »⁶. La gestion de l'eau, en particulier dans un contexte de pénurie, pose des défis majeurs en matière de gouvernance. Des décisions difficiles doivent être prises sur la répartition des ressources en eau, ce qui peut conduire à des tensions sociales et politiques. De plus, les crises de l'eau peuvent également servir de catalyseur à des protestations publiques, mettant davantage de pression sur les institutions démocratiques pour qu'elles répondent efficacement à ces défis.

4.3. L'impact du réchauffement climatique sur les villes

Les villes sont particulièrement vulnérables aux effets du réchauffement climatique

⁶ Cf. Annexe 5- Plan d'eau de la France

pour plusieurs raisons. La tendance à l'urbanisation rapide, avec environ 70 % de la population mondiale attendue en zones urbaines d'ici 2050, a conduit à une concentration des ressources et des personnes dans des zones densément peuplées. Cela entraîne un risque plus élevé en cas de catastrophes naturelles ou de problèmes d'approvisionnement en eau potable.

Les autres facteurs sont détaillés ci-dessous :

4.3.1. Croissance démographique

La croissance rapide de la population urbaine, particulièrement dans les pays en développement, expose de plus en plus de personnes aux risques associés au changement climatique. Selon les projections des Nations Unies, près de 70% de la population mondiale vivra en zones urbaines d'ici 2050. Cela implique que des centaines de millions de personnes seront potentiellement vulnérables aux effets du changement climatique, que ce soit par l'exposition à des phénomènes météorologiques extrêmes, la hausse du niveau de la mer, ou l'accroissement de la pollution de l'air.

Prenons l'exemple de Dhaka, au Bangladesh. Cette mégapole est l'une des villes à la croissance la plus rapide au monde, avec des milliers de personnes qui s'y installent chaque année pour échapper à la pauvreté rurale. Cependant, l'infrastructure de la ville peine à suivre ce rythme effréné. Les systèmes de drainage inadéquats augmentent le risque d'inondations lors des moussons, tandis que la fourniture d'eau potable et les services d'assainissement sont insuffisants pour répondre aux besoins d'une population toujours croissante. Ces défis sont exacerbés par le changement climatique, qui rend les moussons plus intenses et le niveau de la mer plus élevé.

À Lagos, au Nigeria, la situation est similaire. En tant que l'une des villes les plus peuplées d'Afrique, Lagos fait face à une croissance démographique rapide, avec une urbanisation souvent non planifiée et désorganisée. Cette croissance démographique, couplée à l'élévation du niveau de la mer due au changement climatique, expose un nombre croissant de personnes aux inondations. Les habitants des bidonvilles côtiers sont particulièrement vulnérables, souvent forcés de vivre dans des conditions précaires avec un accès limité à des services essentiels tels que l'eau potable et l'assainissement.

Ces exemples illustrent comment l'expansion rapide des populations urbaines, couplée aux effets du changement climatique, pose des défis majeurs aux infrastructures existantes. Si ces défis ne sont pas relevés, la capacité des villes à garantir la sécurité et le bien-être de leurs habitants sera compromise, avec des implications potentiellement graves pour la stabilité sociale et politique.

4.3.2. Pollution de l'air

Les villes sont souvent des zones de forte pollution. Le changement climatique peut exacerber ces problèmes de qualité de l'air, ce qui peut avoir des conséquences sur la santé publique.

Une étude de 2018 de l'Université de Californie à Irvine a révélé que la pollution de l'air dans les villes indiennes comme New Delhi pourrait s'aggraver avec le changement climatique. Le réchauffement global est susceptible de provoquer une hausse de la pollution de l'air en exacerbant les conditions atmosphériques qui

piègent les polluants, comme les particules fines et l'ozone, près de la surface terrestre.

Le rapport annuel de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) de 2022 met en évidence le lien étroit entre la qualité de l'air et le changement climatique. Il souligne que les incendies de forêt, exacerbés par la chaleur et la sécheresse, ont engendré une augmentation notable des particules fines nuisibles à la santé.

Le Secrétaire général de l'OMM, M. Petteri Taalas, a prévenu que le réchauffement planétaire, même sous un scénario d'émissions faibles, pourrait augmenter la fréquence des incendies de forêt et donc de la pollution atmosphérique. Cette situation a des implications non seulement pour la santé humaine, mais aussi pour les écosystèmes. M. Taalas a également mis en avant le "contrecoup climatique" : un effet du changement climatique qui amplifie la production d'ozone au niveau du sol, nuisant à la qualité de l'air respiré. Il a averti que ce phénomène pourrait impacter la santé de plusieurs centaines de millions de personnes, principalement en Asie.

4.3.3. Événements météorologiques extrêmes

Les villes à travers le monde font face à des défis majeurs lorsqu'il s'agit de gérer les événements météorologiques extrêmes, une réalité exacerbée par le changement climatique. Les inondations, les tempêtes violentes, et les canicules, en particulier, posent des défis uniques.

- **Inondations** : en 2019, la ville de Venise en Italie a connu des inondations historiques, attribuées en partie au changement climatique. L'Acqua Alta, comme on l'appelle, a atteint 1,87 mètre, un niveau seulement dépassé une fois dans l'histoire enregistrée.

Autre exemple, la ville de Houston aux États-Unis qui a subi des inondations catastrophiques en 2017 à cause de l'ouragan Harvey. Cet événement, considéré comme l'une des plus coûteuses catastrophes naturelles dans l'histoire des États-Unis, a été exacerbé par le changement climatique. Les chercheurs ont constaté que le réchauffement climatique avait rendu l'ouragan Harvey environ trois fois plus probable qu'il ne l'aurait été autrement. Pour le climatologue Michael E. Mann, « le changement climatique a aggravé les conséquences de l'ouragan. »

- **Tempêtes violentes** : en 2020, le typhon Goni a frappé les Philippines, provoquant des destructions massives et le déplacement de près de 400 000 personnes. Il a été l'un des typhons les plus puissants jamais enregistrés et son intensité a été attribuée, en partie, à l'augmentation des températures des océans liées au changement climatique.
- **Canicules** : dans 30 ans, les impacts du changement climatique seront si prononcés qu'ils altéreront les conditions climatiques de plus de 77% des grandes métropoles mondiales. Ainsi, le climat parisien sera comparable à celui que l'on observe actuellement dans le sud de l'Australie

D'ailleurs, l'été 2019 a vu des températures record dans de nombreuses villes européennes. Paris enregistrant notamment une température de 42,6°C, la plus élevée jamais enregistrée dans la capitale française.

Les canicules, de plus en plus fréquentes et intenses, sont l'un des signes les plus clairs du changement climatique et présentent un risque majeur pour la santé

publique, en particulier dans les zones urbaines où l'effet d'îlot de chaleur peut encore intensifier les températures.

- **Montée du niveau de la mer** : de nombreuses villes côtières pourraient être touchées par une élévation du niveau de la mer, mettant en danger des millions de personnes vivant dans ces régions. Les infrastructures côtières pourraient être particulièrement vulnérables aux inondations et à l'érosion.

Jakarta, capitale de l'Indonésie, a acquis la réputation inquiétante d'être la cité qui s'affaisse le plus rapidement au niveau mondial. La ville voit son altitude diminuer de 5 à 10 centimètres annuellement. Ainsi, d'après les projections du Forum économique mondial, une majorité considérable de ses voies urbaines, soit 95%, serait déjà inondée d'ici 2050. Cette estimation alarmante est également valable pour plusieurs autres métropoles à travers le monde, dont Dacca au Bangladesh, Lagos au Nigeria, Bangkok en Thaïlande et Alexandrie en Égypte. Ces villes pourraient, avant même 2100, voir une large part de leur territoire submergée et donc inhabitable.

De nombreuses cités américaines figurent aussi dans cette liste comme Houston, la Nouvelle-Orléans et Miami, villes déjà fréquemment victimes de catastrophes naturelles. Parmi les 50 villes américaines les plus à risque, 36 sont situées en Floride. Néanmoins, la métropole la plus en danger serait New York, avec près d'un demi-million d'habitants potentiellement affectés.

Ces quelques exemples démontrent que la montée du niveau de la mer est bien plus qu'un simple risque à long terme : c'est une réalité pressante qui nécessite une action immédiate pour protéger les villes et leurs habitants.

4.4. Les réfugiés climatiques

La question des réfugiés climatiques est un enjeu majeur qui se complexifie à mesure que le changement climatique s'intensifie. En 2016, l'ONU avait enregistré un nombre record de 65 millions de réfugiés dans le monde. Cependant, selon les dernières données disponibles, ce chiffre a grimpé de façon sans précédent pour atteindre 110 millions de réfugiés et de personnes déplacées dans le monde en 2022. Jamais auparavant autant de personnes n'avaient été contraintes de fuir leur foyer.

Ce chiffre élevé comprend 35,3 millions de réfugiés, 62,5 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, 5,4 millions de demandeurs d'asile et 5,2 millions d'autres personnes ayant besoin d'une protection internationale. Les facteurs contribuant à ces déplacements sont nombreux et incluent les conflits, la persécution, la discrimination, la violence et, de plus en plus, l'impact du changement climatique.

Les effets du changement climatique sur les déplacements de population sont de plus en plus marqués. Par exemple, la sécheresse la plus sévère de l'histoire récente en Somalie, au Kenya et en Éthiopie, due à l'échec de quatre saisons de pluies consécutives, a eu des conséquences dévastatrices. En Somalie, la combinaison de la sécheresse et du conflit armé a déplacé plus de 1,7 million de personnes à l'intérieur du pays depuis janvier dernier, tandis que des milliers d'autres ont traversé la frontière pour chercher de l'aide dans les camps de réfugiés de Dadaab, au

Kenya, et en Éthiopie. En Éthiopie même, des centaines de milliers de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays en raison de la sécheresse et de l'insécurité dans les régions somaliennes, SNNP et Oromia.

L'ONU prévoit qu'au moins 36,4 millions de personnes seront touchées dans la Corne de l'Afrique, avec des pertes de moyens de subsistance dues à l'échec des récoltes et à la mort du bétail.

Aux États-Unis, plus de 3 millions d'Américains ont perdu leur domicile à cause de catastrophes climatiques comme nous l'avons évoqué précédemment. Les facteurs contributifs incluent une série de désastres climatiques monumentaux, tels que des ouragans dévastateurs, des incendies de forêt en Californie, et une sécheresse sans précédent. La majorité de ces personnes déplacées ne pourront probablement jamais revenir à leur propriété d'origine. L'industrie de l'assurance privée et le marché du logement privé poussent également les gens hors de leurs maisons, notamment en Californie où les grandes compagnies d'assurance ont cessé de proposer une assurance incendie aux personnes vivant dans les zones les plus risquées, ou ont augmenté les coûts à des niveaux inabordables.

L'étude des migrations climatiques est un domaine qui a attiré une attention croissante au cours de la dernière décennie, à mesure que les impacts du changement climatique sont devenus plus évidents et dévastateurs. Les chercheurs ont commencé à développer des théories et des modèles pour comprendre la complexité des liens entre le climat et les mouvements de population.

Les déplacements de population sont toujours influencés par une combinaison de facteurs, dont le climat n'est qu'une partie. Les facteurs économiques, politiques et sociaux jouent tous un rôle dans les décisions de migration. En outre, la vulnérabilité à l'impact du changement climatique est souvent exacerbée par ces mêmes facteurs socio-économiques. Ainsi, alors que le changement climatique peut être un facteur de déclenchement, il est rarement le seul facteur en jeu.

Il convient de noter que le terme "**migration climatique**" est lui-même sujet à débat. Certains chercheurs préfèrent le terme "**mobilisation environnementale**" pour souligner la diversité des facteurs qui influencent les décisions de déplacement des individus, y compris les facteurs politiques, économiques et sociaux, en plus des facteurs environnementaux. D'autres soulignent que le changement climatique est souvent un multiplicateur de menaces, exacerbant les vulnérabilités existantes plutôt que d'être le seul facteur déterminant du déplacement.

Les travaux du Professeur Robert McLeman de l'Université Wilfrid Laurier, au Canada, sont représentatifs de cette approche. McLeman soutient que pour comprendre les migrations climatiques, nous devons examiner comment le changement climatique s'insère dans le contexte plus large des conditions socio-économiques et politiques existantes. Il a utilisé des études de cas pour montrer comment les sécheresses, les inondations et les autres impacts du changement climatique peuvent interagir avec des facteurs tels que la pauvreté, l'instabilité

politique et les conflits pour provoquer des migrations⁷.

Le politologue et chercheur François Gemenne soutient que les migrations liées au climat et à l'environnement ne doivent pas être considérées comme une crise ou une catastrophe, mais plutôt comme une adaptation légitime et souvent rationnelle au changement climatique et aux dégradations environnementales. Il affirme que ces migrations ne sont pas seulement le symptôme d'un échec à s'adapter à des conditions environnementales changeantes, mais peuvent aussi être une stratégie d'adaptation en soi.

Internal displacements by conflict and disaster in 2022

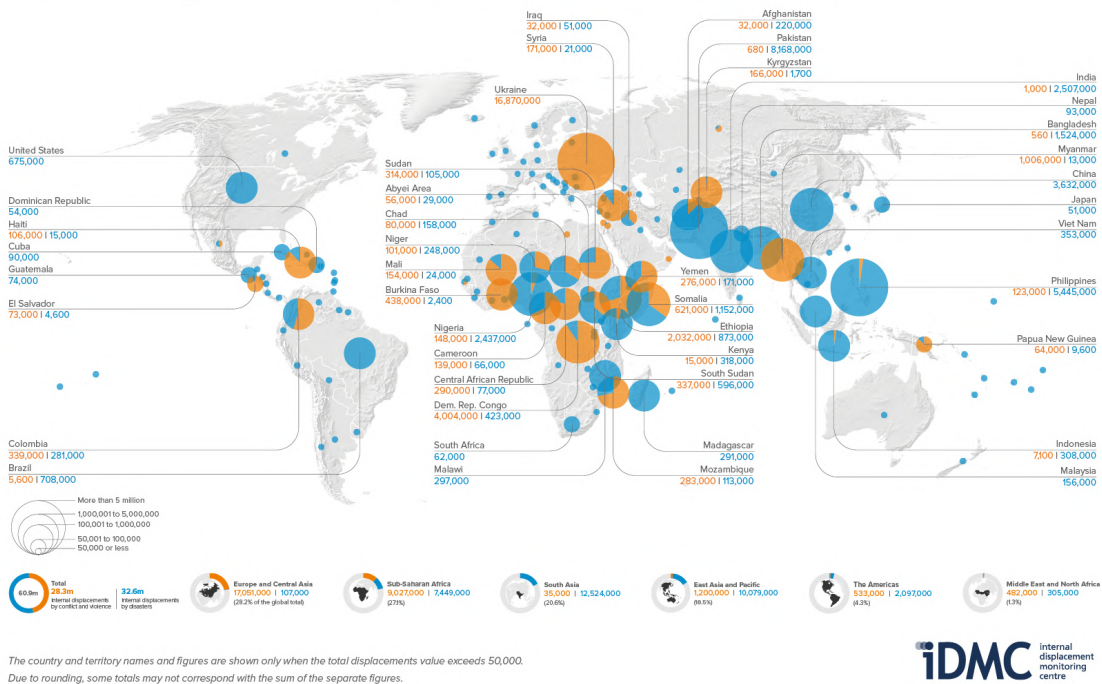


Figure 13 : Cartographie des déplacements des populations conflits et désastre, 2022

La dimension de la démocratie joue un rôle essentiel dans cette analyse. Les chercheurs ont noté que **les systèmes politiques démocratiques sont généralement mieux équipés pour gérer les migrations climatiques**. Les démocraties tendent à avoir des institutions plus fortes et une meilleure capacité à fournir des services sociaux, ce qui peut aider à atténuer les impacts du changement climatique et à gérer les migrations. De plus, les démocraties ont souvent une plus grande transparence et une plus grande responsabilité, ce qui peut conduire à une meilleure reconnaissance et gestion des problèmes liés au climat.

Cependant, les démocraties ne sont pas exemptes de défis. Les migrations climatiques peuvent mettre à l'épreuve les institutions démocratiques, en particulier lorsqu'elles sont de grande envergure ou soudaines. Cela peut provoquer des

⁷ McLeman, R. (2013). Climate and Human Migration: Past Experiences, Future Challenges

tensions sociales et politiques et tester la capacité des démocraties à maintenir la stabilité tout en respectant les droits des migrants.

Un exemple de cette tension peut être trouvé dans le travail de Jane McAdam, professeure à l'Université de New South Wales en Australie. McAdam a examiné comment les petites nations insulaires du Pacifique, dont beaucoup sont des démocraties, font face à la perspective de migrations à grande échelle dues à la montée du niveau de la mer. Elle constate que, bien que ces pays soient démocratiques, ils luttent pour équilibrer les droits des personnes déplacées avec les défis socio-économiques et politiques posés par le déplacement massif. Ces défis comprennent des questions liées à la nationalité, aux droits de l'homme, à la terre, à la culture et à l'identité.

La dimension démocratique de la migration climatique est un sujet de préoccupation croissant. La démocratie, en tant que système de gouvernance, a le potentiel de jouer un rôle clé dans la gestion des migrations climatiques. Les principes démocratiques tels que la participation citoyenne, l'égalité et la justice sociale peuvent aider à garantir que les politiques de gestion de la migration climatique sont justes, inclusives et respectueuses des droits de l'homme. Par exemple, les communautés affectées devraient avoir la possibilité de participer à l'élaboration des politiques qui les concernent.

Les chercheurs ont également souligné la nécessité de réponses politiques et juridiques appropriées à la migration climatique. Cela comprend la mise en place de cadres juridiques pour protéger les droits des personnes déplacées par le climat, ainsi que l'élaboration de politiques d'adaptation au changement climatique qui tiennent compte des migrations. Cependant, comme l'a noté la recherche, il existe encore d'importants défis à relever en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre de ces politiques.

François Gemenne met l'accent sur le besoin de politiques inclusives et respectueuses des droits de l'homme pour gérer ces migrations. Il soutient que les politiques actuelles sont souvent insuffisantes et qu'il est nécessaire de développer de nouveaux cadres juridiques et institutionnels pour répondre à ce défi.

L'interdépendance de ces facteurs est particulièrement évidente lorsque l'on considère la dimension de la démocratie. Dans de nombreux cas, la capacité d'une société à gérer les impacts du changement climatique et à soutenir ceux qui sont déplacés dépend en grande partie de la qualité de ses institutions démocratiques. Les sociétés démocratiques qui respectent l'État de droit, garantissent les droits de l'homme et maintiennent une société civile vibrante sont généralement mieux placées pour gérer les défis complexes posés par le changement climatique et la migration.

Cependant, le déplacement climatique peut également mettre sous pression les

institutions démocratiques. Par exemple, l'arrivée de grands nombres de migrants peut créer des tensions sociales et politiques, surtout si les ressources sont déjà limitées. De plus, les gouvernements peuvent être tentés de restreindre les droits de l'homme et les libertés civiles en réponse à ces pressions. Il est donc essentiel que les chercheurs et les décideurs politiques prennent en compte les implications pour la démocratie lorsqu'ils cherchent à comprendre et à gérer la migration climatique.

De nombreux chercheurs travaillent également à l'élaboration de cadres politiques et juridiques pour protéger les droits des migrants climatiques. Par exemple, le concept de "réfugié climatique" a été proposé comme moyen de reconnaître le statut particulier de ceux qui sont déplacés en raison du changement climatique.

Cependant, ce concept a été critiqué pour diverses raisons, notamment parce qu'il peut minimiser la responsabilité des États en matière de protection des droits de l'homme et parce qu'il peut être difficile à appliquer en pratique. Néanmoins, le débat sur le statut des réfugiés climatiques illustre la manière dont la recherche sur la migration climatique se croise avec des questions plus larges de droit international, de justice et de droits de l'homme.

Les réfugiés climatiques peuvent également poser des défis juridiques, car le statut de réfugié selon la Convention de Genève de 1951 ne reconnaît pas explicitement ceux qui sont forcés de fuir en raison de catastrophes environnementales. Ainsi, une réforme juridique internationale peut être nécessaire pour protéger ces individus vulnérables.

Dans ce chapitre nous avons mis en évidence le fait que le changement climatique est identifié comme un facteur d'aggravation des crises à l'échelle globale, particulièrement dans les zones déjà touchées par des conflits.

Des spécialistes comme Elisabeth Gilmore, Halvar Buhaug et Håvard Hegre soutiennent que l'échauffement climatique exacerbe les risques de conflits en compromettant les ressources de vie des communautés, en favorisant les déplacements de population à grande échelle, en contribuant à l'insécurité alimentaire et en ébranlant les structures économiques en place.

Dans un second temps, nous nous sommes attardés sur la gestion de l'eau en période de rareté. Nous avons indiqué que la gestion de l'eau engendre d'importants enjeux de gouvernance, particulièrement en ce qui a trait à la répartition des ressources hydriques.

Ces choix peuvent générer des tensions sociales et politiques, et les crises de l'eau peuvent aussi provoquer des mouvements de protestation publique, exerçant une pression supplémentaire sur les institutions démocratiques pour qu'elles répondent de manière efficace à ces problématiques.

Notre approche démontre comment le changement climatique a exacerbé la crise économique et agricole en Syrie, entraînant des problèmes tels que la sécheresse, les températures extrêmes et des réformes agraires mal gérées. Ces conditions ont provoqué des migrations massives, aggravé l'insécurité alimentaire et intensifié la guerre civile depuis 2011, ce qui a créé une crise de réfugiés sans précédent affectant non seulement la Syrie, mais aussi les pays voisins et plus largement.

5. AU-DELÀ DE LA DÉCROISSANCE : DIVERSITÉ DES APPROCHES POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DÉMOCRATIQUE

5.1. La théorie de la croissance économique de Solow : une vision optimiste

5.1.1. Les bases de la théorie de Solow

La théorie de la croissance économique de Robert Solow, également connue sous le nom de modèle de Solow-Swan, est une des bases de notre compréhension moderne de la croissance économique. Solow, un économiste américain lauréat du Prix Nobel, a élaboré ce modèle dans les années 1950.

Au cœur de sa théorie, il y a l'idée que la croissance économique provient de deux sources principales : l'accumulation de capital (c'est-à-dire l'investissement dans des machines, des infrastructures, etc.) et le progrès technologique. L'accumulation de capital permet à une économie de produire plus de biens et services, tandis que le progrès technologique améliore l'efficacité de cette production.

Selon Solow, la croissance économique est une tendance naturelle des sociétés capitalistes, et cette croissance est à long terme un processus stable, grâce à l'ajustement de l'épargne et de l'investissement. Le modèle de Solow est dynamique et se déroule dans le temps, cherchant à expliquer comment le capital, le travail et la technologie interagissent pour générer de la croissance.

5.1.2. Pourquoi Solow croit en la croissance économique malgré les défis environnementaux

Pour Solow, le progrès technologique est un facteur clé pour concilier croissance économique et durabilité environnementale. Il pense que l'innovation technologique peut permettre à une économie de produire plus de biens et services avec moins de ressources, réduisant ainsi l'empreinte écologique de la croissance économique.

Il a également suggéré que l'amélioration de la productivité du travail (grâce à la technologie) pourrait compenser la diminution de l'usage des ressources naturelles. Ainsi, l'impact environnemental de la croissance pourrait être minimisé.

5.1.3. Critiques de la vision de Solow

Bien que la théorie de Solow ait profondément influencé notre compréhension de la croissance économique, elle a aussi été largement critiquée. Certaines critiques portent sur le fait que le modèle ne prend pas en compte les limites physiques de la croissance : il n'y a pas de place pour la finitude des ressources naturelles dans le modèle de Solow.

De plus, l'accent mis par Solow sur le progrès technologique comme solution aux problèmes environnementaux est souvent contesté. Les critiques soutiennent que la technologie ne peut pas toujours compenser l'épuisement des ressources naturelles ou résoudre les problèmes environnementaux comme le changement climatique. De plus, l'innovation technologique peut parfois créer de nouveaux problèmes environnementaux.

Enfin, certains pensent que la théorie de Solow accorde trop d'importance à la croissance économique comme indicateur du bien-être social. Ils soutiennent que le

modèle néglige d'autres aspects importants du bien-être humain, tels que l'égalité, la santé et l'environnement.

5.1.4. L'importance de l'égalité et du bien-être dans la croissance économique

La critique du modèle de Solow ne se limite pas à la question de la durabilité environnementale. Un autre point de contestation majeur réside dans le fait que la croissance économique, telle que définie et mesurée par Solow et la plupart des économistes traditionnels, n'équivaut pas nécessairement à l'amélioration du bien-être humain.

Pour de nombreux chercheurs et penseurs, le fait de concentrer l'attention principalement sur la croissance du PIB peut détourner l'attention des problèmes de distribution de la richesse et de l'égalité des chances, qui sont essentiels pour le bien-être humain⁸. Dans cette optique, le fait de poursuivre la croissance économique sans tenir compte de la distribution de la richesse peut mener à des sociétés fortement inégalitaires, où une petite élite accumule une grande partie de la richesse tandis que la majorité de la population reste pauvre.

5.1.5. Le rôle de la démocratie dans la croissance économique

La démocratie, comme système qui permet une participation équitable et inclusive à la prise de décisions, joue également un rôle important dans la manière dont nous devrions envisager la croissance économique. Les critiques du modèle de Solow soulignent souvent que sa vision de la croissance économique peut négliger l'importance de la participation démocratique.

En effet, dans le modèle de Solow, la croissance économique est en grande partie déterminée par des facteurs technologiques et économiques, et il n'y a pas beaucoup de place pour les décisions politiques ou les préférences démocratiques. Cette vision de la croissance économique peut donner l'impression que la croissance est une force impersonnelle et inévitable, plutôt qu'un processus qui peut être influencé par des décisions politiques et démocratiques.

Il existent d'autres visions de la croissance économique, notamment celle d'Amartya Sen, qui met l'accent sur l'égalité, le bien-être et la démocratie.

5.2. Bjørn Lomborg et l'optimisme environnemental

Bjørn Lomborg, statisticien danois et auteur du livre "L'écologiste sceptique", est surtout connu pour ses arguments optimistes concernant la technologie et la croissance économique. Selon lui, la croissance économique est non seulement compatible avec la durabilité environnementale, mais elle est également nécessaire pour y parvenir.

Lomborg argumente que la technologie, stimulée par la croissance économique, est capable de résoudre les défis environnementaux auxquels nous sommes confrontés. Par exemple, il soutient que l'innovation technologique peut permettre de développer des sources d'énergie renouvelables plus efficaces et moins chères, ce qui réduirait notre dépendance à l'égard des combustibles fossiles sans compromettre notre

⁸ Cf. Annexe 5 – L'économie du bien-être - la vision Européenne

niveau de vie. Il prône également l'adaptation aux changements climatiques par le biais de technologies de pointe et d'infrastructures résilientes.

Lomborg voit la technologie et l'innovation comme des moteurs essentiels du progrès humain. Pour lui, c'est par l'innovation technologique que nous avons résolu nombre de nos problèmes précédents, et c'est ainsi que nous résoudrons nos problèmes futurs. Par exemple, Lomborg pointe l'innovation dans le domaine de l'énergie renouvelable, telle que l'amélioration de l'efficacité des panneaux solaires, comme une démonstration de la manière dont la technologie peut nous aider à surmonter les défis environnementaux.

Il fait également valoir que la croissance économique est indispensable pour financer cette innovation. En effet, les fonds nécessaires pour la recherche et le développement dans des domaines tels que l'énergie renouvelable et la capture du carbone proviennent généralement de l'excédent économique généré par la croissance.

Lomborg s'oppose fortement à l'idée de décroissance. Pour lui, la croissance économique a été un facteur déterminant dans l'amélioration de la qualité de vie humaine, en réduisant la pauvreté et en augmentant l'espérance de vie. Il considère que la décroissance serait un pas en arrière, réduisant la qualité de vie et exacerbant la pauvreté, en particulier dans les pays en développement. Pour lui, la décroissance est un luxe que seuls les pays riches peuvent se permettre, tandis que les pays en développement ont besoin de la croissance économique pour améliorer les conditions de vie de leur population.

Il donne l'exemple des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, qui visent à éradiquer la pauvreté et à améliorer la santé et l'éducation, entre autres. Selon lui, atteindre ces objectifs nécessite une croissance économique, car c'est elle qui fournit les ressources nécessaires pour investir dans ces domaines⁹. Il fait également valoir que la croissance économique est nécessaire pour financer les efforts de conservation de l'environnement. Sans croissance économique, selon lui, nous n'aurions pas les ressources nécessaires pour investir dans des technologies respectueuses de l'environnement et pour protéger les écosystèmes.

Les idées de Lomborg ont suscité un débat considérable. Certains le considèrent comme un pragmatique nécessaire pour contrebalancer ce qu'ils considèrent comme un environnementalisme parfois trop alarmiste. D'autres voient en lui un négationniste du changement climatique, bien que Lomborg reconnaisse le changement climatique comme un problème sérieux.

⁹ Cf. Annexe 4

Proportion de pays ou régions ayant des données disponibles depuis 2015, par objectif (en pourcentage)

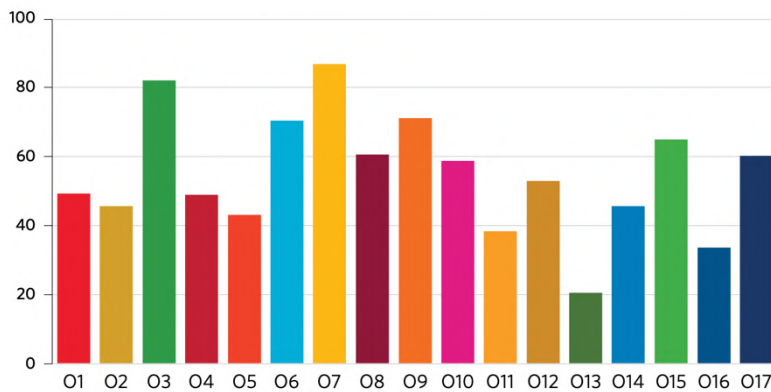


Figure 14 : Atteinte des objectifs du développement durable – source rapport ONU 2022

Les critiques de Lomborg affirment souvent que sa foi dans le pouvoir de la technologie et de l'innovation ignore le fait que de nombreux problèmes environnementaux sont le résultat de systèmes économiques et sociaux dysfonctionnels, et ne peuvent être résolus simplement en inventant de nouvelles technologies. Pour ces critiques, le discours de Lomborg sur la technologie et l'innovation sert à détourner l'attention de la nécessité d'un changement systémique plus profond.

5.3. Duflo et Banerjee : Croissance Économique et Lutte contre la Pauvreté

Esther Duflo et Abhijit Banerjee, deux économistes qui ont remporté le prix Nobel d'économie en 2019 pour leurs travaux sur la réduction de la pauvreté mondiale, sont bien connus pour leur point de vue sur le rôle crucial de la croissance économique dans l'éradication de la pauvreté. Ils ont également exprimé des préoccupations quant aux conséquences que pourrait avoir une politique de décroissance sur les populations les plus pauvres.

L'argument de Duflo et Banerjee sur la croissance pour éradiquer la pauvreté

Duflo et Banerjee soutiennent que la croissance économique est essentielle pour sortir les gens de la pauvreté. Leur travail a mis en évidence le rôle crucial des interventions à petite échelle et ciblées pour aider les personnes vivant dans la pauvreté à améliorer leurs conditions de vie. Cependant, ils soulignent également que ces interventions ne peuvent pas, à elles seules, résoudre le problème de la pauvreté à grande échelle. Pour cela, la croissance économique est nécessaire.

Ils donnent l'exemple de la Chine et de l'Inde, où la croissance économique rapide a permis de sortir des centaines de millions de personnes de la pauvreté en quelques décennies. D'autre part, ils mettent en garde contre le risque de stagnation économique, qui pourrait empêcher les progrès dans la lutte contre la pauvreté et même les inverser.

Duflo et Banerjee ont exprimé des préoccupations quant à l'idée de décroissance, principalement en raison de son impact potentiel sur les populations les plus pauvres. Ils soutiennent que si les économies riches peuvent se permettre de réduire leur production et leur consommation sans trop affecter le bien-être de leurs

citoyens, ce n'est pas le cas pour les pays pauvres.

En fait, ils affirment que la décroissance pourrait avoir des conséquences désastreuses pour les pauvres, car elle pourrait entraver les progrès dans la lutte contre la pauvreté. Si les économies riches décidaient de réduire leur consommation, cela pourrait avoir un impact négatif sur les économies en développement qui dépendent des exportations vers ces pays.

L'approche de Duflo et Banerjee à la transition écologique

Cela ne signifie pas que Duflo et Banerjee ignorent les défis environnementaux. Au contraire, ils sont conscients de la nécessité d'une transition vers une économie plus durable. Cependant, ils estiment que cette transition doit être réalisée de manière à ne pas pénaliser les populations les plus vulnérables.

Duflo et Banerjee proposent de faire face à ces défis en utilisant une combinaison d'innovations technologiques, de mesures politiques et d'aide au développement pour aider les pays pauvres à suivre un chemin de développement plus durable. Par exemple, ils soutiennent que les pays riches devraient investir davantage dans la recherche et le développement de technologies vertes, et aider les pays en développement à accéder à ces technologies.

Pour résumer, l'approche de Duflo et Banerjee met l'accent sur l'équité et la justice dans la transition vers une économie plus durable. Ils soutiennent que tous les pays, riches et pauvres, ont un rôle à jouer dans cette transition, mais que les pays riches devraient assumer une plus grande part de la responsabilité, étant donné leur capacité à investir dans des technologies plus propres et leur contribution historique plus importante aux émissions de gaz à effet de serre.

5.4. Équilibrer croissance et décroissance : des perspectives alternatives

5.4.1. Les concepts de croissance verte et de croissance inclusive

La croissance verte et la croissance inclusive sont deux approches alternatives qui cherchent à réconcilier le développement économique avec le respect de l'environnement et la justice sociale.

La croissance verte est une stratégie économique qui vise à favoriser une croissance économique qui est respectueuse de l'environnement. Elle se concentre sur la promotion de technologies propres, d'efficacité énergétique et d'une gestion durable des ressources naturelles. Par exemple, l'Union européenne a adopté le "Green Deal" qui vise à faire de l'Europe le premier continent neutre en carbone d'ici 2050 en investissant massivement dans les technologies vertes et en transformant les systèmes énergétiques et de transport.

La croissance inclusive, d'autre part, vise à garantir que les bénéfices de la croissance économique sont partagés plus équitablement parmi la population. Elle met l'accent sur l'élimination de la pauvreté, la réduction des inégalités et la promotion de l'emploi décent pour tous. Par exemple, le gouvernement du Costa Rica a mis en œuvre des politiques de croissance inclusive qui ont réussi à réduire la pauvreté et à améliorer l'accès à l'éducation et aux soins de santé, tout en protégeant l'environnement.

Amartya Sen, lauréat du Prix Nobel d'économie (1998), est connu pour avoir introduit une nouvelle dimension dans le débat sur la croissance économique. Sa vision de la croissance économique va au-delà de la simple augmentation des revenus ou de la production économique. Selon Sen, la croissance économique est un moyen d'atteindre un objectif plus large, à savoir l'amélioration du bien-être humain et de la qualité de vie pour tous.

C'est l'idée centrale de son concept de "développement comme liberté", où le développement est vu comme un processus qui vise à élargir les libertés substantielles dont jouissent les individus. Pour Sen, ces libertés incluent non seulement les droits civils et politiques, mais aussi une gamme de dimensions sociales et économiques, comme la possibilité d'obtenir un travail rémunéré, d'avoir accès à l'éducation et aux soins de santé, et de vivre dans un environnement propre et sain.

En ce qui concerne la transition écologique, Sen insiste sur la nécessité de garantir l'égalité et l'équité. Il souligne que la transition écologique ne devrait pas être menée au détriment des pauvres et des marginalisés, qui sont souvent les plus vulnérables aux impacts du changement climatique et de la dégradation environnementale. Au lieu de cela, il propose de lier la transition écologique à l'objectif plus large d'éradiquer la pauvreté et d'améliorer la qualité de vie pour tous. Cela implique de mettre en place des politiques et des interventions qui garantissent non seulement la durabilité environnementale, mais aussi l'équité sociale.

5.4.2. La décroissance sélective ou "décroissance verte"

La décroissance verte est une approche qui soutient une transition vers une économie plus durable en favorisant une décroissance sélective de certains secteurs de l'économie. Cela signifie que certains secteurs qui sont particulièrement nocifs pour l'environnement, comme les industries extractives et fossiles, devraient être réduits, tandis que d'autres secteurs qui contribuent à la durabilité, comme les énergies renouvelables et l'agriculture biologique, devraient être encouragés à croître.

Par exemple, en Allemagne, le gouvernement a adopté une politique de sortie progressive du charbon d'ici 2038, tout en soutenant le développement de l'énergie éolienne et solaire. C'est un exemple de décroissance verte, où le secteur de l'énergie fossile est en décroissance, tandis que le secteur des énergies renouvelables est en croissance.

5.4.3. Les modèles de prospérité sans croissance

Les modèles de prospérité sans croissance, comme celui proposé par l'économiste britannique Tim Jackson dans son livre "Prosperity Without Growth", remettent en question l'idée que la croissance économique est le seul chemin vers le progrès et le bien-être.

Selon Jackson, il est possible d'obtenir un haut niveau de bien-être humain tout en maintenant une empreinte écologique durable. Il propose un modèle économique où le bien-être des citoyens n'est pas mesuré par la consommation matérielle, mais par d'autres indicateurs tels que la santé, l'éducation, la qualité des relations sociales et

le sentiment de satisfaction dans la vie.

Dans ce modèle, l'objectif est de créer une "économie de service" où la consommation de biens matériels est remplacée par l'utilisation de services qui répondent aux besoins humains tout en minimisant l'impact sur l'environnement. Par exemple, au lieu d'acheter une voiture, une personne pourrait utiliser un service de partage de voitures, ce qui réduit la nécessité de produire et d'acheter de nouvelles voitures.

En outre, Jackson met l'accent sur l'importance de réduire les inégalités et de promouvoir des modes de vie plus simples et plus durables. Il soutient que pour faire face à la crise écologique, nous devons changer notre façon de vivre et nos valeurs culturelles, en mettant l'accent sur la coopération, la solidarité et le soin de la nature.

D'autres auteurs comme Herman Daly, Kate Raworth Peter Victor ou Juliet Schor ont également contribué au discours sur la prospérité sans croissance. Ils ne prônent pas nécessairement un arrêt complet de la croissance économique, mais plutôt un changement dans la façon dont nous mesurons et comprenons la "prospérité". Ils plaident pour une économie qui priorise le bien-être humain et la durabilité environnementale plutôt que la croissance du PIB à tout prix

En résumé, ces modèles de prospérité sans croissance montrent qu'il est possible d'envisager une alternative à la croissance économique continue, qui tient compte à la fois des défis écologiques et des besoins sociaux. Cependant, leur mise en œuvre nécessite des changements profonds dans nos systèmes économiques et sociaux, ainsi que dans nos modes de vie et nos valeurs culturelles.

5.5. Démocratie et transition écologique : la voie à suivre

Le rôle crucial de la démocratie dans le débat sur la croissance versus décroissance
La démocratie joue un rôle essentiel dans la transition vers une société post-croissance. La transition écologique nécessite un changement radical des modes de production et de consommation. Ce changement ne peut être efficacement réalisé que par le biais d'un processus démocratique.

La démocratie offre une plateforme pour un débat ouvert et inclusif sur les questions fondamentales telles que : Qu'est-ce que la prospérité ? Quels sont nos véritables besoins en tant qu'individus et en tant que société ? Comment pouvons-nous répartir équitablement les ressources limitées de notre planète ?

L'histoire récente nous offre plusieurs exemples de la manière dont la démocratie peut faciliter une transition écologique. Par exemple, le mouvement des "Villes en Transition" initié par Rob Hopkins au Royaume-Uni en 2006. Ce mouvement encourage les communautés locales à s'engager dans des actions visant à réduire leur dépendance à l'égard des combustibles fossiles, à travers des initiatives démocratiques à la base.

Le potentiel de la démocratie participative dans la transition écologique
L'importance de la démocratie participative dans la transition écologique ne peut être sous-estimée. La démocratie participative permet une implication directe des

citoyens dans la prise de décisions qui affectent leur vie quotidienne, y compris celles liées à l'environnement.

Pour Sen, la démocratie n'est pas simplement une question de droits politiques et de libertés civiles, bien qu'il considère ces éléments comme essentiels. Elle est aussi, et peut-être surtout, un moyen d'améliorer le bien-être matériel et social de la population. Il considère la démocratie comme "un gouvernement par discussion" - une vision qui va au-delà du simple vote à majorité et qui comprend l'engagement public, le débat et le dialogue en tant que composants essentiels d'un système démocratique sain.

Il affirme que la famine et la pauvreté extrême n'ont pas lieu dans des pays démocratiques, non pas parce que les gouvernements démocratiques sont toujours bienveillants, mais parce que l'existence de structures démocratiques et d'une presse libre signifie que les gouvernements ne peuvent pas ignorer les souffrances de leurs citoyens sans subir de conséquences politiques.

Dans le contexte de la transition écologique, l'approche de Sen souligne l'importance d'assurer que le processus est guidé par les principes de justice sociale et de démocratie participative. Les citoyens devraient non seulement être informés et consultés sur les politiques de transition, mais ils devraient également avoir la possibilité d'orienter ces politiques en fonction de leurs propres priorités et besoins. De plus, Sen souligne également l'importance de la justice intergénérationnelle - le devoir que nous avons envers les générations futures de leur laisser un monde dans lequel ils peuvent vivre et prospérer. Cette notion est au cœur des discussions sur la soutenabilité environnementale et sur la nécessité de rééquilibrer notre économie et notre société pour mettre fin à une exploitation excessive des ressources naturelles.

En conclusion, trouver un chemin vers une transition juste et durable

La transition écologique nécessite un changement profond dans la façon dont nous organisons nos sociétés. Que ce soit par le biais d'une décroissance sélective, d'une croissance verte, ou d'une prospérité sans croissance, il est clair que nous ne pouvons plus nous permettre de poursuivre le modèle actuel de croissance sans fin.

Le défi réside dans la manière dont nous pouvons opérer ce changement de manière juste et équitable. Cela nécessite une démocratie forte et participative, où les citoyens ont leur mot à dire sur le type de société qu'ils veulent voir émerger. Il n'y a pas de solution unique à tous les problèmes que nous rencontrons. Cependant, par un débat ouvert et démocratique, nous pouvons tous contribuer à la construction d'un avenir durable pour les générations à venir.

Ce chapitre questionne l'actuelle obsession pour la croissance économique et le consumérisme, mettant en évidence leur incompatibilité avec les limites écologiques de notre planète. Il propose un chemin vers l'accroissance, impliquant des changements sociaux radicaux comme la relocalisation de la production et la réduction du temps de travail, pour améliorer notre bien-être et diminuer notre impact environnemental. Certains auteurs suggèrent que l'opposition à la décroissance peut résulter d'une interprétation erronée du concept et de certains biais psychologiques. Changer nos perceptions courantes pourrait donc rendre la décroissance plus attrayante et réalisable.

L'urbanisme est présenté comme un outil clé de cette transition, avec l'idée qu'une ville dense et bien planifiée peut assurer un niveau de vie élevé tout en minimisant son empreinte écologique. En parallèle, la démocratie, envisagée comme un mode de vie impliquant une participation citoyenne active, la décentralisation du pouvoir et la coopération, est considérée comme essentielle pour une transition vers la décroissance socialement acceptée. En reformulant nos perceptions, en adoptant un urbanisme durable et en renforçant la démocratie, l'idée de décroissance pourrait devenir plus acceptable et réalisable.

6. AU-DELÀ DE LA CROISSANCE : ACCEPTABILITÉ, JUSTICE SOCIALE ET PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE

6.1. Acceptabilité de la décroissance : notions clés et défis

L'émergence du concept de décroissance a été principalement suscitée par les défis environnementaux actuels et futurs. L'idée centrale de la décroissance est de remettre en question la préoccupation dominante de la société pour la croissance économique, en reconnaissant que les ressources de notre planète sont limitées. Cependant, cela soulève des questions cruciales : Les sociétés occidentales sont-elles prêtes à accepter une diminution significative de leur niveau de vie ? Et si non, comment envisager une transition vers la décroissance qui soit à la fois juste et démocratique ?

Pour saisir pleinement la notion de décroissance, il est aussi crucial d'explorer la manière dont notre société valorise actuellement le travail et la production. Dans ce contexte, la théorie de David Graeber sur les "bullshit jobs" (emplois inutiles ou superflus) apporte une perspective intéressante.

David Graeber a avancé l'idée que de nombreux emplois dans les économies modernes sont superflus et n'apportent aucune contribution significative à la société. Selon Graeber, ces emplois sont non seulement un gaspillage de temps et de talents humains, mais ils contribuent également à l'aliénation des travailleurs qui les occupent. Ces individus sont conscients de l'inutilité de leur travail, une situation qui génère du stress, de l'insatisfaction et un manque de sens.

Cela nous pousse à réévaluer la notion même de production dans nos sociétés. Actuellement, la croissance économique est généralement associée à une augmentation de la production et de la consommation. Cependant, si une part importante de cette production est inutile, voire nuisible, la croissance devient alors moins désirable. L'argument de Graeber suggère que nous pourrions tous travailler moins, tout en conservant les emplois utiles et en éliminant les "bullshit jobs". Cela pourrait aboutir à une meilleure qualité de vie pour les individus et à une réduction significative de notre empreinte écologique.

Il est donc important de reconnaître que la décroissance n'implique pas nécessairement une diminution de notre bien-être. Au contraire, en repensant ce que nous valorisons et en nous libérant des contraintes des "bullshit jobs", nous pourrions construire une société plus satisfaisante et plus durable. Ainsi, en repensant le travail et la valeur dans le contexte de la décroissance, nous pourrions être en mesure de déplacer notre focus de la quantité à la qualité, des bénéfices à la valeur sociale et environnementale, de la croissance sans fin à la durabilité à long terme.

La décroissance ne se résume pas à une simple réduction de la consommation de biens matériels. Elle propose une redéfinition de ce que signifie "bien vivre", en passant d'un accent sur l'accumulation de biens à un accent sur la qualité de vie. Cette dernière englobe plusieurs dimensions, y compris la santé, l'éducation, la réalisation personnelle, la durabilité environnementale et le bien-être social.

Pour que les sociétés occidentales acceptent une décroissance, il est essentiel qu'elles comprennent que la diminution de la consommation matérielle peut coexister

avec l'amélioration d'autres aspects du niveau de vie. Une décroissance économique accompagnée d'une diminution de la pollution et d'une amélioration de la santé publique pourrait être un compromis acceptable.

Envisager une transition vers la décroissance de manière juste et démocratique nécessite une répartition équitable des coûts et des bénéfices. Cela pourrait inclure des initiatives de redistribution, l'établissement d'un revenu de base universel, ou la promotion de l'économie circulaire pour atténuer les inégalités économiques et sociales.

En outre, la démocratie doit être au cœur de cette transition. Cela nécessite l'engagement de tous les acteurs de la société - des citoyens aux entreprises, en passant par les organisations de la société civile - dans le processus décisionnel. Les consultations publiques, les référendums, et l'utilisation de technologies numériques pour faciliter la participation citoyenne sont autant de mécanismes pouvant aider à rendre cette transition démocratique. La Figure 15 présente le rôle de la démocratie dans le processus de la transition écologique ainsi que le lien avec les ODD.



Figure 15 : Rôle de la démocratie dans la transition et les ODD

6. 2. Comprendre la résistance : aspects psychologiques et sociétaux

La perspective de la décroissance implique un défi majeur pour les sociétés occidentales, profondément ancrées dans l'idée de croissance économique

constante. Un point de départ pour comprendre cette acceptabilité complexe peut être le paradoxe d'Easterlin.

Le paradoxe d'Easterlin

Richard Easterlin (économiste américain) a démontré dans les années 1970 qu'au-delà d'un certain seuil, l'augmentation du revenu n'entraîne pas une augmentation correspondante du bonheur.

Dans ses travaux ultérieurs au cours des décennies qui ont suivi, Easterlin a observé de nouveau le même phénomène étonnant : de 1946 à 2014, malgré une multiplication par trois du PIB par habitant, le niveau de satisfaction de vie est resté stable aux États-Unis.

Easterlin se demande pourquoi une augmentation de revenu n'entraîne pas systématiquement une amélioration du bonheur. Il avance deux arguments pour éclaircir ce paradoxe :

Premièrement, il considère que l'amélioration du bien-être provoquée par une augmentation de revenu est seulement de courte durée. Au-delà de l'excitation initiale due à une augmentation soudaine du revenu, les gens finissent par s'adapter à leur nouvelle situation financière, une réalité décrite comme "adaptation hédoniste" par les psychologues américains Philip Brickman et Donald Campbell. Ils soutiennent que lorsqu'il y a une augmentation de revenu, les attentes et les désirs augmentent parallèlement, ce qui signifie qu'il n'y a pas de gain durable en matière de bonheur.

Deuxièmement, Easterlin propose que le niveau de satisfaction des individus augmente davantage lorsque leur revenu croît plus rapidement que celui des autres. Lorsque tout le monde devient plus riche, le bien-être général n'augmente pas, car personne ne se sent plus riche par rapport à la moyenne. Quand on a assez pour vivre convenablement, la richesse relative devient plus importante que la richesse absolue : les gens sont plus satisfaits quand ils possèdent plus que les autres plutôt que quand leur revenu augmente au même rythme que celui des autres.

Ces deux arguments, basés sur l'habitude et la comparaison sociale, laissent à penser qu'une fois que les besoins essentiels de subsistance sont couverts (nourriture, logement adéquat, etc.), le niveau de richesse devient moins important, et même parfois n'ajoute plus au bien-être. Le bonheur dépendrait alors davantage de facteurs non monétaires, qu'ils soient individuels (santé, accomplissement professionnel et personnel, etc.) ou collectifs (qualité de l'environnement, des services publics, des institutions, etc.).

Plusieurs recherches ont cherché à identifier le revenu au-delà duquel le bonheur n'augmente plus. L'étude notable de Daniel Kahneman et Angus Deaton, tous deux lauréats du prix Nobel d'économie, suggérait en 2010 que le revenu à partir duquel le bien-être cesse de croître était d'environ 75 000 dollars par an.

De leur côté, en 2018, quatre chercheurs - Andrew Jebb, Louis Tay, Ed Diener et Shigehiro Oishi - ont proposé un seuil un peu plus élevé, aux alentours de 95 000 dollars par an (ou 100 000 en Europe). Ils ont également signalé que l'impact du revenu sur le bien-être émotionnel quotidien (tel que la joie, la tristesse ou la colère) s'estompe à partir de 60 000 et 75 000 dollars par an (ou 50 000 en Europe).

Ce paradoxe souligne une discordance entre notre aspiration à la croissance économique et l'amélioration effective de notre bien-être, proposant une critique implicite du consumérisme et de l'accumulation de biens matériels.

Le travail de Tim Jackson, économiste écologique et auteur de "Prosperity without Growth", complète la perspective d'Easterlin. Jackson souligne l'impasse de l'obsession sociétale pour la croissance économique : le système économique actuel nécessite une croissance constante pour éviter l'instabilité économique, mais cette croissance perpétuelle est incompatible avec les limites de notre planète.

De plus, le psychologue social Tim Kasser a étudié la relation entre les valeurs matérialistes et le bien-être. Ses recherches indiquent que ceux qui accordent une grande importance à la richesse, au statut et à l'image ont tendance à avoir des niveaux de bien-être plus faibles, à souffrir davantage de problèmes de santé mentale et à être moins respectueux de l'environnement.

Le concept de "déli implicit" peut également expliquer la résistance à la décroissance. Proposé par le psychologue Kari Marie Norgaard, il décrit comment, malgré une prise de conscience générale du changement climatique, beaucoup choisissent d'ignorer la crise, car y faire face est trop difficile ou perturbateur pour leur style de vie.

Les défis du changement de comportement sont largement reconnus dans la littérature sur la psychologie de la conservation. Les travaux de Robert Gifford, connus sous le concept de « Dragons de l'Inaction » désigne les obstacles psychologiques qui freinent les individus à agir de manière écologiquement responsable malgré leur conscience des enjeux environnementaux. Gifford a identifié un total de 37 "dragons" qui sont regroupés en sept catégories générales :

Les contraintes limitées à l'individu : Ces obstacles sont liés à la personnalité, aux valeurs et à la sensation de pouvoir accomplir des actions. Par exemple, une personne pourrait ne pas croire en sa capacité à faire une différence.

Les idéologies : Ce sont les croyances qui justifient l'inaction, comme le rejet de la science environnementale ou la croyance que la technologie résoudra tous les problèmes.

Les comparaisons avec les autres : Les individus peuvent se comparer aux autres pour justifier leur propre inaction. Par exemple, une personne peut penser : "Pourquoi devrais-je faire des efforts si les autres ne le font pas ?"

Les perceptions de risques et de coûts : Les individus peuvent percevoir que les actions environnementales sont risquées ou coûteuses.

La désapprobation sociale : Les individus peuvent craindre d'être marginalisés ou ostracisés s'ils agissent de manière écologique.

Les conditions habituelles : Les habitudes peuvent rendre difficile le changement de comportement. Par exemple, une personne qui conduit habituellement au travail pourrait trouver difficile de passer aux transports en commun.

Le contexte limitant : Enfin, les contraintes du contexte externe, comme le manque de temps ou d'argent, peuvent entraver l'action environnementale.

Nous pouvons également prendre en compte les travaux d'Albert Moukheiber, docteur en neurosciences cognitives et psychologue clinicien. Sa recherche met en lumière les mécanismes psychologiques sous-jacents qui influencent nos

perceptions et nos attitudes envers les idées de croissance et de décroissance. Il insiste sur le rôle des biais cognitifs dans la manière dont nous appréhendons le monde. Ces biais peuvent distordre notre perception de la réalité, nous poussant à accepter ou rejeter certaines idées non pas sur la base de leur validité intrinsèque, mais en fonction de la façon dont elles se conforment à nos croyances et attentes préexistantes.

Dans le contexte de la décroissance, ces biais peuvent se manifester de diverses façons. Par exemple, le biais de confirmation peut nous amener à privilégier les informations qui soutiennent notre vision actuelle de la croissance économique comme synonyme de progrès, tout en minimisant ou en ignorant les preuves contraires. De même, **le biais de statu quo**¹⁰ peut nous rendre réticents à envisager des changements radicaux dans notre mode de vie ou notre économie, même si ces changements pourraient être bénéfiques à long terme.

Par ailleurs, il met en avant le rôle que joue notre "cogito" dans notre compréhension du monde. Selon lui, nos pensées et nos perceptions façonnent notre réalité, et sont elles-mêmes façonnées par un ensemble complexe d'influences culturelles, sociales et psychologiques. Cela signifie que notre perception de la croissance et de la décroissance n'est pas simplement une question de faits objectifs, mais est profondément enracinée dans notre façon de penser le monde.

En somme, pour comprendre et aborder la résistance à la décroissance, il est essentiel de prendre en compte ces mécanismes psychologiques. En mettant en lumière les biais cognitifs et en mettant en question nos perceptions habituelles, nous pouvons espérer rendre l'idée de décroissance plus acceptable et envisageable.

Comprendre la résistance sociétale à la décroissance nécessite de considérer le travail de chercheurs tels que Serge Latouche, un économiste français et un des principaux théoriciens de la décroissance. Latouche, par son **concept d'accroissance**, propose une réinterprétation profonde de notre rapport à l'économie et à la croissance.

L'accroissance, selon l'auteur, remet en question la primauté et la centralité de la croissance économique dans nos sociétés. Elle promeut une vision du monde où l'économie ne serait plus orientée vers une croissance constante, mais vers la

¹⁰Le biais de statu quo est un terme formalisé par les économistes William Samuelson et Richard Zeckhauser en 1988 et utilisé en économie comportementale et en psychologie cognitive désignant la tendance des individus à préférer que les choses restent dans leur état actuel, c'est-à-dire à résister au changement. Ce biais peut se manifester de différentes façons et dans différents contextes, mais la caractéristique commune est une préférence pour la situation actuelle ou une résistance à son changement.

Dans le contexte de la prise de décision, par exemple, le biais de statu quo peut conduire les gens à choisir l'option qui maintient la situation actuelle, même si une autre option pourrait être plus bénéfique. Cela peut se produire pour diverses raisons, y compris l'aversion pour la perte (les gens valorisent généralement plus la perte d'un bien qu'ils possèdent déjà par rapport au gain d'un bien qu'ils ne possèdent pas), l'incertitude ou le manque d'information sur les autres options, et l'effort perçu nécessaire pour changer.

Dans le contexte de la décroissance, le biais de statu quo peut contribuer à la résistance aux changements qui seraient nécessaires pour passer à une économie de décroissance. Par exemple, les gens peuvent être réticents à changer leurs habitudes de consommation ou à accepter des politiques qui réduiraient la croissance économique, même si ces changements pourraient être bénéfiques pour l'environnement à long terme.

satisfaction des besoins humains, le tout dans le respect des limites écologiques de la Terre.

Ce concept est une réponse aux critiques qui associent la "décroissance" à une récession ou à une contraction économique. Au contraire, l'accroissance suggère une réorientation profonde des priorités de la société, mettant l'humain et l'environnement au cœur de ses préoccupations plutôt que la poursuite sans fin de la croissance économique.

Serge Latouche imagine une transition vers l'accroissance à travers une série de transformations radicales de la société : relocalisation de la production, réduction du temps de travail, promotion de l'économie circulaire, abandon de la consommation comme indicateur de succès et de bonheur. Ces transformations, loin d'incarner un retour à un mode de vie passé, sont envisagées comme un saut vers un avenir plus durable et équitable.

Il est donc crucial de comprendre que la résistance à la décroissance peut être due à une mécompréhension du concept en lui-même. L'accroissance illustre que la décroissance n'est pas synonyme de récession, mais représente un changement de paradigme profond dans notre conception de l'économie et du progrès. Ainsi, pour rendre la décroissance acceptable, il est essentiel d'engager un dialogue sur ces nouvelles perspectives et de travailler à changer les imaginaires collectifs.

La résistance à la décroissance est en partie due à une combinaison d'aspects psychologiques et sociétaux. Nous avons déjà examiné le paradoxe d'Easterlin qui suggère que l'augmentation du revenu n'est pas synonyme d'un accroissement du bonheur au-delà d'un certain point. Cependant, notre société valorise la richesse matérielle, souvent au détriment de la santé mentale, des relations sociales et de l'environnement.

Le travail de Tim Jackson, économiste écologique et auteur de "Prosperity without Growth", complète la perspective d'Easterlin. Jackson souligne l'impasse de l'obsession sociétale pour la croissance économique : le système économique actuel nécessite une croissance constante pour éviter l'instabilité économique, mais cette croissance perpétuelle est incompatible avec les limites de notre planète.

De plus, le psychologue social Tim Kasser a étudié la relation entre les valeurs matérialistes et le bien-être. Ses recherches indiquent que ceux qui accordent une grande importance à la richesse, au statut et à l'image ont tendance à avoir des niveaux de bien-être plus faibles, à souffrir davantage de problèmes de santé mentale et à être moins respectueux de l'environnement.

Le concept de "déli implicite" peut également expliquer la résistance à la décroissance. Proposé par le psychologue Kari Marie Norgaard, il décrit comment, malgré une prise de conscience générale du changement climatique, beaucoup choisissent d'ignorer la crise, car y faire face est trop difficile ou perturbateur pour leur style de vie.

Ces aspects psychologiques et sociétaux révèlent que le défi de la décroissance dépasse largement le cadre économique. C'est un défi qui exige une transformation profonde de nos valeurs et comportements, qui sont actuellement orientés vers la consommation et la croissance. Pour que la décroissance soit acceptée, il est nécessaire de remettre en question ces idéologies dominantes et de promouvoir une culture qui valorise la durabilité, le bien-être collectif et la qualité de vie. Cette

redéfinition des valeurs sociétales est un processus lent, qui nécessite de l'éducation, de la sensibilisation et du dialogue.

6.3. Le Rôle crucial de l'urbanisme

Notre imaginaire de la ville écologique est souvent peuplé d'espaces verts, de maisons individuelles, d'éoliennes et de panneaux solaires. Une expérience menée avec des étudiants a révélé que 72% d'entre eux dessinent des villes composées de maisons individuelles, 86% incluent des espaces verts et 77% favorisent une urbanisation étalement. Pourtant, seuls 12% envisagent le recyclage des déchets et 33% incluent des sources d'énergie renouvelables dans leur vision. En outre, plus de la moitié envisagent l'usage de vélos ou de transports en commun, faisant de la voiture un ennemi dans leur imagination.

Cette vision de la ville écologique, cependant, ne correspond pas nécessairement à une réalité écologique. Le magazine Forbes, par exemple, a couronné le Vermont comme la région la plus écologique des États-Unis, célèbre pour sa bucolique beauté, ses habitants respectueux de l'environnement et ses belles maisons individuelles. Pourtant, malgré cette image verte, le Vermont a un bilan écologique catastrophique, en grande partie dû à l'étalement urbain, qui favorise l'usage inefficace de l'énergie et les déplacements en voiture.

Contre toute attente, la ville la plus écologique des États-Unis est New York. En dépit de son manque d'espaces verts et de maisons individuelles, la ville est étonnamment plus verte que beaucoup d'autres villes américaines. Les New-Yorkais sont moins énergivores, leur bilan carbone est meilleur, avec des émissions de CO2 inférieures de 30% à la moyenne nationale. Ces performances sont principalement dues à la densité de population élevée de la ville qui favorise l'efficacité énergétique et l'usage des transports en commun.

Ce constat souligne l'importance d'un urbanisme réfléchi dans la transition vers une société de décroissance. La perception idéalisée et l'attitude bienveillante envers l'écologie peuvent parfois mener à des choix contraires aux principes du développement durable. La sensibilisation à ces contradictions est donc un défi majeur dans le processus de transition vers la décroissance.

Dans le contexte de la décroissance, l'acceptabilité de la réduction du niveau de vie implique également une révision de nos imaginaires. Pour éviter le piège des "bonnes intentions" qui peuvent conduire à des résultats écologiquement désastreux, il est crucial de questionner et de transformer nos représentations de la vie urbaine et rurale, de la consommation et du bien-être.

L'urbanisme, en tant qu'outil de transition, peut jouer un rôle crucial pour orienter ce changement d'imaginaire. Des villes compactes, bien conçues, peuvent offrir une qualité de vie élevée tout en minimisant leur impact écologique. Ainsi, l'urbanisme doit être pensé en termes de durabilité et de justice sociale, en offrant un accès équitable aux services publics, en minimisant les inégalités et en favorisant un mode de vie plus écologique.

En fin de compte, le défi est d'associer la décroissance à des visions positives et réalistes de l'avenir, qui soient à la fois écologiquement viables et socialement justes.

6.4. Transition équitable et démocratique vers la décroissance

Selon Serge Latouche, une transition réussie vers un mode de vie moins intensif en ressources doit être menée de manière juste et démocratique pour être acceptée par la majorité de la population. Sa vision pour la décroissance est loin de l'image d'austérité et de privation souvent associée à ce terme. Au lieu de cela, il envisage une société qui privilégie la qualité de vie sur l'accumulation de biens matériels, un système où le bonheur et le bien-être remplacent le PIB en tant qu'indicateurs clés de réussite.

La justice sociale est un pilier clé de cette vision. Latouche et d'autres penseurs de la décroissance reconnaissent que les effets d'un changement aussi radical ne se feront pas sentir également dans tous les secteurs de la société. Il est donc essentiel de mettre en place des mesures de protection pour les personnes les plus vulnérables afin d'assurer une transition équitable. L'idée de redistribution de la richesse est un élément fondamental de cette stratégie de protection.

Dans ce contexte, le concept de revenu de base universel (RBU), popularisé par des économistes tels que Philippe Van Parijs, est fréquemment cité. Un revenu de base universel pourrait aider à minimiser les inégalités sociales en fournissant un filet de sécurité financière à tous, indépendamment de leur situation d'emploi. Cela pourrait aider à équilibrer les disparités de revenus exacerbées par le processus de décroissance et contribuer à créer une société plus juste et plus équitable.

Van Parijs argumente que le RBU est un moyen efficace de lutter contre la pauvreté et l'inégalité, tout en respectant la liberté individuelle. Il soutient que, contrairement aux systèmes traditionnels de sécurité sociale qui peuvent décourager le travail en raison de la réduction des prestations lorsque l'individu trouve un emploi, le RBU permet aux gens de travailler sans perdre leurs prestations. Cela permettrait aux gens de prendre des risques, de poursuivre des intérêts et des passions, ou de se lancer dans l'entrepreneuriat sans craindre de perdre leur filet de sécurité.

De plus, Van Parijs soutient que le RBU est particulièrement pertinent dans le contexte de la décroissance. Avec la transition vers une économie moins dépendante des ressources naturelles et des combustibles fossiles, il est probable que certains secteurs de l'économie deviendront moins rentables et que des emplois seront perdus. Un RBU pourrait aider à atténuer l'impact économique de cette transition pour les individus et les familles, et garantir que personne ne soit laissé pour compte.

Cependant, il convient de noter que la mise en œuvre du RBU soulève des questions pratiques importantes, notamment en ce qui concerne son financement et son impact sur l'incitation au travail. Bien que Van Parijs et d'autres défenseurs du RBU aient proposé des solutions à ces défis, comme l'imposition progressive des revenus et de la richesse, la question de la mise en œuvre pratique du RBU reste un sujet de débat parmi les économistes et les décideurs politiques.¹¹

11 A noter qu'en janvier 2020, la Convention Citoyenne pour le Climat (CCC), composée de 150 citoyens tirés au sort, a proposé l'instauration d'un revenu de base écologique, qui serait financé par la taxation des activités polluantes.

Certes, la démocratie est un pilier central dans la transition vers une société de décroissance. Comme le souligne David Graeber dans ses travaux, c'est à travers un processus démocratique ouvert, participatif et inclusif que des changements significatifs peuvent se produire. Graeber met en avant l'importance des assemblées populaires et de la démocratie directe, où chaque citoyen a non seulement le droit, mais également le devoir de participer activement à la prise de décisions qui influencent leur vie quotidienne et leur communauté.

Dans ce contexte, une telle forme de démocratie pourrait aider à façonner et à faciliter une transition vers une société de décroissance. Elle permettrait d'assurer que le processus est guidé par la volonté collective plutôt que par des forces économiques ou politiques top-down. Cela pourrait, par exemple, prendre la forme de forums publics, de conseils citoyens ou d'autres formes de délibération communautaire pour discuter et décider des mesures de décroissance.

Graeber souligne également la nécessité de démocratiser le lieu de travail, en promouvant des formes alternatives d'organisation du travail, telles que les coopératives, qui favorisent une répartition plus équitable du pouvoir et des ressources. Cette idée trouve écho dans les travaux d'économistes comme Elinor Ostrom, qui a montré comment les communautés peuvent gérer efficacement leurs ressources communes (ou "commons") à travers des formes de gouvernance collective.

Il est donc nécessaire de reconceptualiser la démocratie non pas simplement comme un processus électoral périodique, mais comme un mode de vie et une pratique constante. En encourageant une plus grande participation citoyenne, en décentralisant le pouvoir et en favorisant la coopération et le partage des ressources, la transition vers une société de décroissance pourrait être démocratiquement guidée et socialement acceptée.

Cependant, il est essentiel de reconnaître que la transition vers la décroissance n'est pas uniquement une question de changement économique et politique. Elle nécessite également un changement culturel profond. C'est ici que les travaux d'autres penseurs de la décroissance, tels que Giorgos Kallis et Federico Demaria, entrent en jeu. Selon eux, la décroissance doit être comprise non seulement comme une stratégie économique, mais aussi comme un projet culturel.

Kallis et Demaria soutiennent que la décroissance implique une rupture avec la culture de la consommation et la recherche incessante de croissance économique. Au lieu de cela, ils préconisent un mouvement vers des formes de vie plus simples et plus durables qui mettent l'accent sur la satisfaction des besoins de base et l'amélioration de la qualité de vie. Cela pourrait se traduire par un retour à des formes de production plus locales et à une consommation plus consciente et responsable.

En somme, la transition vers la décroissance est un processus complexe qui implique des changements à plusieurs niveaux de la société. Pour que cette transition soit acceptée par la majorité de la population, elle doit être menée de manière juste et démocratique, en veillant à la protection des personnes les plus vulnérables et en favorisant une participation active des citoyens. Elle nécessite également un changement de paradigme culturel, en éloignant notre société de la

consommation excessive et en se dirigeant vers des modes de vie plus durables et équitables.

En conclusion, la décroissance offre une vision alternative d'un avenir où la qualité de vie est valorisée au-delà de la simple accumulation de biens matériels. Cependant, comme le soulignent des auteurs comme Tim Jackson dans son livre "Prosperity without Growth", la réalisation de cette vision nécessite une transformation majeure à tous les niveaux de notre société, des changements individuels aux réformes systémiques.

Cette révision des imaginaires n'est pas un simple exercice intellectuel, elle est essentielle pour orienter nos actions vers un monde plus équitable et durable. En adoptant une vision différente de ce que peut être une société "prospère", nous nous ouvrons à la possibilité de créer des communautés qui valorisent les relations humaines, l'équité et le respect de la planète. C'est dans ce contexte que la décroissance peut devenir une réalité acceptable et souhaitable pour tous.

Cette révision des imaginaires ne se produira pas spontanément. Elle nécessite une prise de conscience collective et des efforts éducatifs pour changer nos perceptions et nos valeurs. Il s'agit d'un processus à long terme qui doit être soutenu par des politiques publiques et des initiatives communautaires encourageant une vie plus durable et équitable.

Le texte entreprend une exploration de diverses stratégies visant à instaurer une transition écologique et démocratique, allant au-delà de la simple notion de décroissance. Il s'intéresse à plusieurs théories et approches influentes dans ce domaine.

Il étudie, par exemple, la théorie de la croissance économique formulée par Solow, qui postule que la croissance économique pourrait être générée par des facteurs autres que le capital et le travail, tels que la technologie. Le texte analyse aussi les idées de Bjørn Lomborg qui suggère que la technologie et la croissance économique pourraient constituer des solutions efficaces aux défis environnementaux actuels.

En outre, le texte prend en compte les contributions significatives d'Esther Duflo et Abhijit Banerjee, deux économistes reconnus pour leurs travaux sur la réduction de la pauvreté mondiale. Leurs recherches ont mis en évidence les liens entre la pauvreté, l'économie et l'écologie, soulignant que des politiques efficaces dans ces domaines pourraient mener à une transition écologique et démocratique.

En complément, le texte aborde les points de vue d'autres auteurs tels que Herman Daly, Kate Raworth, Peter Victor et Juliet Schor. Ces chercheurs ont chacun présenté des perspectives novatrices sur la notion de prospérité sans croissance, remettant en question le dogme traditionnel de la croissance économique continue comme condition préalable à la prospérité. Ils suggèrent plutôt que la prospérité pourrait être atteinte par d'autres moyens, y compris des changements dans la façon dont nous concevons et mesurons la richesse et le bien-être.

7. LE RÔLE DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES DANS LA GOUVERNANCE DU CLIMAT

7.1. Présentation générale des principales institutions internationales agissant dans le domaine du climat

Dans le contexte de la crise écologique mondiale et du changement climatique, plusieurs institutions internationales jouent un rôle clé dans la définition des politiques et des stratégies pour une action collective. Parmi ces institutions, on peut citer la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Fonds vert pour le climat (FVC). Ensemble, ces institutions forment un réseau mondial qui facilite la coopération entre les nations et contribue à orienter les efforts mondiaux vers un avenir durable et résilient au climat.

7.2. Rôle et missions de ces institutions face au changement climatique

Le rôle de ces institutions est de faciliter la négociation, la mise en œuvre et le suivi des accords internationaux sur le climat. Ces accords, élaborés et adoptés par les pays membres, définissent des objectifs et des mécanismes communs pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et pour s'adapter aux impacts du changement climatique.

7.2.1. Mise en œuvre des accords climatiques internationaux majeurs

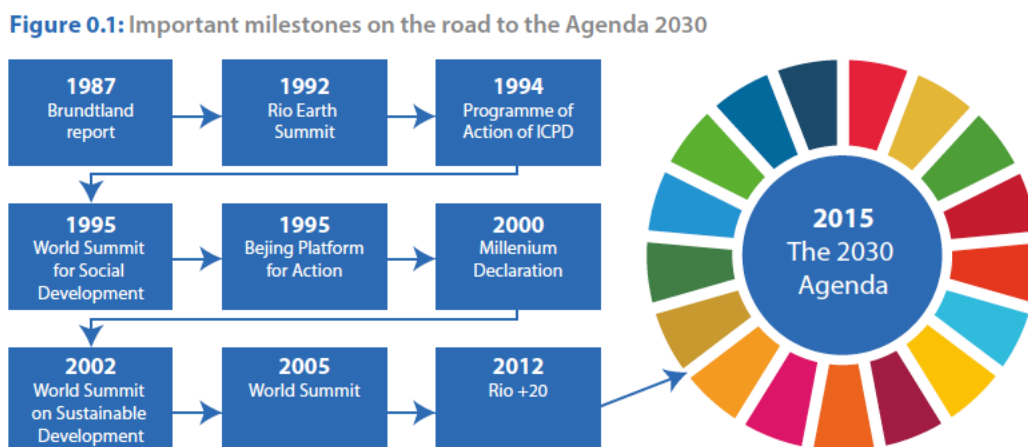
La première tentative significative de lutter contre le changement climatique au niveau international a été le Protocole de Kyoto, qui a créé un cadre juridiquement contraignant pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

- A) Le Protocole de Kyoto : Adopté en 1997 sous l'égide de la CCNUCC, le Protocole de Kyoto a été le premier accord climatique international juridiquement contraignant. Il a établi des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour les pays industrialisés. Cependant, le Protocole de Kyoto a rencontré plusieurs défis, notamment le refus des États-Unis de le ratifier et l'absence d'engagements contraignants pour les pays en développement.

En réponse aux limites du Protocole de Kyoto, la communauté internationale a cherché à élargir la portée des efforts mondiaux pour lutter contre le changement climatique. Cela a conduit à l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 par les Nations Unies.

- B) Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 : Adopté en 2015, ce programme fixe 17 Objectifs de développement durable (ODD) qui abordent différents aspects du développement durable, y compris le changement climatique. L'ODD 13, en particulier, appelle à des actions urgentes pour combattre le changement climatique et ses impacts. Les ODD ont été adoptés par tous les États membres des Nations Unies et représentent une vision commune pour un avenir durable.

Puis, la même année, un accord historique a été conclu lors de la 21^{ème} Conférence des Parties (COP21) de la CCNUCC à Paris. Dans la Figure 16, nous avons présenté une chromographie des événements internationaux donnant naissance à l'Agenda 2030¹².



Sustainable development in the European Union ■ eurostat

Figure 16 : Évènements clés au niveau international donnant la naissance de l'Agenda 2023

- C) L'Accord de Paris : Signé en 2015, l'Accord de Paris a marqué un tournant dans la gouvernance climatique mondiale. Pour la première fois, tous les pays ont convenu de limiter le réchauffement climatique bien en dessous de 2 degrés Celsius et de s'efforcer de limiter la hausse des températures à 1,5 degré Celsius. L'Accord de Paris a également introduit un mécanisme pour augmenter progressivement l'ambition des engagements nationaux [5].

Ces trois accords constituent les principaux jalons de l'action internationale contre le changement climatique. Cependant, d'autres conventions et accords internationaux ont également joué un rôle important dans la gouvernance climatique mondiale.

7.2.2. Autres conventions et accords internationaux influant sur le climat

Plusieurs autres conventions internationales, bien qu'elles ne se concentrent pas exclusivement sur le changement climatique, contribuent de manière significative à la protection de l'environnement et ont des implications directes sur le climat.

- A. La Convention sur la diversité biologique (CDB) : Signée en 1992 lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, la CDB vise à la conservation de la diversité biologique, à l'utilisation durable de ses éléments et à la répartition juste et équitable des avantages tirés de l'utilisation des ressources génétiques. En préservant la diversité biologique, la CDB contribue à la résilience des écosystèmes face aux changements climatiques.
- B. Le Protocole de Montréal sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Adopté en 1987, ce protocole vise à protéger la couche d'ozone en éliminant progressivement la production et la consommation de substances qui l'appauvrissent. Bien que son objectif principal soit la protection de la

¹² Rapport IED, De la mesure de l'impact à la création d'un label de durabilité européen, 2022

couche d'ozone, le Protocole de Montréal a également eu un impact significatif sur le climat, car beaucoup de ces substances sont de puissants gaz à effet de serre.

7.2.3. Conférences et sommets internationaux sur le climat

En plus de ces accords formels, les conférences et les sommets sur le climat jouent un rôle crucial dans la mise en œuvre et l'actualisation des engagements internationaux sur le climat.

- A. Les Conférences des Parties (COP) de la CCNUCC : Ces conférences annuelles sont l'occasion pour les pays de négocier et de réviser leurs engagements en matière de climat. Par exemple, lors de la COP21 en 2015, l'Accord de Paris a été adopté. Plus récemment, la COP26 en 2021 a été marquée par de nouveaux engagements en matière de réduction des émissions, de financement climatique et de protection de la nature.
- B. Sommets spécifiques sur le climat : Ces sommets, souvent organisés par les Nations Unies, permettent aux pays de discuter des enjeux climatiques et de faire de nouvelles annonces d'engagements. Par exemple, le Sommet Action Climat de l'ONU en 2019 a été l'occasion pour plusieurs pays d'annoncer leurs plans pour atteindre la neutralité carbone.

En somme, la gouvernance climatique mondiale est un système complexe qui implique une variété d'institutions internationales, d'accords et d'événements. Ces différents éléments se renforcent mutuellement pour orienter l'action internationale vers la lutte contre le changement climatique et la construction d'un avenir durable.

7.3. Lien entre les institutions internationales, la gouvernance du climat et la démocratie

Les institutions internationales sont essentielles pour coordonner l'action mondiale contre le changement climatique comme présenté dans la Figure 17 plus bas. Cependant, la façon dont ces institutions sont structurées et opèrent soulève également des questions importantes en termes de démocratie et d'équité.

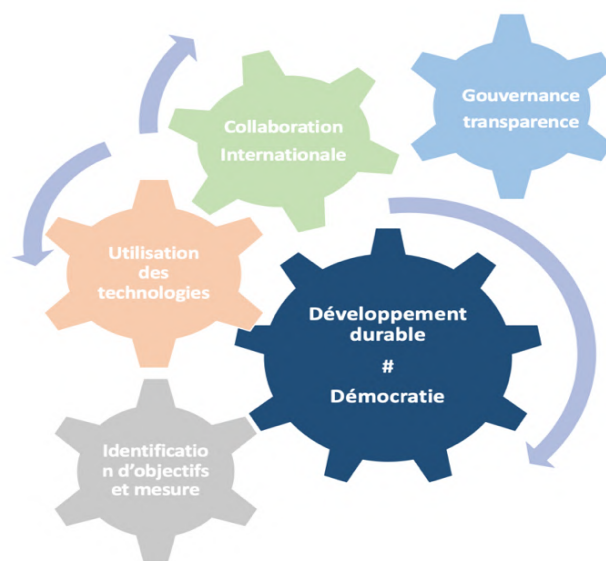


Figure 17 : Gouvernance et démocratie

7.3.1. Le défi de la représentation démocratique dans les institutions internationales

- A) Les disparités dans la représentation et le pouvoir de décision : Par exemple, bien que l'Afrique sub-saharienne soit l'une des régions les plus vulnérables aux impacts du changement climatique, elle n'a que peu de poids dans les négociations climatiques internationales. De même, les petits États insulaires, malgré leur grande vulnérabilité à la montée du niveau de la mer, ont souvent du mal à faire entendre leur voix dans ces forums.

- B) La participation des parties prenantes non étatiques : Par exemple, lors de la COP21 à Paris, plus de 800 engagements ont été pris par des acteurs non étatiques, dont des villes, des régions, des entreprises et des organisations de la société civile. Cependant, ces engagements sont souvent volontaires et non contraignants, ce qui limite leur impact et leur efficacité.

7.3.2. La transparence et la responsabilité dans la mise en œuvre des accords climatiques internationaux

- A) Le suivi et l'évaluation des engagements nationaux : Par exemple, le "cadre de transparence renforcée" de l'Accord de Paris vise à améliorer la transparence des actions et des soutiens en matière de climat. Cependant, sa mise en œuvre a été un défi, en raison de la capacité limitée de certains pays à suivre et à rendre compte de leurs actions climatiques.

- B) L'accès à l'information et la participation du public : Par exemple, la Plateforme des communautés locales et des peuples autochtones, établie par la CCNUCC, vise à renforcer la participation et la voix des peuples autochtones dans les processus de décision climatique. Cependant, il reste des obstacles à une participation pleine et effective.

7.4. La justice climatique : un concept central pour une gouvernance climatique plus démocratique

7.4.1. Définition et importance de la justice climatique

La justice climatique est un concept qui relie les enjeux du changement climatique à ceux de la justice sociale et des droits de l'homme. L'idée centrale est que ceux qui sont le moins responsables du changement climatique sont souvent ceux qui en subissent les conséquences les plus graves et ont le moins de moyens pour s'adapter. En même temps, ces groupes ont souvent le moins de voix dans les décisions politiques liées au climat¹³.

Par exemple, les petits États insulaires en développement, qui contribuent de manière minimale aux émissions mondiales de gaz à effet de serre, sont particulièrement vulnérables à la montée du niveau de la mer et aux événements climatiques extrêmes, comme les cyclones et les inondations. De même, les populations pauvres et marginalisées dans les pays développés et en développement sont souvent les plus touchées par les impacts du changement

¹³ Mary Robinson Foundation - Climate Justice, 2021

climatique, tels que la sécheresse, les vagues de chaleur et les inondations, et ont moins de ressources pour s'adapter¹⁴.

La justice climatique souligne donc la nécessité d'une réponse au changement climatique qui soit équitable et qui prenne en compte les droits et les besoins des groupes vulnérables. C'est un principe important pour une gouvernance climatique mondiale plus démocratique, car il exige une participation et une représentation équitables dans les décisions relatives au climat.

7.4.2. Implications de la justice climatique pour la gouvernance climatique internationale

La justice climatique a plusieurs implications clés pour la gouvernance climatique internationale. Tout d'abord, elle souligne la nécessité de donner une voix aux groupes les plus vulnérables aux impacts du changement climatique dans les processus de prise de décision. Cela signifie qu'il faut non seulement accorder une place plus importante aux pays en développement dans les négociations internationales sur le climat, mais aussi promouvoir la participation des communautés locales, des peuples autochtones et d'autres groupes marginalisés. Par exemple, l'Alliance des Petits États Insulaires (AOSIS) a joué un rôle de premier plan dans les négociations sur le changement climatique, en attirant l'attention sur les risques existentiels que la montée du niveau de la mer pose pour ses membres¹⁵. De même, la plateforme des communautés locales et des peuples autochtones, établie par l'Accord de Paris, vise à renforcer le rôle de ces groupes dans les réponses au changement climatique (UNFCCC, 2018).

Ensuite, la justice climatique appelle à une distribution plus équitable des coûts et des bénéfices de l'action climatique. Cela implique de reconnaître les responsabilités historiques et actuelles des pays développés dans le changement climatique, et de fournir un soutien financier et technologique adéquat aux pays en développement pour leur adaptation et leur atténuation¹⁶.

Par exemple, le Fonds vert pour le climat, créé par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), vise à canaliser des fonds des pays développés vers les pays en développement pour les aider à répondre au défi du changement climatique (Fonds vert pour le climat, 2021).

7.4.3. Exemples d'initiatives de justice climatique

Plusieurs initiatives ont été mises en place à l'échelle mondiale pour faire progresser la justice climatique. L'un des exemples les plus marquants est sans doute le Fonds pour l'adaptation, créé en 2001 sous le protocole de Kyoto. Ce fonds a été conçu pour financer des projets et des programmes d'adaptation dans les pays en développement les plus vulnérables aux effets néfastes du changement climatique¹⁷. Par ailleurs, certaines ONG comme Greenpeace et Amnesty International se sont associées pour lancer le concept de "droits climatiques", visant à assurer le respect des droits humains dans le contexte du changement climatique. Cette initiative a

¹⁴ UNDP, 2020

¹⁵ Betzold, 2016

¹⁶ Roberts et Parks, 2007

¹⁷ Fonds pour l'Adaptation, 2021

mené à des actions concrètes, comme l'affaire Urgenda aux Pays-Bas, où la justice a ordonné à l'État de réduire ses émissions de gaz à effet de serre¹⁸.

Dans le domaine de l'énergie, le concept de "transition juste" a également été mis en avant pour assurer que la transition vers une économie à faible émission de carbone soit équitable et inclusive. Par exemple, le Partenariat mondial pour une transition juste de l'Organisation internationale du Travail vise à soutenir les pays à mettre en œuvre des transitions justes pour les travailleurs et les communautés, afin qu'ils ne soient pas laissés pour compte dans le passage à une économie verte¹⁹.

Ces exemples montrent comment la justice climatique peut être intégrée dans la gouvernance climatique mondiale, en mettant l'accent sur l'équité, la participation et les droits humains.

7.5. Perspectives pour une meilleure intégration de la démocratie dans la gouvernance climatique internationale

Même si les défis sont nombreux, plusieurs voies peuvent être explorées pour renforcer la démocratie dans la gouvernance climatique internationale. Une des solutions pourrait résider dans ce nouveau paradigme de l'urgence climatique présenté dans la Figure plus bas.

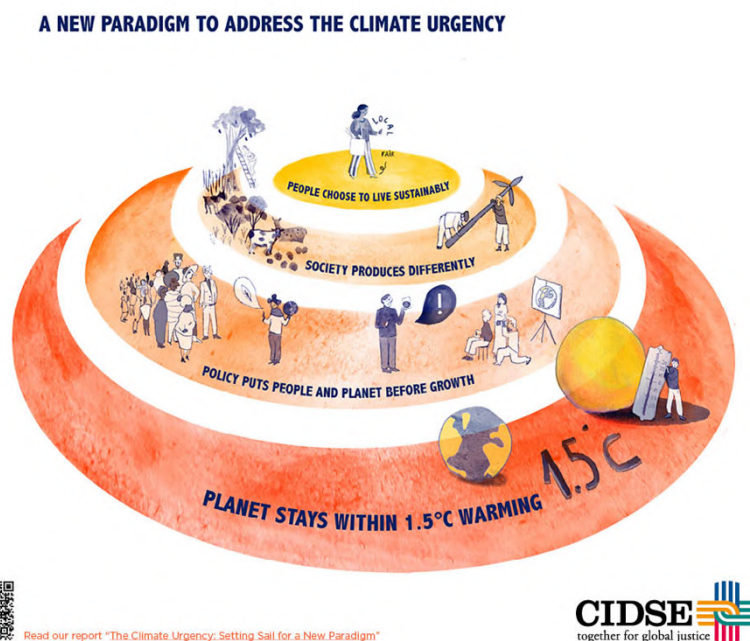


Figure 18 : Le paradigme de l'urgence climatique et la démocratie

7.5.1. Renforcer la représentation équitable dans les institutions internationales

- A) Améliorer la représentation des pays en développement et des petits États insulaires : Il est nécessaire d'explorer des mécanismes pour améliorer la représentation de ces pays dans les négociations climatiques. Le concept de "justice climatique" est de plus en plus reconnu et pourrait guider ces efforts.

¹⁸ Amnesty International, 2019

¹⁹ OIT, 2018

Par exemple, l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS), est un interlocuteur important dans les négociations climatiques, représentant les intérêts des petits États insulaires en développement. Ce groupe a joué un rôle déterminant dans l'inclusion de l'objectif de 1,5 °C dans l'Accord de Paris.

- B) Encourager une participation plus active et significative des acteurs non étatiques : Il est crucial de développer des mécanismes qui permettent aux acteurs non étatiques d'avoir une influence réelle sur les décisions prises au sein des institutions internationales, en assurant une participation équitable et transparente. Par exemple, le Mécanisme pour un développement propre (MDP) du Protocole de Kyoto offre une plateforme pour la participation du secteur privé dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

7.5.2. Améliorer la transparence et la responsabilité dans les actions climatiques

- A) Renforcer les mécanismes de suivi et d'évaluation : Une plus grande transparence dans le suivi et l'évaluation des engagements nationaux est nécessaire. Cela pourrait impliquer le développement de normes internationales plus strictes, ainsi que l'assistance technique pour les pays qui ont des difficultés à suivre et à rendre compte de leurs actions climatiques. Par exemple, l'Initiative de transparence des politiques climatiques (Climate Policy Initiative) travaille à améliorer la transparence, la responsabilité et l'efficacité des politiques climatiques à l'échelle internationale.
- B) Promouvoir l'accès à l'information et la participation du public : Les institutions internationales pourraient jouer un rôle plus actif dans la promotion de l'accès à l'information sur les politiques et les actions climatiques, et dans la facilitation de la participation du public aux processus de décision. Par exemple, la Convention d'Aarhus de l'ONU établit le droit d'accès à l'information, la participation du public aux processus de décision et l'accès à la justice en matière d'environnement.

En résumé, bien que la gouvernance climatique internationale soit confrontée à des défis importants en termes de démocratie, il existe également des opportunités pour améliorer la représentation, la transparence et la responsabilité. La réalisation de ces améliorations est non seulement essentielle pour la justice, mais aussi pour l'efficacité de la lutte mondiale contre le changement climatique.

7.6. Les évolutions souhaitables pour une gouvernance climatique mondiale plus démocratique

7.6.1. Vers une plus grande implication des citoyens et de la société civile

Il est essentiel de garantir une participation plus large et plus significative des citoyens et de la société civile aux processus décisionnels liés au climat. Cette implication peut se faire à différents niveaux.

Au niveau national, des mécanismes de démocratie participative comme les consultations publiques, les référendums et les assemblées citoyennes sur le climat peuvent être utilisés pour impliquer les citoyens dans l'élaboration des politiques climatiques. Par exemple, en France, la Convention Citoyenne pour le Climat a

rassemblé 150 citoyens tirés au sort pour élaborer un ensemble de mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre du pays.

D'autres initiatives ont également cherché à impliquer les citoyens dans les décisions sur le climat. Par exemple, le Dialogue Talanoa, initié lors de la COP23 en 2017, a utilisé un processus inclusif et participatif pour recueillir les idées et les expériences des personnes du monde entier afin d'aider à renforcer l'ambition des actions climatiques.

7.6.2. La nécessité d'une plus grande responsabilisation et d'un contrôle accru des décisions

Un autre aspect important d'une gouvernance climatique plus démocratique est la responsabilisation des acteurs impliqués. Il est crucial de mettre en place des mécanismes solides pour le suivi, la vérification et le contrôle des engagements pris par les pays. Par exemple, le "Climate Action Tracker" est un outil indépendant qui évalue et suit les actions et engagements climatiques des pays.

Pour garantir une plus grande responsabilité, certains pays ont mis en place des lois sur le climat. Par exemple, le Royaume-Uni a adopté une loi sur le changement climatique qui oblige le gouvernement à fixer des "budgets carbone" quinquennaux et à rendre compte au Parlement de ses progrès.

De même, la Suède a adopté une loi sur le climat qui stipule que le gouvernement doit présenter un plan d'action pour le climat tous les quatre ans et un rapport sur les progrès chaque année.

7.7. Illustrations par l'exemple

7.7.1. Analyse de situations où la démocratie a joué un rôle clé dans la gouvernance climatique

- A) Le Protocole de Montréal de 1987 : Ce protocole, visant à protéger la couche d'ozone en éliminant progressivement les substances qui l'appauvrissent, est un autre exemple où la démocratie a joué un rôle clé. Tous les pays du monde - 197 parties en tout - sont devenus parties au Protocole, ce qui en fait un des rares accords environnementaux universellement ratifiés [28]. Les décisions sous le Protocole sont prises par consensus ou, si cela n'est pas possible, par un vote à deux tiers. Cela signifie que chaque pays a une voix, et que les décisions prises sont le résultat d'un processus démocratique.

En outre, le Protocole de Montréal a fait preuve de flexibilité et d'adaptabilité en évoluant au fil du temps en fonction des nouvelles connaissances scientifiques et des changements dans la technologie et l'économie. Cela a été rendu possible grâce à une structure de gouvernance qui encourage la participation et l'engagement de tous les pays, y compris les pays en développement. En conséquence, le Protocole a réussi à réduire la production et la consommation mondiales de substances appauvrissant la couche d'ozone de plus de 98%.

- B) L'Accord de Paris de 2015 : Cet accord est un exemple de succès où les principes démocratiques de participation et de consensus ont été essentiels. Il a été adopté par consensus par les 196 parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ce qui signifie qu'il a été nécessaire d'obtenir le soutien de tous les pays, développés et en

développement.

- C) L'Initiative Citoyenne Européenne pour le Climat : Cette initiative citoyenne a été lancée par des citoyens de l'Union européenne, exigeant des politiques climatiques plus ambitieuses. Elle illustre le rôle que peuvent jouer les citoyens dans la conduite de l'action climatique.

7.7.2. Analyse de situations où le manque de démocratie a entravé l'action climatique

- A. Dans de nombreux accords climatiques, l'absence de mécanismes contraignants a souvent été un obstacle à une action climatique efficace. Contrairement au Protocole de Montréal, le Protocole de Kyoto(1997) a rencontré de nombreux défis qui ont entravé sa pleine réalisation. L'un des principaux problèmes a été son incapacité à inclure tous les principaux émetteurs. Les États-Unis, l'un des plus grands émetteurs de gaz à effet de serre, n'ont jamais ratifié le Protocole. De plus, les pays en développement, dont certains sont devenus de grands émetteurs depuis la signature de l'accord, n'étaient pas tenus de réduire leurs émissions.

Le Protocole de Kyoto n'a pas non plus réussi à établir un mécanisme efficace de responsabilisation pour les pays qui ne respectaient pas leurs engagements. Bien qu'il ait prévu un mécanisme de conformité, celui-ci n'a pas prévu de sanctions efficaces pour les pays qui ne respectaient pas leurs objectifs de réduction des émissions.

Ces lacunes ont en partie été dues à l'absence d'une véritable démocratie dans les négociations et les décisions relatives au Protocole. Les pays en développement ont souvent estimé qu'ils n'avaient pas leur mot à dire dans les négociations, et l'absence d'un mécanisme de responsabilisation efficace a miné le principe démocratique de la responsabilité.

- B. La suppression de l'information sur le climat : Dans certains pays, les informations sur le climat ont été supprimées ou censurées, ce qui a entravé l'action climatique. Par exemple, sous l'administration de Donald Trump aux États-Unis, l'information sur le changement climatique a été largement retirée des sites web gouvernementaux, entravant l'accès du public à ces informations cruciales.

L'action climatique en Chine : Alors que la Chine est le plus grand émetteur de gaz à effet de serre au monde, l'absence de démocratie dans le pays a souvent été citée comme un obstacle à une action climatique plus efficace. Par exemple, la répression de la liberté d'expression peut limiter le débat public sur la politique climatique et empêcher l'émergence de solutions innovantes.

Ces exemples offrent une vue des différentes manières dont la démocratie peut influencer la gouvernance climatique. Ils montrent qu'une plus grande démocratisation peut aider à stimuler l'action climatique, mais aussi que l'absence de démocratie peut entraver les efforts pour faire face au changement climatique.

Ils soulignent l'importance d'appliquer les principes démocratiques de manière cohérente et de veiller à ce que tous les acteurs soient responsables de leurs actions.

Le changement climatique est l'un des défis les plus importants et urgent de notre époque. Sa nature mondiale nécessite une action coordonnée et une gouvernance forte à l'échelle internationale. Toutefois, notre exploration de la gouvernance climatique mondiale a révélé des lacunes importantes, notamment en ce qui concerne la démocratie.

L'histoire des accords internationaux sur le climat, de la Conférence de Stockholm en 1972 à l'Accord de Paris en 2015, a montré des avancées, mais aussi des obstacles et des défis persistants. La représentation inégale des pays et la faible responsabilisation sont des problèmes récurrents qui entravent l'efficacité des efforts internationaux pour lutter contre le changement climatique.

Le concept de justice climatique offre un nouveau cadre pour aborder ces défis. Il plaide pour une approche plus équitable de la gouvernance climatique, en prenant en compte les besoins et les droits des personnes les plus vulnérables et en reconnaissant les inégalités historiques et actuelles. Des exemples tels que l'affaire Urgenda aux Pays-Bas et la Convention Citoyenne pour le Climat en France montrent le potentiel d'une plus grande participation citoyenne et d'une plus grande responsabilisation juridique dans l'action climatique.

Cependant, des exemples comme la sortie des États-Unis de l'Accord de Paris, l'augmentation de la déforestation en Amazonie au Brésil, et la prise de décision opaque en Chine, montrent que les défis sont considérables. Il est essentiel d'intégrer des principes démocratiques plus solides dans la gouvernance climatique mondiale, notamment en renforçant la participation citoyenne, la transparence et la responsabilité.

En conclusion, il est clair que la démocratie joue un rôle crucial dans la gouvernance climatique mondiale. Cependant, une transformation profonde est nécessaire pour que les institutions internationales et les accords climatiques reflètent pleinement les principes démocratiques. Cette transformation impliquera une plus grande participation des citoyens et de la société civile, une représentation plus équitable et une plus grande responsabilité et transparence. Alors que nous continuons à lutter contre le changement climatique, il est essentiel que la démocratie ne soit pas seulement un idéal, mais une réalité dans la gouvernance climatique mondiale.

Dans ce chapitre nous avons examiné le rôle crucial des institutions internationales et la démocratie dans la gouvernance du climat. Nous avons mis en lumière les défis et les progrès accomplis, à travers des accords climatiques mondiaux, en se concentrant sur l'équité, notamment pour les pays en développement et les petits États insulaires. La notion de justice climatique est analysée, soulignant son importance pour une répartition équitable des responsabilités. Des recommandations sont présentées pour renforcer la participation citoyenne et la responsabilité dans les décisions climatiques. Enfin, divers exemples et études de cas, comme le Protocole de Montréal et le Protocole de Kyoto, illustrent la complexité et les défis de la gouvernance climatique démocratique à l'échelle internationale.

8. CONTEXTE GÉNÉRAL DU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN EUROPE ET EN FRANCE

8.1. Cadre général

8.1.1. Contexte général du changement climatique en Europe et en France

Le changement climatique est un défi majeur pour l'Europe et la France, ainsi que pour le monde entier. Les pays européens sont confrontés à des défis variés en fonction de leurs conditions géographiques et socio-économiques spécifiques. Par exemple, les pays du Nord, tels que la Suède et la Finlande, sont confrontés à des changements dramatiques dans leurs écosystèmes arctiques²⁰, tandis que les pays méditerranéens comme l'Espagne et l'Italie subissent une augmentation des sécheresses et des incendies de forêt²¹. De même, l'Europe de l'Est, y compris la Pologne et la Hongrie, doit gérer les impacts du changement climatique tout en passant d'économies fortement dépendantes du charbon à des sources d'énergie plus propres²².

La France, avec son climat diversifié et sa position géographique, est également confrontée à une variété d'impacts du changement climatique. Par exemple, les régions côtières sont menacées par la montée du niveau de la mer²³, tandis que les régions agricoles sont touchées par les changements de régimes pluviométriques, les sécheresses et les vagues de chaleur plus fréquentes²⁴.

Malgré ces défis, l'Europe et la France ont été des acteurs clés dans les efforts mondiaux pour lutter contre le changement climatique. L'Union européenne a adopté des objectifs ambitieux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre²⁵, tandis que la France a été le pays hôte de l'Accord de Paris sur le climat en 2015, qui a établi un agenda mondial pour le climat²⁶. En outre, la France a été à la pointe de l'innovation en matière de démocratie climatique avec l'initiative de la Convention Citoyenne pour le Climat²⁷.

8.1.2. Raison d'être de la transition écologique et de la démocratie en Europe et en France

En réponse à ces défis, l'Europe et la France ont fait de la transition écologique une priorité stratégique. L'objectif est de passer à une économie faible en carbone, résiliente au climat, tout en garantissant une transition juste et équitable pour tous les citoyens.

L'Union européenne a lancé le "Green Deal européen", une initiative ambitieuse visant à faire de l'Europe le premier continent neutre en carbone d'ici 2050²⁸. En France, le gouvernement a également pris des mesures pour accélérer la transition

²⁰ Arctic Monitoring and Assessment Programme, 2017

²¹ European Environment Agency, 2020

²² World Bank, 2019

²³ National Observatory on the Effects of Global Warming, 2019)

²⁴ Ministry for the Ecological Transition, 2020

²⁵ European Commission, 2020

²⁶ UNFCCC, 2015

²⁷ Morel et al., 2021

²⁸ European Commission, 2019

écologique, avec des plans pour fermer toutes les centrales à charbon d'ici 2022 et augmenter la part des énergies renouvelables²⁹.

L'Europe et la France ont reconnu que le défi du changement climatique ne peut être relevé sans la participation active des citoyens. La transition écologique doit être démocratique, impliquant les citoyens dans la prise de décision et garantissant que les bénéfices et les coûts de la transition sont répartis de manière équitable.

8.2. Les initiatives européennes en matière de transition écologique

8.2.1. La Trajectoire de l'Union Européenne vers la Transition Écologique

L'Union européenne (UE) a toujours été engagée dans les problématiques environnementales, sa conscience accrue des implications mondiales de la dégradation de l'environnement lui ayant permis de développer ses compétences dans ce domaine. L'Acte unique européen de 1986 a établi pour la première fois une responsabilité spécifique de l'UE en matière d'environnement, qui a ensuite été intégrée dans le processus de codécision avec le traité de Maastricht de 1992. Le traité d'Amsterdam de 1997 a reconnu le principe de développement durable, tandis que le traité de Lisbonne de 2007 a introduit l'objectif de promotion de mesures environnementales à l'échelle internationale.

La politique environnementale de l'UE est guidée par le huitième "programme d'action pour l'environnement" pour la période 2021-2030, qui inclut six objectifs principaux tels que la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation au changement climatique, la protection de la biodiversité et la réduction de la pression sur l'environnement. Dans le cadre du Pacte vert, l'UE vise à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, un objectif inscrit en droit par la "loi climat" de juillet 2021.

De nombreuses initiatives ont été prises pour atteindre ces objectifs, notamment le paquet "Fit for 55", qui comprend une série de propositions législatives pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de 55 % d'ici 2030. D'autres actions comprennent la création d'un marché des "droits à polluer" et le financement de projets environnementaux par le biais du programme LIFE. L'UE est également active dans la protection de la qualité de l'air, la promotion d'une agriculture durable et la restauration de la nature.

La politique de l'environnement est une compétence partagée entre l'UE et les États membres. Les décisions sont généralement prises selon la procédure législative ordinaire, avec la participation de divers acteurs tels que les ONG, les associations de particuliers et les experts scientifiques. La politique environnementale de l'UE est guidée par plusieurs principes fondamentaux, notamment le principe de précaution, le principe de prévention, le principe de correction à la source et le principe "pollueur-payeur".

Ces principes sont également des piliers du Green Deal européen, une initiative ambitieuse qui vise à transformer l'UE en une économie durable et neutre en carbone. La section suivante examinera de plus près le Green Deal européen, ses

²⁹ Ministère de la Transition écologique, 2020

objectifs, les défis associés et l'importance de la participation démocratique dans sa mise en œuvre."

8.2.2. La transition verte et démocratique de l'Europe : Le Green Deal européen

Le Green Deal européen (GDE), une initiative ambitieuse de l'Union européenne (UE) lancée en décembre 2019, vise à rendre son économie durable et neutre en termes d'émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici 2050. Pour réaliser cet objectif colossal, le GDE propose une gamme interconnectée de politiques couvrant divers secteurs, tels que la décarbonation de l'énergie, l'efficacité énergétique, l'économie circulaire, la restauration de la biodiversité et une agriculture plus durable. (cf. Figure 19 qui présente GDE)

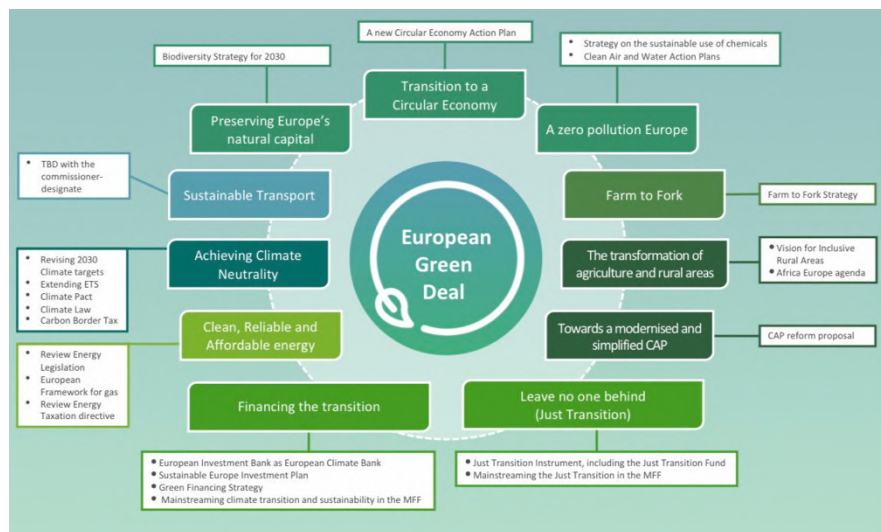


Figure 19 : Green Deal Européen

La décarbonation de l'énergie est au cœur du GDE, laquelle nécessite une transition majeure vers les énergies renouvelables. Par ailleurs, l'économie circulaire, qui vise à minimiser les déchets et à maximiser la réutilisation des ressources, est également un pilier clé du GDE.

La mise à jour de la "Taxonomie verte" de l'UE en décembre 2021 est une étape significative du GDE. Cette taxonomie établit des critères spécifiques pour l'intégration de certaines technologies énergétiques, y compris le gaz et le nucléaire, ce qui a suscité des débats intenses.

En dépit de l'ambition et de la portée universelle du GDE, il a suscité des critiques quant à la faisabilité de ses objectifs, l'adéquation de ses mécanismes de financement, et les implications socio-économiques potentielles. Il est essentiel de souligner que ces défis nécessitent des transformations structurelles importantes et une participation démocratique active.

La participation démocratique a joué un rôle clé dans l'élaboration et la mise en œuvre du GDE. Les consultations publiques, les débats parlementaires, et les négociations entre les États membres ont été au cœur du processus. Cependant, des inégalités ont été notées dans la participation démocratique, avec des disparités

d'influence et de capacité entre différents États membres, régions, et groupes sociétaux. De plus, la complexité technique de nombreuses questions environnementales suscite des préoccupations quant à la qualité de la participation du public et à sa capacité à refléter un consentement éclairé et diversifié.

En outre, bien que la participation démocratique ait enrichi le GDE, elle a également entraîné des compromis et des retards. Cela souligne la tension inhérente dans les systèmes démocratiques entre la recherche de consensus et l'action décisive. Pour l'avenir, il est crucial de renforcer la participation démocratique dans le GDE, en veillant à ce que toutes les voix soient entendues, y compris celles des communautés marginalisées et des générations futures.

L'inclusion d'une variété d'acteurs non étatiques, tels que les entreprises, les ONG, et les scientifiques, peut enrichir le processus décisionnel. Cependant, elle soulève également des questions de responsabilité et d'influence.

En conclusion, le GDE illustre le potentiel et les défis de l'intégration de la démocratie et de la transition écologique. Une perspective critique insiste sur la nécessité de renforcer la participation démocratique, d'assurer l'efficacité et la légitimité de la prise de décision, et d'atteindre les objectifs ambitieux du GDE.

8.2.3. Vers la transition écologique : le rôle de la loi européenne sur le climat

La loi européenne sur le climat (LEC), adoptée en juin 2021, est un autre pilier de la stratégie de l'UE pour atteindre la neutralité carbone. La loi consolide l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050 et introduit un objectif intermédiaire de réduction d'au moins 55% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990 ((en remplacement du précédent objectif européen qui prévoyait une baisse de 40 % d'ici 2030).

Cette législation juridiquement contraignante assure que les administrations européennes actuelles et futures restent engagées envers ce but. Cependant, certains estiment que l'objectif de 2050 pourrait ne pas être suffisamment ambitieux, compte tenu de l'urgence de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le principe de responsabilité démocratique est mis en avant dans la LEC, établissant des procédures pour suivre les progrès et tenir les États membres responsables. Néanmoins, il y a des inquiétudes concernant la répartition inégale de la responsabilité et des efforts entre les États membres, puisque la loi ne fixe pas d'objectifs individuels pour chaque pays. De plus, les mécanismes de mise en application et les sanctions semblent insuffisants, ce qui remet en question l'efficacité de la loi.

La responsabilité démocratique a influencé la LEC en favorisant la transparence et la participation, et en instaurant des revues régulières et des rapports publics sur les avancées vers la neutralité carbone. Toutefois, la prise de décisions peut être ralentie par le besoin de consensus entre les États membres, et des compromis peuvent réduire l'impact de la loi. De plus, l'accent est souvent mis sur le respect des processus plutôt que sur l'obtention de résultats réels, comme la réduction des émissions.

Enfin, il existe à la fois des défis et des opportunités pour renforcer la responsabilité démocratique dans le cadre de la LEC et de la gouvernance climatique de l'UE. Il est crucial d'améliorer les mécanismes de mise en œuvre et d'assurer des actions équitables et efficaces de tous les États membres. Par ailleurs, la responsabilité démocratique devrait englober non seulement les processus formels, mais aussi inclure divers acteurs, y compris les entreprises, les ONG, les citoyens et les générations futures. L'augmentation du recours aux litiges pour la responsabilité climatique soulève des questions sur le rôle des tribunaux dans la gouvernance climatique démocratique. En dépit de l'importance de la responsabilité démocratique dans la transition écologique, il existe des limitations et un besoin constant d'améliorer les mécanismes de responsabilité pour assurer une action efficace contre le changement climatique.

8.3. Les mécanismes démocratiques européens pour la transition écologique

Présentation des principaux mécanismes et structures de l'UE pour promouvoir et gérer la transition écologique

Le Mécanisme pour une Transition Juste (MTJ) est une initiative importante de l'Union Européenne qui vise à assurer une transition écologique équitable et inclusive. Ce mécanisme est particulièrement axé sur le soutien aux régions et aux communautés qui sont les plus susceptibles d'être touchées par le passage à une économie verte, dans le but de garantir que personne ne soit laissé pour compte lors de cette transformation majeure.

La particularité démocratique du MTJ se trouve dans son caractère participatif et inclusif. Ce mécanisme est conçu pour permettre la participation de divers acteurs - gouvernements nationaux et locaux, entreprises, organisations de la société civile, syndicats et citoyens - dans le processus décisionnel. Ce modèle participatif est censé garantir que les plans de transition sont adaptés aux besoins et aux défis spécifiques des communautés locales, tout en favorisant l'adhésion du public à la transition écologique.

Par exemple, la région minière de Silesia en Pologne, l'une des régions les plus polluantes d'Europe, bénéficie d'un financement du MTJ pour la transition vers une économie plus verte. Les plans de transition pour cette région ont été élaborés avec une consultation approfondie des parties prenantes locales pour identifier les opportunités économiques vertes, les besoins en compétences et les mesures d'accompagnement nécessaires.

Autre exemple dans les régions grecques les plus affectées par les changements climatiques et énergétiques, le programme favorisera la réduction de l'empreinte carbone. Cela sera notamment le cas en Macédoine occidentale, à Megalopolis et dans les municipalités voisines, avec une mise à l'arrêt progressive des centrales électriques fonctionnant aux combustibles fossiles, dans les îles du nord et du sud de la mer Égée ainsi qu'en Crète. Le Fonds pour une Transition Juste sera un moteur pour la diversification et la modernisation économique, y compris la création d'emplois. Il soutiendra également la mise à niveau des compétences et la reconversion professionnelle des individus impactés par la transition.

8.3.1. Démocratiser la Lutte Contre le Changement Climatique en Europe

« Fit for 55 » :

"Le "Fit for 55", lancé par la Commission européenne en juillet 2021, est une initiative ambitieuse comprenant une série de propositions législatives, alignées avec l'objectif de l'UE de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 55% d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990. L'initiative traverse une multitude de domaines, incluant l'énergie, les transports, la fiscalité et le commerce des émissions.

La participation démocratique et la responsabilité des citoyens sont des piliers clés du "Fit for 55". Il n'est pas simplement conçu comme une lutte contre le changement climatique, mais aussi comme une démarche de démocratisation qui encourage la participation active des citoyens et de différentes parties prenantes au processus. Il reconnaît que l'engagement de l'ensemble de la société est nécessaire pour atteindre l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre, et non pas seulement celui des gouvernements ou des grandes entreprises.

Un exemple concret de cette démocratisation est le "Dialogue avec les citoyens sur le climat", une initiative de la Commission européenne dans le cadre du "Fit for 55". Ce dialogue vise à engager les citoyens européens dans les discussions sur les politiques climatiques, à recueillir leurs idées et leurs préoccupations, et à les informer sur les actions de l'UE en matière de climat.

Dans la même veine, le processus décisionnel autour des propositions du "Fit for 55" nécessite une consultation approfondie avec une variété de parties prenantes, allant des gouvernements nationaux et des autorités locales aux entreprises, aux ONG et aux citoyens. C'est une initiative qui vise non seulement à atteindre des objectifs environnementaux, mais aussi à renforcer le processus démocratique en promouvant une participation plus large et plus inclusive dans la prise de décision en matière de climat.

Cependant, cette aspiration démocratique n'est pas sans défis. Les politiques climatiques peuvent avoir des impacts socio-économiques diversifiés dans différents pays et régions de l'UE. Il est donc crucial que les voix de toutes les parties prenantes soient entendues et prises en compte. De plus, la mise en place de mécanismes de responsabilité pour suivre la mise en œuvre des politiques et garantir leur alignement sur l'objectif de réduction des émissions est également fondamentale. En résumé, le "Fit for 55" est une démonstration claire de l'intersection entre la lutte contre le changement climatique et la gouvernance démocratique.

8.3.2. Le Pacte Climatique

Le "Pacte Climatique" est un élément clé du Pacte vert pour l'Europe. Il vise à impliquer les citoyens dans la transition vers une économie neutre en carbone. Concrètement, il s'agit d'une initiative qui a pour objectif d'engager tous les citoyens et toutes les parties prenantes dans la lutte contre le changement climatique et les efforts de transition écologique.

Le Pacte Climatique offre une plateforme pour le partage d'informations, d'idées et de meilleures pratiques. Il encourage les citoyens à prendre des mesures à leur niveau (par exemple, réduire leur consommation d'énergie, choisir des modes de transport plus verts, consommer de manière plus durable, etc.) et offre des outils et des ressources pour aider à atteindre ces objectifs.

Il s'agit également d'un espace pour le dialogue et la discussion sur les politiques climatiques, permettant aux citoyens de participer à l'élaboration de ces politiques. En ce sens, il vise à renforcer la démocratie climatique, en donnant aux citoyens la possibilité de contribuer activement à la lutte contre le changement climatique.

8.3.3. La transition écologique à l'échelle locale en Europe : Exemples clés

Introduction aux initiatives locales de transition écologique en Europe

Alors que l'UE déploie des initiatives de haut niveau, la transition écologique se produit également à l'échelle locale. De nombreuses villes et régions à travers l'Europe ont mis en place des stratégies pour réduire leur empreinte carbone, améliorer l'efficacité énergétique et promouvoir une économie circulaire.

- La transition énergétique à Copenhague, Danemark

Les différentes politiques adoptées par le Danemark lui confèrent une image de « *champion de la lutte contre le changement climatique* »

Copenhague est souvent citée comme un exemple de ville engagée dans la transition écologique. Elle vise à devenir la première capitale au monde à être neutre en carbone d'ici 2025. Cette ambition est soutenue par une stratégie qui comprend des investissements dans l'énergie éolienne, le chauffage urbain alimenté par des sources d'énergie renouvelable, et la promotion du cyclisme et des transports en commun.

- Le recyclage à Ljubljana, Slovénie

Ljubljana, la capitale de la Slovénie, est une autre ville qui excelle dans la transition écologique, en particulier dans le domaine du recyclage. La ville a mis en place un système de gestion des déchets qui a permis de recycler 68% de ses déchets en 2018, bien au-dessus de la moyenne de l'UE de 46%.

Ces initiatives locales ont eu un impact significatif. À Copenhague, par exemple, la consommation d'énergie et les émissions de carbone ont été réduites, tandis qu'à Ljubljana, le taux de recyclage a augmenté de manière significative. Ces exemples montrent qu'il est possible d'opérer une transition écologique à l'échelle locale. Cependant, ces initiatives ont également rencontré des défis. Par exemple, le coût élevé de la transition énergétique à Copenhague et la nécessité d'un changement de comportement à Ljubljana. Néanmoins, ces villes ont réussi à surmonter ces défis grâce à une combinaison de soutien public, de volonté politique et de coopération avec le secteur privé.

8.4. Les initiatives françaises en matière de transition écologique

La France, en tant que membre de l'Union Européenne et signataire de l'Accord de Paris, s'est engagée dans une transition écologique visant à atténuer le changement climatique et à promouvoir un développement durable. Cet engagement s'articule autour d'une multitude d'initiatives qui, à différents niveaux, ont pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de promouvoir les énergies renouvelables, de protéger la biodiversité et d'orienter l'économie vers plus de durabilité. Ces initiatives sont interconnectées, formant un réseau d'actions collaboratives et synergiques.

Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) est l'un des principaux outils de cette transition. Ce document de planification territoriale, élaboré par les Conseils régionaux, établit les grandes orientations de la région en matière de développement durable et d'égalité des territoires. Il joue un rôle central, servant de pilier pour l'ensemble des initiatives environnementales à l'échelle régionale.

Au niveau national, le Plan Climat et la Loi de transition énergétique pour la croissance verte tracent les grandes lignes de la politique environnementale de la France. Ces textes ambitieux influencent directement l'élaboration des SRADDET, en fixant des objectifs nationaux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de développement des énergies renouvelables.

Le label "GreenFin", de son côté, vise à stimuler l'investissement dans les projets respectueux de l'environnement. Ce label peut contribuer à la réalisation des objectifs des SRADDET, en incitant les investisseurs à financer des projets qui s'inscrivent dans les orientations de ces schémas.

Les dispositifs comme les Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) et les Contrats de Transition Écologique (CTE) sont des leviers d'action concrets à l'échelle locale. Ils contribuent à la mise en œuvre des orientations fixées par les SRADDET en soutenant les projets locaux de transition écologique, qu'il s'agisse d'améliorer l'efficacité énergétique, de développer les énergies renouvelables ou de favoriser l'économie circulaire.

Parallèlement, la Stratégie Nationale pour la Biodiversité fournit un cadre pour la préservation de la biodiversité à travers le pays. En se reflétant dans les SRADDET, cette stratégie incite les régions à intégrer la protection de la biodiversité dans leurs propres objectifs de développement.

La transition écologique n'est pas seulement une question technique ou économique, mais aussi un processus profondément démocratique. Les citoyens jouent un rôle crucial dans ce processus, et leur implication active est de plus en plus recherchée. Cela est particulièrement évident dans les consultations publiques sur l'environnement, qui sont devenues un outil indispensable pour l'élaboration des politiques environnementales. Ces consultations permettent aux citoyens d'exprimer leurs opinions, de partager leurs idées et de participer activement à la prise de décisions qui auront un impact direct sur leur environnement et leur qualité de vie. Ce processus renforce la démocratie en ouvrant le débat public, en favorisant la transparence et en permettant à chaque citoyen d'avoir une voix dans les décisions qui affectent l'environnement.

De plus, les Agendas 21 locaux sont un excellent exemple de la manière dont la démocratie locale peut contribuer à la transition écologique. Ils offrent un cadre pour que les collectivités locales, en concertation avec leurs citoyens, définissent et mettent en œuvre leurs propres programmes de développement durable. Ces agendas sont élaborés de manière participative, permettant à chacun de contribuer à la définition des objectifs et des actions de leur communauté. Ils favorisent ainsi une transition écologique "par le bas", enracinée dans les réalités locales et soutenue par les citoyens.

En somme, la participation citoyenne est un pilier essentiel de la transition écologique en France. Elle enrichit le processus en intégrant une diversité de perspectives et en favorisant une appropriation plus large des objectifs de durabilité. Cette dimension démocratique, loin d'être une simple option, est une condition sine qua non pour une transition écologique réussie et durable.

8.4.1. Une approche démocratique de la transition écologique :

- La Loi Climat et Résilience

Dans le contexte français, le dynamisme de la transition écologique et son caractère démocratique sont des thèmes récurrents qui se matérialisent à travers diverses initiatives. Ces démarches participatives et inclusives, qui placent le citoyen au cœur de l'action, marquent une étape importante dans la quête d'une société plus durable. Cependant, le défi du changement climatique requiert non seulement de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de préserver la biodiversité, mais aussi de renforcer notre capacité à résister et à nous adapter aux impacts du changement climatique déjà en cours. C'est dans cette optique que s'inscrit la Loi Climat et Résilience.

La "Loi Climat et Résilience" représente une évolution significative dans la législation environnementale de la France. Lancée par le Président français Emmanuel Macron en réaction au "grand débat national" de 2019, cette loi est le fruit des recommandations de la Convention Citoyenne pour le Climat, un groupe de 150 citoyens missionnés pour élaborer des stratégies de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cette loi, ratifiée en août 2021, est un pas notable vers la transition écologique, en établissant des régulations qui concernent des secteurs majeurs de la vie courante, tels que la consommation, la production, les transports, le logement et l'alimentation.

Elle n'est pas seulement une illustration de l'engagement de la France envers les buts fixés par l'accord de Paris, mais elle est également une étape cruciale dans l'effort international pour combattre le changement climatique. La signification de cette loi réside dans son envergure multidisciplinaire, son caractère pionnier et la mise en place de sanctions en cas de dommages à l'environnement, soulignant ainsi l'urgence et la priorité de la transition écologique dans le cadre législatif français.

Cette loi est aussi un jalon important en matière de pratique démocratique. Originellement modelée par les propositions de la Convention citoyenne pour le climat (CCC), la loi est le résultat d'un processus de délibération singulier qui a impliqué 150 citoyens sélectionnés aléatoirement. Cette méthode a permis à une portion représentative de la population française d'avoir une influence directe sur la législation environnementale. Cette loi incarne donc aussi une nouvelle forme d'engagement démocratique et citoyen, où le public peut activement participer à l'élaboration de l'agenda politique.

Elle incarne un effort pour impliquer davantage les citoyens dans les décisions politiques et pour intégrer la voix du public dans la conception de la législation environnementale, consolidant ainsi la nature inclusive et participative de la démocratie française. Les mesures de la loi, qui seront progressivement déployées

jusqu'en 2034, expriment cet engagement citoyen vers un futur plus respectueux de l'environnement.

- **La Convention Citoyenne pour le Climat**

En France, l'implication des citoyens dans les décisions relatives au climat a pris une tournure particulièrement novatrice avec l'introduction de la Convention Citoyenne pour le Climat. Cette initiative perçue comme une expérience inédite a réuni 150 citoyens sélectionnés au hasard pour suggérer des initiatives de lutte contre le réchauffement climatique, mettant ainsi en avant la capacité des citoyens à prendre des décisions judicieuses et audacieuses sur des problématiques aussi compliquées que le changement climatique et la transition vers l'écologie.

La CCC a été instaurée par le président français Emmanuel Macron en réponse au mouvement des "Gilets Jaunes". Le but était de conférer aux citoyens ordinaires un rôle dans l'élaboration des politiques climatiques de la France. Les 150 participants de la convention, choisis au hasard pour représenter la diversité de la société française, avaient pour mission de suggérer des mesures pour réduire d'au moins 40% les émissions de gaz à effet de serre du pays d'ici 2030, par rapport à 1990, dans une optique de justice sociale.

Déroulement et Résultats :

La procédure de la Convention a duré neuf mois, au cours desquels les membres se sont réunis pour discuter et proposer des solutions face à la problématique du changement climatique. Ces échanges ont été éclairés par des spécialistes en climatologie, en économie et dans d'autres domaines pertinents. Au terme de cette procédure, la Convention a émis un rapport comportant 149 propositions sur une variété de sujets, allant de la rénovation des immeubles pour améliorer l'efficacité énergétique, à l'encouragement des modes de transport plus respectueux de l'environnement, à l'amélioration de l'agriculture durable.

Impact et Continuité :

L'impact de la Convention Citoyenne pour le Climat sur la politique française a été conséquent. Plusieurs des propositions de la convention ont été adoptées par le gouvernement français et ont été intégrées dans la loi Climat et Résilience de 2021. Néanmoins, certaines des propositions les plus audacieuses de la Convention n'ont pas été retenues, ce qui a provoqué des critiques de la part de certains membres de la Convention et d'autres défenseurs du climat.

Cependant, l'expérience de la Convention a révélé que la démocratie délibérative peut jouer un rôle crucial dans la lutte contre le changement climatique. Elle a prouvé que lorsque les citoyens sont informés et soutenus, ils sont capables de prendre des décisions réfléchies et ambitieuses sur des questions complexes comme le climat.

8.4.2. La Transition Écologique à l'Échelle Locale : Exemples Français

Dans une recherche de solutions pour faire face aux défis environnementaux de notre temps, l'attention s'est de plus en plus tournée vers l'échelle locale. En France, un grand nombre de villes, de régions et de collectivités locales ont pris des mesures pour lutter contre le changement climatique et promouvoir la durabilité. Ces initiatives sont motivées par la compréhension croissante que la transition écologique

nécessite non seulement des politiques nationales et internationales, mais aussi des actions locales, adaptées aux spécificités de chaque territoire.

C'est dans ce contexte que le concept de résilience des territoires prend toute son importance. Pour atteindre une transition écologique réussie, les territoires doivent non seulement réduire leur impact sur l'environnement, mais aussi renforcer leur capacité à résister et à s'adapter aux chocs et stress environnementaux, économiques et sociaux. La résilience des territoires offre donc un cadre précieux pour comprendre et guider les efforts de transition écologique à l'échelle locale. Dans cette section, nous allons explorer comment ce concept et comment il s'applique.

- **Le concept de résilience des territoires**

La résilience des territoires est un concept qui se réfère à la capacité d'un territoire - qu'il s'agisse d'un quartier, d'une ville, d'une région ou même d'un pays - à résister, à s'adapter et à se remettre des chocs et des stress, qu'ils soient économiques, environnementaux, sociaux ou autres.

- **La Résilience environnementale :**

Cela comprend la capacité d'un territoire à résister et à s'adapter aux chocs environnementaux tels que les catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, sécheresses, etc.), ainsi qu'aux stress environnementaux à long terme tels que le changement climatique. Cela peut impliquer des actions telles que la protection des zones humides pour absorber les inondations, la plantation d'arbres pour atténuer les îlots de chaleurs urbaines, ou la mise en œuvre de technologies d'énergie renouvelable pour réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles.

- **La Résilience économique :**

Cela se réfère à la capacité d'un territoire à résister et à se remettre des chocs économiques tels que les récessions ou les crises financières. Cela peut comprendre des mesures telles que la diversification de l'économie locale, le soutien aux petites entreprises et aux entrepreneurs, ou la mise en place de filets de sécurité pour aider les résidents à faire face aux périodes de chômage ou de baisse des revenus.

- **La Résilience sociale :**

Cela se réfère à la capacité d'une communauté à rester cohérente et à fonctionner en dépit des chocs et des stress sociaux, qu'il s'agisse de tensions sociales, de conflits, de problèmes de santé publique ou autres. Cela peut comprendre des actions telles que le renforcement des liens communautaires, le soutien à l'éducation et à la formation, ou la mise en place de services de santé et de bien-être.

La résilience des territoires est de plus en plus reconnue comme un élément essentiel de la planification et de la gestion territoriales. En anticipant et en se préparant aux chocs et aux stress potentiels, les territoires peuvent non seulement se remettre plus rapidement lorsqu'ils se produisent, mais aussi utiliser ces défis comme des opportunités pour innover, apprendre et se renforcer.

Des initiatives locales de transition écologique en France

Il est important de souligner l'abondance d'initiatives qui émergent en France pour développer des villes durables et renforcer la résilience des territoires. Ces projets, qui s'étendent des petites communes rurales aux grandes métropoles, montrent une

volonté forte de s'adapter aux défis environnementaux, économiques et sociaux du XXI^e siècle. Cependant, l'éventail et la diversité des expérimentations en cours sont tels qu'il est impossible de toutes les énumérer. Que ce soit dans les domaines de l'énergie, de l'habitat, de la mobilité, de l'agriculture, chaque territoire déploie ses propres solutions, adaptées à ses spécificités et à ses ressources. Cette riche mosaïque d'initiatives témoigne de la créativité et de la détermination avec lesquelles la France s'engage dans la transition écologique à l'échelle locale. Néanmoins, et à titre d'exemple, nous nous pencherons sur la ville de Grenoble, qui en 2022 a été élue Capitale verte de l'Europe.

- L'exemple de Grenoble :

La ville est largement reconnue comme pionnière en matière de transition écologique en France. C'est dans le domaine de la mobilité durable que Grenoble s'est d'abord distinguée. Elle a fait preuve d'audace en adoptant un plan de déplacement urbain progressiste, en développant un vaste réseau de tramway et en instaurant un système de vélos en libre-service. Des mesures ont également été prises pour modérer l'usage de la voiture individuelle, à travers notamment l'instauration de zones à circulation restreinte.

En parallèle, la question de l'énergie a été abordée de manière proactive. Grenoble a fait le pari des énergies renouvelables, investissant dans l'hydroélectricité, l'éolien et le solaire. De plus, l'efficacité énergétique des bâtiments a été améliorée grâce à des programmes ciblés.

Au-delà de ces initiatives environnementales, Grenoble s'est aussi illustrée par son engagement en faveur de la démocratie participative. Elle a notamment mis en place des budgets participatifs, donnant ainsi à ses citoyens la possibilité de proposer et de choisir les projets financés par la ville.

Il est cependant important de souligner que, bien que Grenoble soit un modèle dans le domaine de la transition écologique, la ville est toujours confrontée à des défis. Elle continue d'innover et d'adapter ses politiques pour répondre aux exigences en constante évolution des enjeux environnementaux, aux avancées technologiques et aux attentes de ses habitants.

En conclusion, **la transition écologique ne constitue pas seulement un défi environnemental majeur, elle marque également une transformation profonde de notre manière d'envisager et d'organiser la société. À travers ce prisme, il est fondamental de mettre en exergue le rôle crucial de l'initiative démocratique en faveur de la transition écologique**, comme représenté dans la Figure 19 plus bas.

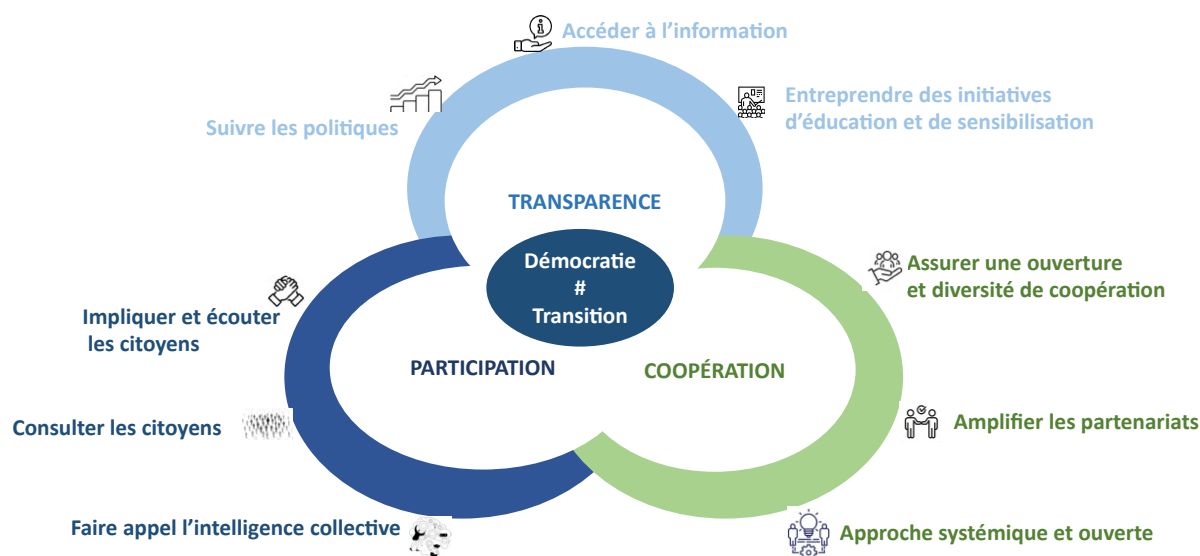


Figure 20 : Prisme fondamental de la démocratie et de la transition écologique

Cette perspective nous est rappelée par la mise en place de lois ambitieuses et de mécanismes innovants à l'échelle nationale et supranationale. Le Green Deal et le Pacte climatique de l'Union européenne sont des exemples concrets de cette démarche à l'échelle continentale, qui visent à mobiliser toutes les ressources disponibles pour faire face aux défis climatiques. En France, des initiatives telles que la loi Résilience, la Convention Citoyenne pour le Climat, et le SRADDET sont autant de preuves de l'engagement du pays en faveur d'une transition écologique démocratique.

Ces initiatives vont au-delà des mesures purement environnementales. Elles contribuent également à la transformation de notre processus de prise de décision en favorisant une participation citoyenne plus active et plus éclairée, et en garantissant l'implication des parties souvent exclues de ces décisions.

Le concept de résilience des territoires est au cœur de cette transformation. Il met en évidence la capacité et la volonté des communautés locales à répondre et à s'adapter aux défis, en tirant parti de leurs spécificités et de leurs ressources. Cela implique une approche de la transition écologique qui est profondément enracinée dans le tissu local, plutôt que l'application d'une solution standardisée.

En fin, pour réussir la transition écologique, il est nécessaire de combiner l'impératif environnemental avec une démocratie participative robuste, tout en renforçant et en respectant la résilience des territoires. Cela demande de l'innovation, de la collaboration et de l'apprentissage mutuel, afin de construire une société qui est non seulement durable, mais aussi plus équitable. Bien que ce soit un défi considérable, c'est aussi une opportunité unique de repenser et de façonner notre monde pour un avenir meilleur.

Ce chapitre met en lumière les défis posés par le changement climatique en Europe, avec un accent particulier sur la France, tout en exposant les initiatives déployées pour y répondre.

Il met en exergue le rôle clé joué par l'Union Européenne à travers l'initiative « Green Deal européen », conjointement avec les efforts déployés par la France pour catalyser la transition vers un avenir plus écologique. Le chapitre souligne l'importance vitale de l'engagement citoyen et de la résilience des territoires dans cette lutte contre le changement climatique, avec un appel à une transition écologique démocratique et inclusive. Il note également l'importance de la « Convention Citoyenne » dans ce processus.

De plus, il met en relief les initiatives conjointes franco-européennes pour la transition écologique, mettant en évidence le rôle incontournable de la coopération internationale pour faire face aux défis mondiaux du changement climatique.

9. VERS UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DÉMOCRATIQUE : DÉLIBÉRATION, PARTICIPATION ET INCLUSION

9.1. Une vision plus inclusive de la démocratie

La démocratie est largement reconnue comme le gouvernement du peuple, pour le peuple et par le peuple, cherchant à renforcer la souveraineté de ce dernier. Toutefois, ce modèle peut présenter des difficultés lorsqu'il s'agit de gérer des problématiques complexes et techniques, comme la transition écologique, où la prise de décision collective nécessite une compréhension approfondie des enjeux à la fois sociaux, économiques et scientifiques.

La démocratie doit trouver des moyens d'inclure toutes les voix, surtout lorsqu'elle aborde des questions aussi complexes que le changement climatique et la transition écologique. Cela souligne l'importance d'un processus décisionnel inclusif qui intègre une multitude d'opinions et de perspectives, tout en communiquant clairement les raisons et les bénéfices des politiques en place.

Si nous prenons l'exemple d'un pêcheur dans une petite communauté côtière. Cette personne pourrait être profondément touchée par les réglementations visant à protéger les espèces marines en danger ou à préserver l'écosystème marin. Ces règles pourraient limiter son accès à certaines zones de pêche ou restreindre les types de poissons qu'il est autorisé à capturer, ce qui pourrait avoir un impact direct sur ses revenus et sa capacité à subvenir aux besoins de sa famille.

De plus, l'économie locale de la communauté pourrait être dépendante de l'industrie de la pêche et serait donc également affectée par ces politiques de conservation. Du point de vue de ce pêcheur, ces réglementations pourraient apparaître comme une menace pour son mode de vie et celui de sa communauté. Il pourrait se sentir exclu du processus de décision qui conduit à l'élaboration de ces politiques, en particulier si elles sont élaborées par des législateurs situés dans des centres urbains éloignés de son expérience quotidienne.

Il pourrait voir les politiques de conservation comme un obstacle plutôt qu'un moyen de protéger l'environnement à long terme, et il pourrait ressentir que ses préoccupations et ses besoins ne sont pas suffisamment pris en compte dans le processus de prise de décision. Cela pourrait rendre difficile pour lui de percevoir les avantages à long terme de la conservation marine, comme la préservation de l'écosystème et la durabilité de l'industrie de la pêche.

Cet exemple nous montre que la prise de décision en démocratie peut être perçue comme excluant certaines voix, en particulier lorsqu'il s'agit de problèmes environnementaux complexes qui nécessitent un équilibre entre les besoins économiques immédiats et la préservation de l'environnement à long terme. La démocratie n'est pas simplement un régime politique, mais un processus en constante évolution, qui nécessite une implication active de la société civile, non seulement pendant les élections, mais aussi à travers des débats publics réguliers et une contestation constructive.

Elle peut, par exemple, évoluer pour devenir plus inclusive, délibérative et participative, en favorisant une plus grande participation des citoyens aux décisions politiques. Cela nous amène à la prochaine partie de notre rapport, où nous examinerons comment la démocratie délibérative et participative peut être utilisée comme un outil pour faciliter une transition écologique plus équilibrée et plus inclusive.

9.2. Démocratie délibérative et participative : des outils pour la transition écologique

L'essor de la démocratie participative et délibérative en Europe a conduit à une multiplication exponentielle des dispositifs participatifs. Des milliers d'expériences ont été menées, aboutissant à la création de conseils de quartiers, de conférences de consensus, et d'autres dispositifs innovants, institutionnalisés dans de nombreux pays. Ces démarches ont conduit à l'émergence d'une nouvelle réalité institutionnelle : ***la gouvernance participative et délibérative***.

La gouvernance participative et délibérative, bien qu'initialement utilisée dans le contexte international et les politiques de développement, est maintenant applicable à de nombreux dispositifs européens. Elle vise à impliquer la société civile dans le processus de prise de décision, à travers des débats structurés et des processus de délibération.

9.2.1. Concept et importance de la démocratie délibérative

En parallèle des processus participatifs tels que les consultations publiques et les budgets participatifs, une tendance à la délibération est notable dans les pays de l'OCDE depuis une décennie. Cette tendance se manifeste par l'émergence de mini-publics ou d'assemblées de citoyens tirés au sort, initiées soit par les autorités, soit par la société civile.

Précisément, la démocratie délibérative est une forme de démocratie dans laquelle les citoyens, soit directement, soit par l'intermédiaire de leurs représentants, participent à des discussions et des débats approfondis avant de prendre une décision. Elle vise à favoriser un dialogue ouvert, équilibré et informé sur les politiques publiques. Son but est de produire des décisions légitimes et rationnelles qui respectent la diversité des perspectives et qui sont prises de manière collective. La démocratie délibérative joue un rôle fondamental car elle implique une participation plus large du public dans la prise de décision, favorise le dialogue et la compréhension mutuelle, et peut conduire à des décisions plus légitimes et efficaces.

9.2.2. Démocratie participative : définition, rôle et limites

La démocratie participative est une forme de démocratie qui implique la participation active des citoyens dans le processus politique. Elle peut se manifester de diverses manières, comme par le biais de forums publics, de comités de citoyens, de consultations publiques, de budget participatif, etc.

La démocratie participative joue un rôle crucial dans la démocratisation de la prise de décision en permettant aux citoyens de participer directement à la formulation des politiques et des lois. Cependant, elle a aussi des limites, comme le risque de

domination par des groupes particuliers, le manque de ressources pour une participation effective, et la difficulté d'atteindre une représentativité suffisante.

9.2.3. Démocratie participative et délibérative : complémentarités et différences

La démocratie participative, caractérisée par l'implication active des citoyens dans la prise de décision³⁰, et la démocratie délibérative, qui met l'accent sur le dialogue, l'argumentation et la négociation³¹, sont deux approches distinctes mais complémentaires dans le cadre de la transition écologique. Ces deux formes de démocratie promeuvent l'inclusion, la responsabilité et le consensus, des éléments essentiels pour aborder la complexité de la transition écologique³².

Alors qu'elles poursuivent le même but, leur méthode de sélection des participants diverge. Les initiatives participatives sont ouvertes à tous sur la base du volontariat, ce qui peut entraîner une diversité limitée et rendre difficile la synthèse des opinions individuelles. En revanche, les exercices délibératifs se fondent sur une sélection aléatoire de citoyens afin d'assurer une délibération authentique préparant à la prise de décision.

9.2.4. Exemples de démocratie délibérative et participative appliquée à la transition écologique

En dehors de la France que nous avons déjà citée avec l'exemple de la Convention Citoyenne pour le Climat (CCC), l'Irlande fournit un autre exemple de la façon dont la démocratie délibérative peut être utilisée pour faciliter la transition écologique. L'Assemblée citoyenne composée de 99 citoyens sélectionnés au hasard a été mise en place pour débattre et proposer des solutions sur des sujets majeurs de politique publique, dont le changement climatique.

De 2016 à 2018, l'Assemblée s'est concentrée sur l'élaboration de mesures permettant à l'Irlande de devenir un acteur clé dans la lutte contre le changement climatique. À travers plusieurs sessions de délibérations, les membres de l'Assemblée ont soumis diverses recommandations, allant de l'instauration de taxes sur les émissions de carbone à la promotion des énergies renouvelables et des modes de transport partagés.

Le gouvernement irlandais a sérieusement pris en considération les propositions de l'Assemblée citoyenne, les intégrant largement dans sa politique climatique. Cela démontre comment la démocratie délibérative peut efficacement orienter l'action environnementale à une échelle nationale.

La Belgique est reconnue comme un pays pionnier dans l'adoption de mécanismes délibératifs au sein de ses institutions. En 2019, la communauté germanophone a instauré un conseil ainsi que des assemblées citoyennes permanentes. Depuis 2021, la région Bruxelles-Capitale a adopté des "commissions délibératives" composées de députés qui invitent des citoyens sélectionnés au hasard. À l'échelle fédérale, un projet de loi est en cours de préparation afin de créer des commissions mixtes comprenant à la fois des citoyens et des députés à la Chambre des représentants. Par ailleurs, le gouvernement fédéral belge a mis en place une plateforme de

³⁰ Pateman, 1970

³¹ Habermas, 1984

³² Dryzek, 2005

consultation en ligne intitulée "Un pays pour demain" dans le but de renforcer la confiance des citoyens envers la politique et de favoriser leur participation directe dans le processus de prise de décision.

Au-delà du continent Européen, l'Australie expérimente depuis le début des années 2000 l'organisation d'assemblées ou panels citoyens aux niveaux régional et local. En juin 2021, la fondation New Democracy a remis un rapport présentant différentes options pour intégrer des délibérations citoyennes au sein des travaux des commissions parlementaires en réponse à la demande du président de l'assemblée législative de Nouvelle-Galles du Sud. Le rapport propose des réflexions pour associer les citoyens aux travaux des commissions parlementaires et souligne l'importance de l'intégration des délibérations citoyennes dans le processus décisionnel.

D'autres exemples incluent le processus de budget participatif à Porto Alegre au Brésil, qui a permis aux citoyens de délibérer et de décider de l'affectation d'une partie du budget municipal, y compris pour des projets environnementaux.

Ces exemples à travers le monde sont nombreux et montrent le potentiel de la démocratie délibérative et participative pour la transition écologique, tout en soulignant également les défis pour sa mise en œuvre effective.

9.3. Défis d'une gouvernance participative et délibérative

Alors que la démocratie participative et délibérative promeut une plus grande implication des citoyens dans les processus décisionnels, il est essentiel de veiller à l'équité de cette participation. Dans ce contexte, la question de la représentation équitable est une problématique cruciale. Les différents acteurs doivent avoir un poids équivalent pour assurer que les décisions prises reflètent réellement le consensus démocratique.

Cependant, le poids de certaines entités dans cette forme de gouvernance peut être disproportionné, créant un déséquilibre. L'exemple de l'Agence européenne des produits chimiques est très parlant à ce sujet. Le sociologue Sylvain Laurens a démontré que les entreprises, en particulier celles du secteur chimique, peuvent avoir une influence considérable sur le processus de prise de décision en raison de leurs ressources importantes. Le Conseil européen de l'industrie chimique, par exemple, dispose d'un budget de 40 millions d'euros et de 160 employés, alors que Greenpeace, la plus grande organisation non gouvernementale dans ce contexte, dispose d'un budget beaucoup plus modeste de 3,8 millions d'euros et de 15 employés.

Cela montre que la gouvernance participative et délibérative peut souvent être biaisée en faveur des entreprises plutôt que des ONG, des associations de consommateurs ou des syndicats. Ceci souligne l'importance de la contre-expertise citoyenne, surtout dans un contexte où les agences administratives jouent un rôle de plus en plus important dans la prise de décision publique.

Pour parvenir à une véritable démocratisation de la gouvernance, il est essentiel d'inclure non seulement les citoyens et les associations volontaires, mais aussi des échantillons diversifiés de la population et les forces organisées de la société civile.

Les processus délibératifs, tels que les conférences de consensus et les assemblées citoyennes, sont des moyens par lesquels les citoyens peuvent s'engager de manière significative dans le processus politique. Ils permettent non seulement une participation plus large et plus diversifiée, mais aussi une délibération plus approfondie sur les politiques publiques.

Toutefois, malgré ces progrès, se pose toujours la question de savoir si ces évolutions sont suffisantes pour établir les citoyens et leurs associations comme acteurs centraux du processus décisionnel. En dépit de l'expansion des mécanismes de gouvernance participative et délibérative, le danger que les décisions essentielles soient prises par des marchés, des groupes technocratiques ou d'importantes entreprises multinationales persiste.

9.3.1. L'impact des technologies numériques sur la participation citoyenne et la démocratie délibérative

L'avènement des technologies numériques a révolutionné la manière dont les citoyens interagissent avec le processus démocratique. Les plateformes de médias sociaux, les applications de vote en ligne, les forums de discussion et d'autres outils numériques ont facilité l'implication des citoyens dans le débat public, leur permettant de s'engager de manière plus directe et fréquente dans les discussions politiques³³. De plus, ces technologies permettent aux individus de s'organiser, de partager des informations et de faire entendre leur voix de manière efficace et à grande échelle. Des plateformes de délibération en ligne comme Decidim ou DemocracyOS, par exemple, permettent aux citoyens de participer aux discussions et aux décisions politiques à distance.

Cependant, les technologies numériques peuvent aussi poser des défis, tels que l'exclusion numérique, les bulles de filtres, ou le risque de manipulation de l'information.

9.3.2. Potentiel et risques des technologies numériques pour la transition écologique

Dans le contexte de la transition écologique, les technologies numériques peuvent servir d'outils puissants pour faciliter la démocratie délibérative. Elles peuvent aider à diffuser des informations sur les défis environnementaux, à encourager le débat public sur les stratégies d'adaptation, et à collecter les contributions des citoyens à la formulation des politiques environnementales³⁴.

Par exemple, les plateformes de crowdsourcing peuvent être utilisées pour recueillir les idées des citoyens sur la façon de réduire les émissions de gaz à effet de serre ou de gérer les déchets de manière plus durable.

Cependant, l'utilisation des technologies numériques dans la démocratie délibérative comporte également des risques et des défis. Le premier est la fracture numérique, qui peut exclure certains groupes de la participation en ligne en raison de leur manque d'accès à l'internet ou de leurs compétences numériques limitées³⁵. Un autre défi est la désinformation en ligne, qui peut entraver la qualité de la délibération

³³ Gibson, Lusoli, & Ward, 2005

³⁴ Bria, 2018

³⁵ Norris, 2001

en propageant des fausses informations sur les problèmes environnementaux³⁶. Enfin, la protection de la vie privée et la sécurité des données sont des préoccupations majeures dans l'utilisation des technologies numériques pour la participation citoyenne³⁷.

Un autre élément à prendre en compte concerne aussi l'impact environnemental des technologies numériques. L'impact des réseaux de communication, des terminaux et des usages sur l'environnement est un sujet d'attention croissant. Le numérique représente aujourd'hui 3 à 4 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le monde.

9.3.3. L'importance de l'éducation à l'écologie et à la citoyenneté

L'éducation à l'écologie et à la citoyenneté joue un rôle crucial pour réaliser une transition écologique démocratique. L'éducation à l'écologie, également connue sous le nom d'éducation environnementale, vise à équiper les individus avec les connaissances, les compétences, les attitudes et les valeurs nécessaires pour façonner un avenir durable³⁸. Elle favorise une compréhension profonde des problèmes environnementaux et inspire les individus à agir pour résoudre ces problèmes.

L'éducation à la citoyenneté, d'autre part, vise à préparer les individus à participer activement à la vie démocratique. Elle enseigne le respect des droits de l'homme, la tolérance, l'inclusion et la responsabilité civique, des compétences essentielles pour la délibération démocratique et la prise de décision collective³⁹.

En combinant ces deux formes d'éducation, nous pouvons former des citoyens écologiquement conscients qui sont non seulement capables de comprendre les défis environnementaux, mais aussi de participer activement à leur résolution.

9.3.4. Stratégies pour renforcer l'éducation à l'écologie et à la citoyenneté

Pour renforcer l'éducation à l'écologie et à la citoyenneté, plusieurs stratégies peuvent être utilisées. Tout d'abord, il est essentiel d'intégrer ces thèmes dans les programmes scolaires à tous les niveaux, de l'école primaire à l'université. Les enseignants doivent être formés et soutenus pour enseigner ces sujets de manière efficace⁴⁰.

En outre, l'apprentissage par l'action est une stratégie efficace pour renforcer l'éducation à l'écologie et à la citoyenneté. Les projets d'apprentissage par l'action, tels que les projets de jardinage communautaire ou de recyclage à l'école, peuvent aider les élèves à comprendre les enjeux environnementaux de manière pratique et significative⁴¹.

Enfin, les technologies numériques peuvent être utilisées pour soutenir l'éducation à l'écologie et à la citoyenneté. Les plateformes en ligne, les jeux éducatifs et les applications mobiles peuvent faciliter l'apprentissage interactif et engager les élèves

³⁶ Wardle & Derakhshan, 2017

³⁷ Bennett, 2012

³⁸ UNESCO, 2017

³⁹ Council of Europe, 2018

⁴⁰ Tilbury, 2011

⁴¹ Ballantyne & Packer, 2009

de manière ludique⁴².

9.4. Stratégies et perspectives pour une transition écologique démocratique

9.4.1. L'importance de l'action locale

L'action locale est un élément clé de la transition écologique démocratique. En effet, les initiatives locales ont le potentiel de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de promouvoir des modes de vie durables et de résilience, et de renforcer l'engagement des citoyens en faveur de l'environnement. Par ailleurs, l'action locale permet souvent une adaptation plus précise et plus efficace aux spécificités locales (géographiques, culturelles, socio-économiques...).

Les municipalités, en particulier, ont un rôle clé à jouer. Elles peuvent adopter des plans d'action pour le climat, promouvoir l'efficacité énergétique, encourager l'économie circulaire, développer des infrastructures vertes, etc. De plus, les initiatives locales peuvent prendre la forme de coopératives énergétiques, de jardins communautaires, de projets de reforestation, entre autres.

Enfin, l'action locale peut être un laboratoire d'innovation pour la transition écologique, permettant d'expérimenter et de diffuser de nouvelles solutions. Par exemple, les écovillages (comme celui de Findhorn, situé dans le nord de l'Écosse) qui mettent l'accent sur l'autosuffisance, la permaculture, l'utilisation des énergies renouvelables et la réduction de l'empreinte écologique.

9.4.2. Le rôle des mouvements citoyens

Les mouvements citoyens jouent également un rôle crucial dans la transition écologique démocratique. Ils peuvent sensibiliser le public, faire pression sur les gouvernements et les entreprises, proposer des solutions, et faciliter la participation des citoyens à l'action pour le climat.

Ces mouvements peuvent prendre de nombreuses formes, allant des groupes de base aux ONG internationales. Ils peuvent se concentrer sur divers enjeux, comme la justice climatique, la conservation de la biodiversité, l'énergie renouvelable, l'agriculture durable, etc.

Un exemple célèbre est le mouvement des "Fridays for Future" initié par Greta Thunberg, qui a réussi à mobiliser des millions de jeunes à travers le monde pour demander une action plus ambitieuse contre le changement climatique. Ces mouvements mobilisent des citoyens de tous âges et de tous milieux, démontrant que la transition écologique est un enjeu qui concerne tous les citoyens.

9.4.3. Les politiques publiques pour favoriser une transition écologique démocratique

Les politiques publiques ont un rôle majeur à jouer pour faciliter et soutenir une transition écologique démocratique. Cela implique notamment de créer un cadre réglementaire et fiscal favorable, de fournir des financements et des incitations, de promouvoir la recherche et l'innovation, et de garantir l'accès à l'information et la participation des citoyens.

⁴² Kamarainen et al., 2013

Par exemple, les gouvernements peuvent introduire des taxes sur le carbone, subventionner les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, réglementer les émissions de gaz à effet de serre, etc. Ils peuvent également soutenir la participation citoyenne en organisant des consultations publiques, en soutenant les initiatives locales et les mouvements citoyens, en éduquant le public sur l'écologie et le changement climatique.

Ces politiques doivent être justes et équilibrées, afin de ne pas aggraver les inégalités sociales et d'éviter une réaction de rejet de la part de la population.

9.5. La Sobriété comme Principe Démocratique

La sobriété, bien que souvent considérée dans une perspective individuelle, peut également être explorée à travers le prisme de la démocratie. Nous analyserons comment la sobriété peut être envisagée non seulement comme un choix personnel, mais aussi comme un principe inscrit au cœur des processus démocratiques. Nous allons explorer comment les décisions collectives peuvent favoriser une consommation plus responsable et modérée, illustrant ainsi le lien entre la sobriété et la démocratie. Cette analyse sera soutenue par des exemples de différentes régions du monde, montrant comment diverses sociétés démocratiques intègrent le concept de sobriété dans leurs politiques et leurs actions.

9.5.1. La sobriété en tant que choix démocratique

Dans une société démocratique, les citoyens ont la liberté et le pouvoir de faire des choix informés. Un tel choix peut être l'adoption d'un mode de vie sobre, qui met l'accent sur l'utilisation responsable et durable des ressources. Par exemple, les politiques démocratiques qui favorisent la sobriété peuvent inclure des incitations à utiliser les transports publics, à recycler et à consommer des produits locaux et de saison.

Dans des villes comme Amsterdam aux Pays-Bas, la démocratie locale a permis l'émergence d'une infrastructure solide favorisant le vélo, réduisant ainsi l'utilisation des voitures et favorisant une sobriété dans les transports. À l'instar des Pays-Bas et de sa culture du vélo, la France a récemment (le 5 mai 2023) dévoilé un « Plan vélo et marche 2023-2027 » de plus de deux milliards d'euros.

Le Gouvernement français avait aussi dévoilé le 6 octobre 2022 un plan ambitieux de sobriété énergétique visant à réduire de 10% la consommation d'énergie globale d'ici 2024. Cela concerne tout le monde, de l'État aux citoyens. Ce plan comporte 15 mesures principales pour combattre le gaspillage énergétique dans tous les secteurs, avec des incitations financières pour encourager les ménages à adopter des comportements plus durables.

Ces politiques reflètent une prise de conscience croissante parmi le public de la nécessité de lutter contre le changement climatique et de promouvoir des modes de vie durables. C'est un autre aspect de la façon dont la sobriété peut être considérée comme un choix démocratique : il s'agit d'un choix que la société dans son ensemble fait pour promouvoir le bien-être commun.

9.5.2. La sobriété en tant que nécessité démocratique

Pour préserver l'environnement et les ressources pour les générations futures, il est essentiel d'adopter une attitude de sobriété. Une société démocratique a le potentiel d'aider à faciliter cette transition. En impliquant les citoyens dans la prise de décisions, en adoptant des lois et des réglementations qui favorisent la durabilité, et en promouvant l'éducation et la sensibilisation du public à l'environnement, une démocratie peut encourager la sobriété de manière efficace.

Un exemple de sobriété encouragée par la démocratie est la politique suédoise de recyclage. En Suède, la gestion des déchets et le recyclage sont fortement réglementés par le gouvernement. La politique suédoise encourage la minimisation des déchets et le recyclage en appliquant des taxes sur la mise en décharge, en soutenant financièrement les initiatives de recyclage, et en promouvant une culture de la réutilisation. Cela a permis à la Suède de recycler près de 100% de ses déchets ménagers. C'est un exemple de la façon dont les décisions démocratiques peuvent favoriser une consommation plus sobre et respectueuse de l'environnement.

9.5.3. Sobriété, démocratie et justice sociale

Adopter la sobriété peut également avoir des implications positives pour la justice sociale. En minimisant l'exploitation excessive des ressources par une minorité, on peut réduire les inégalités socio-économiques. La démocratie, de son côté, peut assurer une répartition plus équitable des ressources, contribuant ainsi à l'équité sociale.

Dans un contexte de pénurie d'eau ou de risques environnementaux, la conservation de l'eau peut devenir une priorité collective. En tant que telle, elle peut être considérée comme une "nécessité démocratique" dans le sens où c'est un objectif que la majorité des citoyens, par le biais de leurs représentants élus ou de processus démocratiques directs, a décidé de poursuivre pour le bien de tous.

La sensibilisation à la conservation de l'eau est alors une partie intégrante de cette nécessité démocratique. En éduquant les citoyens sur l'importance de la conservation de l'eau et en les encourageant à adopter des comportements sobres en matière d'utilisation de l'eau, les gouvernements et les sociétés peuvent œuvrer ensemble pour atteindre cet objectif commun.

En d'autres termes, la sobriété en matière d'eau devient une "nécessité démocratique" lorsqu'elle est reconnue par la majorité des citoyens comme étant essentielle pour le bien-être de tous et pour la préservation des ressources environnementales.

A cet égard, La France a dévoilé le 17 avril 2023 un plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau qui comprend 53 mesures concrètes et qui répond aux grands enjeux de sobriété, disponibilité et qualité, et de réponse face aux crises de sécheresse.

Dans un autre registre qui est celui de la mobilité, l'initiative de la Ville de Paris de rendre les transports publics gratuits pour les jeunes et les personnes âgées est aussi un exemple de la manière dont la sobriété peut être liée à la justice sociale

dans une démocratie. En facilitant l'accès aux transports publics, cette politique favorise à la fois la sobriété (en réduisant l'usage des voitures) et la justice sociale (en aidant ceux qui pourraient autrement avoir du mal à se permettre des déplacements réguliers). A noter que certaines villes françaises ont choisi la gratuité de leurs transports comme Paris, Lyon, Marseille, Lille, Strasbourg ou Montpellier qui appliquent une gratuité dite "solidaire".

9.5.4. Perspectives de sobriété

Encourager des comportements sobres s'intègre parfaitement dans une approche démocratique, pour exemple nous pouvons donner des scénarios développés par l'ADEME (cf. Annexe 8). L'éducation des citoyens et leur motivation à adopter une consommation plus sobre et responsable sont des moyens essentiels pour atteindre cet objectif partagé, renforçant ainsi la relation intrinsèque entre la sobriété et la démocratie. Les politiques publiques qui soutiennent la sobriété illustrent comment la démocratie peut être un acteur crucial dans la promotion d'une consommation modérée et respectueuse de l'environnement. Parallèlement, l'identification de la sobriété comme un impératif démocratique souligne l'importance des décisions collectives pour le bien-être de la collectivité et la sauvegarde de nos ressources environnementales.

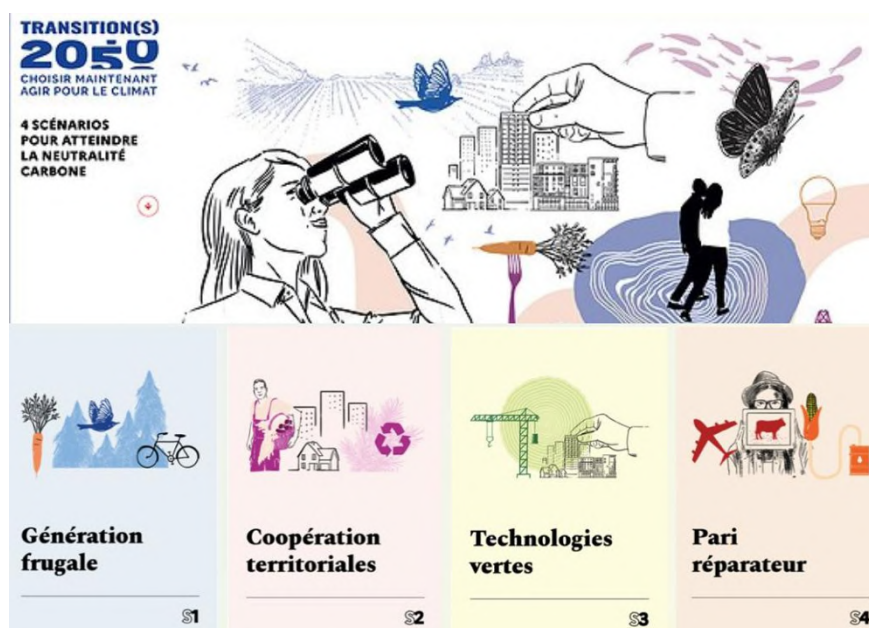


Figure 21 : les Scenarios sobriété de l'ADEME

9.6. Défis de la démocratie dans la transition écologique

9.6.1. Les cycles politiques à court terme versus les objectifs climatiques à long terme

L'un des principaux défis de la lutte contre le changement climatique est le décalage flagrant entre les cycles politiques, généralement à court terme, et les objectifs climatiques, qui requièrent une vision et une action à long terme. Les cycles politiques sont souvent régis par des échéances électorales qui se déroulent tous les quatre à cinq ans, selon le pays⁴³. Par opposition, les efforts pour atténuer le

⁴³ Brender, 2009, The Effect of Political Leaders' Education on their Tenure. *Economics & Politics

changement climatique nécessitent des engagements et des actions soutenus sur plusieurs décennies.

La situation est compliquée par le fait que les politiciens sont souvent plus préoccupés par les élections à venir et les problèmes immédiats de leur mandat. En effet, les chercheurs ont découvert que les politiciens peuvent être incités à privilégier les politiques à court terme qui produisent des résultats tangibles et immédiats, plutôt que des politiques à long terme qui pourraient ne pas porter leurs fruits pendant leur mandat⁴⁴.

Cette tendance peut entraîner une sous-estimation et un report des actions nécessaires pour lutter contre le changement climatique. Par exemple, la mise en œuvre de politiques climatiques efficaces peut être repoussée au profit d'initiatives politiques plus immédiates, mais potentiellement moins durables. Des chercheurs comme Gemenne et Barnett⁴⁵ ont souligné comment cette préférence pour le court terme peut compromettre la capacité d'un pays à atteindre ses objectifs climatiques à long terme.

9.6.2. La représentativité insuffisante

Un autre défi majeur dans la lutte contre le changement climatique est la question de la représentativité. Tous les citoyens ne sont pas également représentés dans le processus de prise de décision politique. Cette inégalité dans la représentation peut conduire à une marginalisation de certains groupes, en particulier ceux qui sont les plus vulnérables aux impacts du changement climatique⁴⁶.

Par exemple, les personnes à faible revenu sont souvent moins en mesure de se faire entendre dans les discussions politiques, ce qui peut les rendre plus vulnérables aux impacts négatifs du changement climatique⁴⁷. De même, les minorités ethniques, qui sont souvent disproportionnellement affectées par les problèmes environnementaux, peuvent être sous-représentées dans les processus de prise de décision politique⁴⁸.

Les femmes, bien qu'elles soient particulièrement touchées par les impacts du changement climatique, peuvent également être sous-représentées. Les études ont montré que le changement climatique a tendance à exacerber les inégalités de genre existantes, notamment dans les pays en développement⁴⁹.

Les jeunes et les populations rurales sont également souvent sous-représentés dans les processus décisionnels liés au climat. Cette situation peut entraver les efforts pour combattre le changement climatique, car ces groupes sont susceptibles de subir de manière disproportionnée les conséquences du changement climatique⁵⁰.

⁴⁴ Healy, A., & Lenz, G. S. (2014). Substituting the End for the Whole: Why Voters Respond Primarily to the Election-Year Economy. *American Journal of Political Science*

⁴⁵ Gemenne, F., & Barnett, J. (2014). Climate change and its human security implications

⁴⁶ Adger, W. N. (2006). Vulnerability. "Global Environmental Change"

⁴⁷ Bullard, R. D. (2000). *Dumping in Dixie: Race, Class, and Environmental Quality*

⁴⁸ Taylor, D. E. (2014). *Toxic Communities: Environmental Racism, Industrial Pollution, and Residential Mobility*

⁴⁹ Dankelman, I. (2010). *Gender and Climate Change: An Introduction*

⁵⁰ Schlosberg, D. (2012). *Climate Justice and the Capabilities Approach: The Flourishing of Human and Non-Human Communities*

Il est crucial de s'efforcer d'atteindre une représentativité plus équitable pour assurer une transition écologique juste et efficace. L'implication de tous les citoyens, et non seulement des groupes traditionnellement privilégiés, est une condition préalable pour une action climatique efficace et inclusive⁵¹

9.6.3. Le rôle du lobbying et son impact

Le lobbying des entreprises, et en particulier de celles appartenant aux industries des combustibles fossiles, représente un autre défi important à surmonter dans la lutte contre le changement climatique. Ces acteurs ont souvent un accès privilégié aux décideurs politiques et peuvent ainsi exercer une influence disproportionnée sur les politiques publiques⁵².

Un exemple frappant de cette influence est l'opposition historique de certaines entreprises pétrolières aux réglementations environnementales. Un cas notable est celui de l'American Petroleum Institute (API), qui a souvent contesté les tentatives de réglementation des émissions de gaz à effet de serre. Malgré les preuves scientifiques indéniables des impacts du changement climatique, l'API a régulièrement fait pression sur les décideurs pour minimiser l'importance des émissions de gaz à effet de serre dans la législation environnementale⁵³.

Ce type de lobbying peut entraver la transition écologique en retardant ou en affaiblissant les réglementations environnementales et climatiques. Cela peut à son tour compromettre les efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et ralentir la transition vers des sources d'énergie renouvelables⁵⁴.

Il est donc essentiel de faire des efforts pour garantir la transparence et l'équité dans le processus de prise de décision politique. Des mesures comme la divulgation obligatoire des dépenses de lobbying et des lois plus strictes sur les conflits d'intérêts peuvent aider à réduire l'influence disproportionnée des lobbys sur la politique climatique⁵⁵.

9.6.4. Réflexions finales sur les défis

En conclusion, il est clair que la démocratie est confrontée à de nombreux défis en matière de transition écologique. Ceux-ci vont des conflits inhérents entre les cycles politiques à court terme et les nécessités climatiques à long terme⁵⁶, à l'inégalité de la représentativité dans les processus de prise de décision⁵⁷, et à l'influence parfois perturbatrice du lobbying d'entreprise⁵⁸.

Ces défis, bien que substantiels, ne doivent pas nous décourager. Au contraire, ils soulignent l'importance de repenser nos systèmes politiques et de mettre en place des stratégies innovantes pour surmonter ces obstacles. Cela implique d'adopter une

⁵¹ . Leichenko, R., & O'Brien, K. (2008). Environmental Change and Globalization: Double Exposures."

⁵² Fooks, G., Gilmore, A., Collin, J., Holden, C., & Lee, K. (2013). The Limits of Corporate Social Responsibility: Techniques of Neutralization, Stakeholder Management and Political CSR. *Journal of Business Ethics*

⁵³ Banerjee, N. (2015). Exxon: The Road Not Taken. *Inside Climate News*

⁵⁴ Drutman, L. (2015). The Business of America is Lobbying: How Corporations Became Politicized and Politics Became More Corporate

⁵⁵ Oreskes, N., & Conway, E. M. (2011). Merchants of Doubt: How a Handful of Scientists Obscured the Truth on Issues from Tobacco Smoke to Global Warming."

⁵⁶ Healy & Lenz, 2014

⁵⁷ Leichenko & O'Brien, 2008

⁵⁸ Drutman, 2015

vision à long terme⁵⁹ de promouvoir une plus grande équité et représentativité⁶⁰, et de garantir la transparence et l'équité dans le processus de prise de décision politique⁶¹.

En fin de compte, la transition écologique offre une opportunité unique de revitaliser la démocratie. Comme le suggèrent Dryzek et Pickering⁶², cela peut se faire en favorisant une participation citoyenne plus active et en renforçant la responsabilité et la transparence du gouvernement. Il est essentiel de saisir cette opportunité pour construire un avenir plus durable et plus juste pour tous. Comme l'affirme Naomi Klein⁶³ dans son livre "This Changes Everything: Capitalism vs. The Climate", la crise climatique est une invitation à repenser nos sociétés de manière plus équitable et durable.

Au terme de cette exploration détaillée de la transition écologique démocratique, des questions cruciales se posent, qui alimentent les réflexions pour l'avenir et invitent à approfondir encore la recherche.

Il est intéressant de se demander comment il serait possible d'améliorer encore la démocratie délibérative et participative. Bien que leurs mérites soient évidents, les exemples examinés dans ce chapitre nous ont montré qu'il y a toujours des défis à relever. La manière dont ces formes de démocratie pourraient être adaptées ou améliorées pour mieux répondre aux exigences de la transition écologique est une question qui mérite d'être explorée plus avant.

De même, le rôle des technologies numériques dans la transition écologique est un domaine prometteur, mais qui soulève également des inquiétudes. Comment garantir que l'utilisation des technologies numériques n'entraîne pas une fracture numérique qui exclut certains citoyens du processus démocratique ? Comment pouvons-nous nous assurer que ces technologies sont utilisées de manière responsable et ne nuisent pas à l'environnement qu'elles sont censées protéger ?

L'idée de la sobriété en tant que choix et nécessité démocratique incite à la réflexion. Pourrait-elle être le fondement d'une nouvelle forme de démocratie qui valorise la durabilité par-dessus tout ? Comment cette sobriété peut-elle être réalisée sans exacerber les inégalités sociales existantes et en assurant une juste répartition des sacrifices ?

Enfin, les défis que la démocratie doit surmonter dans le cadre de la transition écologique soulèvent des questions fondamentales. Comment pouvons-nous réconcilier les cycles politiques à court terme avec les objectifs climatiques à long terme ? Comment rendre la représentativité plus effective ? Et comment minimiser l'impact négatif du lobbying ?

Ces questions suggèrent que, bien que la transition écologique démocratique offre des possibilités passionnantes, le chemin à parcourir est encore long. Le succès dépendra de notre capacité à continuer à innover, à apprendre et à adapter nos

⁵⁹ Gemenne & Barnett, 2014

⁶⁰ Schlosberg, 2012

⁶¹ Oreskes & Conway, 2011

⁶² Dryzek, J., & Pickering, J. (2019). *The Politics of the Anthropocene*

⁶³ Klein, N. (2014). *This Changes Everything: Capitalism vs. The Climate*.

approches démocratiques pour relever les défis écologiques. La poursuite de la recherche dans ce domaine est non seulement souhaitable, mais essentielle pour notre avenir collectif, comme présenté dans la Figure 22.

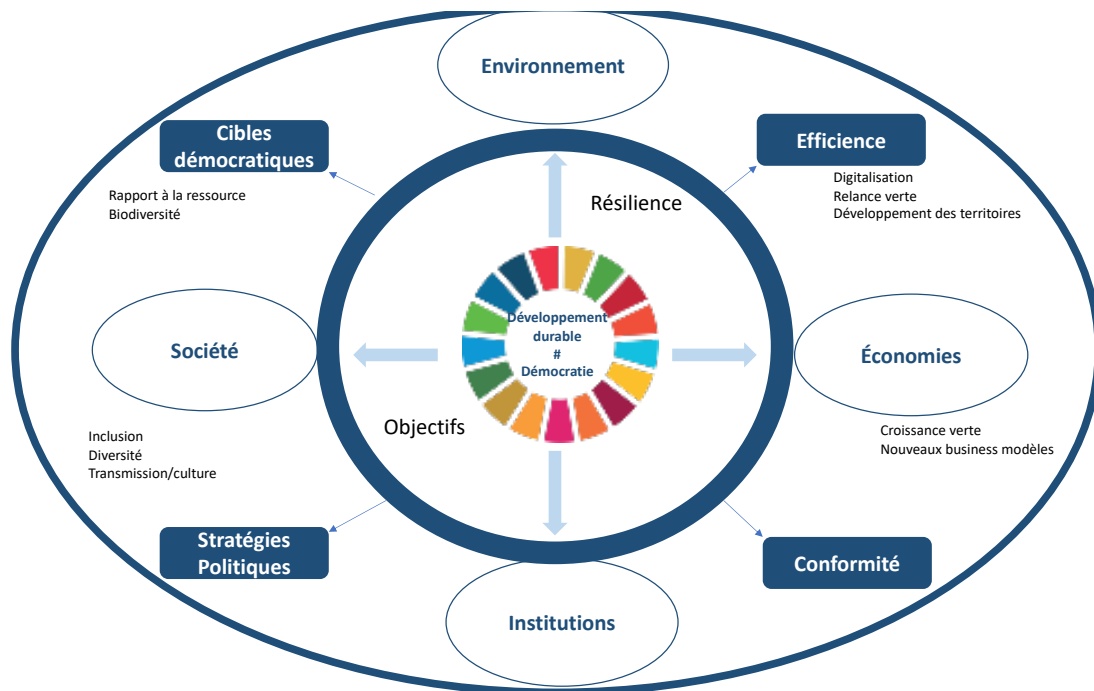


Figure 22 : Les possibles de la démocratie dans la transition écologique

Dans cette partie nous avons souligné le rôle clé de la démocratie délibérative et participative dans la transition écologique. Nous avons discuté des opportunités offertes par les technologies numériques pour renforcer l'éducation écologique et la participation citoyenne, tout en mettant en garde contre les risques associés.

Nous avons dénoncé les déséquilibres de pouvoir en faveur des entreprises dans les décisions environnementales, soulignant l'importance de la contre-expertise citoyenne. Nous avons également insisté sur un processus décisionnel inclusif et transparent, et appelle à une vision à long terme, ainsi qu'à la recherche constante pour améliorer nos systèmes démocratiques pour une transition écologique réussie.

10. CONCLUSIONS

Ce rapport a exploré la relation intrinsèque entre la démocratie et la transition écologique. À travers une approche holistique et citoyenne, il a abordé les définitions, complémentarités et différences entre la transition écologique et énergétique, tout en soulignant le rôle indispensable que la démocratie joue dans ce processus.

En étudiant le changement climatique et la crise écologique dans une perspective globale, nous avons illustré l'impact inédit de ces phénomènes sur notre planète et notre société. Nous avons mis en évidence comment le réchauffement climatique exacerbe les crises mondiales et menace les sociétés humaines de différentes manières, et ce, tout en explorant diverses théories et perspectives pour atteindre une transition écologique démocratique.

Le rapport a mis en avant la vitalité d'une transition écologique démocratique basée sur la délibération, la participation et l'inclusion. Nous avons abordé l'importance de l'éducation à l'écologie et à la citoyenneté et examiné le rôle potentiel des technologies numériques. L'acceptabilité de la décroissance, la justice sociale et la participation démocratique ont été discutées, soulignant l'importance d'une transition équitable et démocratique vers la décroissance.

L'importance de la participation citoyenne a été mise en évidence à plusieurs reprises, soulignant le rôle clé de la démocratie délibérative et participative dans la promotion d'une transition écologique. Il est crucial de comprendre que la crise climatique ne peut être résolue de manière efficace et équitable qu'en impliquant l'ensemble des citoyens dans la définition des stratégies de résolution.

Des auteurs renommés comme John Dryzek, Robyn Eckersley et Amartya Sen ont été cités, pour mettre en lumière le fait que, bien que la démocratie puisse être lente et complexe, elle a le mérite d'incorporer une diversité d'opinions et d'intérêts, d'encourager la transparence, la responsabilité, et de proposer des mécanismes de contrôle citoyen sur les décisions publiques. Ces caractéristiques la rendent plus à même de gérer la complexité de la transition écologique et d'éviter des erreurs de jugement potentiellement désastreuses pour l'environnement et la société.

Cependant, il est aussi essentiel de comprendre que la démocratie, telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, doit évoluer pour faire face aux défis de la transition écologique. Nous avons besoin de plus de démocratie délibérative, participative et inclusive, de politiques publiques qui favorisent la sobriété, la justice sociale et la durabilité, et d'une gouvernance mondiale du climat plus démocratique et équitable.

En conclusion, l'idée d'une transition vers une démocratie écologique offre une vision ambitieuse et engageante pour l'avenir. Elle présente de nombreux atouts, notamment en termes de participation citoyenne, d'innovation politique et de justice environnementale. Toutefois, cette vision ne constitue pas une solution complète et définitive à tous les défis environnementaux auxquels nous sommes confrontés. La complexité des enjeux écologiques actuels nécessite une variété de réponses et de stratégies à la fois locales et internationales.

En effet, face à la crise climatique, il est impératif d'explorer, d'innover et de rechercher constamment les moyens les plus efficaces et équitables de protéger notre planète. Cela appelle à l'humilité, à l'ouverture d'esprit et à une collaboration sans précédent. La démocratie écologique pourrait être un outil précieux dans notre arsenal de solutions, mais elle doit être complétée par d'autres approches, telles que des initiatives technologiques, des régulations économiques, des changements culturels et bien d'autres encore. L'heure est donc à l'action collective et à l'expérimentation, afin de faire face de manière responsable, solidaire et visionnaire à cette crise climatique.

11. BIBLIOGRAPHIE

- Amnesty International, Human Rights in Climate Change, 2019
- Asara, V., Otero, I., Demaria, F., & Corbera, E., Socially sustainable degrowth as a social–ecological transformation: repoliticizing sustainability. *Sustainability Science*, 10(3), 2015
- Aykut, Stefan C. ; Dahan, Amy : « Gouverner le climat ? : vingt ans de négociations internationales ». Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2014.
- Ballantyne, R., & Packer, J., Introducing a fifth pedagogy: Experience-based strategies for facilitating learning in natural environments. *Environmental Education Research*, 15(2), 243-262, 2009
- Bächtiger, A., & Parkinson, J., Mapping and Measuring Deliberation: Towards a New Deliberative Quality. Oxford University Press, 2019
- Barange, M., Merino, G., Blanchard, J. *et al.* Impacts of climate change on marine ecosystem production in societies dependent on fisheries. *Nature Clim Change* 4, 211–216, 2014
- Betzold, C., "Adapting to climate change in small island developing states". *Climatic Change*, 133(3), 2016
- Betzold, C., & Weiler, F., Allocation of aid for adaptation to climate change: Do vulnerable countries receive more support, *International Environmental Agreements: Politics, Law and Economics*, 17(1), 17-36, 2017
- Bulkeley, H., & Betsill, M. M., Cities and climate change: Urban sustainability and global environmental governance. Routledge, 2005
- Bourg, Dominique (dir.) : « Pour une 6e République écologique », publié par la Fondation pour la nature et l'homme, Paris : O. Jacob, 2011
- Carson, L., Gastil, J., Hartz-Karp, J., & Lubensky, R. (Eds.), The Australian Citizens Parliament and the Future of Deliberative Democracy. Pennsylvania State University Press, 2013
- Chollet, M., La Convention Citoyenne pour le Climat : une innovation démocratique. *La Vie des idées*, 2020
- Santos, B. de S., Participatory Budgeting in Porto Alegre: Toward a Redistributive Democracy. *Politics & Society*, 26(4), 1998
- Corner, A., & Clarke, J., Talking, 2017

- Council of Europe, Reference Framework of Competences for Democratic Culture. Strasbourg: Council of Europe, 2018
- Dina Ionesco, Daria Mokhnacheva, François Gemenne, Atlas des migrations *environnementales*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2016, 151 p., ISBN : 978-2-7246-1655-2.
- Dryzek, J. S., Norgaard, R. B., & Schlosberg, D., *Climate-challenged society*. Oxford University Press, 2013
- Easterlin, Richard A., Paradox Lost, USC-INET Research Paper No. 16-02
- Easterlin, R., Does Economic Growth Improve the Human Lot, Some Empirical
- Economy, E. C., *The River Runs Black: The Environmental Challenge to China's Future*. Cornell University Press, 2010
- Evidence” In: David, R. and Reder, R., Eds., *Nations and Households in Economic Growth: Essays in Honor of Moses Abramovitz*, Academic Press, New York, 1974
- Fonds vert pour le climat, Qu'est-ce que le Fonds vert pour le climat, 2021
- Fonds pour l'Adaptation, A propos du Fonds pour l'Adaptation, 2021
- François Valegeas, Olivier Labussière, *Dictionnaire critique de l'anthropocène*, Collectif, CNRS Editions, 2020
- Gemenne, François. *Géopolitique du climat. Les relations internationales dans un monde en surchauffe*. Armand Colin, 2021
-
- Grasso, M., The Role of Justice in the North–South Conflict in Climate Change. *Environmental Politics*, 23(6), 957-977, 2014
- Gutmann, A., & Thompson, D., *Why deliberative democracy?* Princeton University Press, 2004
- Hadden, J., *Networks in Contention: The Divisive Politics of Climate Change*. Cambridge University Press, 2015
- Hansen, J., The corruption of climate science. *Huffington Post*, 2010
- Hsiang, Solomon M., Marshall Burke, and Edward Miguel. "Quantifying the influence of climate on human conflict." *Science*, 2013

- Jordan, A., Huitema, D., Hildén, M., van Asselt, H., Rayner, T. J., Schoenefeld, J. J., ... & Boasson, E. L. (2015). Emergence of polycentric climate governance and its future prospects. *Nature Climate Change*, 5(11), 977-982.
- Kahneman, Daniel & Deaton, Angus, High Income Improves Evaluation of Life But Not Emotional Well-Being. *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*. 107. 16489-93. 10.1073/pnas.1011492107, 2010
- Kamarainen, A. M., Metcalf, S., Grotzer, T., Browne, A., Mazzuca, D., Tutwiler, M. S., & Dede, C. (2013). EcoMOBILE: Integrating augmented reality and probeware with environmental education field trips. *Computers & Education*, 68, 545-556.
- Kaur Rajveer, Pandey Puneeta, Air Pollution, Climate Change, and Human Health in Indian Cities: A Brief Review, *Frontiers in Sustainable Cities*, vol,3, 2021
- Kollmuss, A., & Agyeman, J., Mind the gap: why do people act environmentally and what are the barriers to pro-environmental behavior, *Environmental education research*, 8(3), 2002
- « La démocratie bousculée : quel renouvellement pour notre démocratie et nos systèmes de décisions ? », *Décider ensemble*, 2020
- Lafont, C., *Democracy without Shortcuts: A Participatory Conception of Deliberative Democracy*. Oxford University Press, 2019
- Lachapelle, E., Borick, C. P., & Rabe, B. (2012). Public attitudes toward climate science and climate policy in federal systems: Canada and the United States compared. *Review of Policy Research*, 29(3), 334-357
- Latouche, Serge , « La décroissance » , Paris : PUF, 2019 (Que sais-je ?)
- Laramée de Tannenberg, Valéry : « Le changement climatique : menace pour la démocratie ? » Paris, Buchet-Chastel, 2017. 134 p. (Dans le vif)
- Lobell, David B., et al. "Prioritizing climate change adaptation needs for food security in 2030." *Science*, 2008
- Marthe Fatin-Rouge Stefanini et Xavier Magnon (dir.) DICE Éditions, « Les assemblées citoyennes, Nouvelle utopie démocratique ? »
- Mary Robinson Foundation - Climate Justice, *Principles of Climate Justice*, 2021
- Mary Robinson Foundation - Climate Justice. (s.d.). *Principles of Climate Justice*

- McAdam, Jane, *Climate Change, Forced Migration, and International Law* (Oxford, 2012; online edn, Oxford Academic, 24 May 2012)
- McCoy, D., & Hoskins, B., *The science of citizen participation in policy: The case of health policy*. Palgrave Communications, 5(1), 2019
- McLeman, Robert, *Climate and Human Migration: Past Experiences, Future Challenges*. *Climate and Human Migration: Past Experiences, Future Challenges*, 2011
- Mosse, B., & Sonnino, R., *Digital platforms and the future of food democracy: An alternative scenario to corporate capture*. *Frontiers in Sustainable Food Systems*, 2019
- Oberthür, S., & Ott, H.E., *The Kyoto Protocol: International Climate Policy for the 21st Century*. Springer, 1999
- Parikka, J., *A Geology of Media*. University of Minnesota Press, 2015
- Patz JA, Frumkin H, Holloway T, Vimont DJ, Haines A. *Climate change: challenges and opportunities for global health*. *JAMA*, 2014
- Pauw, W. P., Klein, R. J., Vellinga, P., & Biermann, F., 2016, *Beyond the Paris Agreement: the challenges of transparency and accountability in the process of follow-up and review*.
- Plepys, A., *The environmental impacts of electronics. Going beyond the walls of semiconductor fabs*. *Electronics and the Environment*, 2002. IEEE International Symposium on. IEEE, 2002
- *Rapport Annuel de l'Initiative de l'Agenda de l'Action Lima-Paris*, Initiative de l'Agenda de l'Action Lima-Paris, 2016
- Raworth, K., *A safe and just space for humanity: Can we live within the doughnut*. *Oxfam Discussion Papers*, 2012, 1-26
- Roberts, J. T., & Parks, B. C., *A Climate of Injustice: Global Inequality, North-South Politics, and Climate Policy*. MIT Press, 2007
- Rochfeld, Judith , *Justice pour le climat ! Les nouvelles formes de mobilisation citoyennes* , Paris : O. Jacob, 2019
- Rockström, J., Lade, S., et al., 2023, Article dans *Nature*
- Rockström, J., Steffen, W., Noone, K., Persson, Å., Chapin III, F. S., Lambin, E., ... & Foley, J., 2009, *Planetary boundaries: exploring the safe operating space for humanity*. *Ecology and society*

- Sauvé, L., Currents in Environmental Education: Mapping a Complex and Evolving Pedagogical Field. *Canadian Journal of Environmental Education*, 2005
- Schlosberg, D., & Collins, L. B., From environmental to climate justice: Climate change and the discourse of environmental justice. *Wiley Interdisciplinary Reviews: Climate Change*, 5(3), 2014
- Seyfang, G., & Smith, A., Grassroots innovations for sustainable development: Towards a new research and policy agenda. *Environmental politics*, 16(4), 584-603, 2007
- Steffen, W., Richardson, K., Rockström, J., Cornell, S. E., Fetzer, I., Bennett, E. M., ... & Sörlin, S., Planetary boundaries: Guiding human development on a changing planet. *Science*, 2015
- Stott, P. A., Stone, D. A., & Allen, M. R., Human contribution to the European heatwave of 2003. *Nature*, 432(7017), 610-614, 2004
- Springer, *Climate: From research to practice in public engagement*
- Susan Martin, Sanjula Weerasinghe et Abbie Taylor, *Qu'est-ce que la migration pour cause de crises*, 2014, FMR
- The Climate Reality Project, *How Citizens' Assemblies Can Address the Climate Crisis*, 2020
- The Routledge Handbook of Democracy and Sustainability, Edited By Basil Bornemann, Henrike Knappe, Patrizia Nanz, 1st Edition 2022
- Tilbury, D., *Education for Sustainable Development: An Expert Review of Processes and Learning*. Paris: UNESCO, 2011
- Victor, D.G., *Global Warming Gridlock: Creating More Effective Strategies for Protecting the Planet*. Cambridge University Press, 2011
- Vihma, A., *India and the Global Climate Governance: Between Principles and Pragmatism*. *The Journal of Environment & Development*, 20(1), 69–94, 2011
- The Guardian, *EPA removes climate change information from website*. 2017
- Vörösmarty, C., McIntyre, P., Gessner, M. *et al.* Global threats to human water security and river biodiversity. *Nature* 467, 2010
- Zask, Joëlle, *Écologie et démocratie*. Paris, Premier parallèle, 2022
- Zakaria, F., *The future of freedom: Illiberal democracy at home and abroad*. W. W. Norton & Company, 2007

- UNESCO - Education for Sustainable Development Goals: Learning Objectives. Paris: UNESCO, 2017
- Wright, S., & Street, J. (2007). Democracy, deliberation and design: the case of online discussion forums. *New Media & Society*, 9(5), 849–869.
- Bria, F. (2018). Decidim: radicalizing democracy in Barcelona. *Roar Magazine*.

Articles

Sintomer Yves « Décision publique et participation citoyenne en Europe », 12 mars 2021

<https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/278950-decision-publique-et-participation-citoyenne-en-europe-par-yves-sintomer>

Eric Vidalenc ; Emeline Baudet ; Amy Dahan ; Sylvestre Huet ; Irénée Regnauld, « Gouverner la transition écologique : démocratie ou autoritarisme ? », *La Fabrique écologique*, 2020

« Note sur les mécanismes de participation et de délibération citoyennes : Allemagne - Australie - Autriche - Belgique - Irlande Royaume-Uni - Union européenne », Sénat, Étude de législation comparée n° 314 - mars 2023 Direction de l'Initiative parlementaire et des délégations

Dryzek John S., « Democracy and earth system governance », 2009, Presentation at the Amsterdam Conference on the Human Dimensions of Global Environmental Change "Earth System Governance: People, Places and the Planet."

Simone Abram, Ed Atkins, Alix Dietzel, Kirsten Jenkins, Lorna Kiamba, Joshua Kirshner, Julia Kreienkamp, Karen Parkhill, Tom Pegram & Lara M. Santos Ayllón (2022)

Just Transition: A whole-systems approach to decarbonisation, *Climate Policy*, 22:8, 1033-1049,

DOI: 10.1080/14693062.2022.2108365

Jean-Baptiste Fressoz. L'anthropocène est un "accumulocène". Regards croisés sur l'économie,

2020, n°26 (1), pp.31-40. 10.3917/rce.026.0031. hal-03484099

Quelle « démocratie écologique » ? Victor Petit, Bertrand Guillaume, *Raisons politiques* 2016/4 (N° 64), p.49 à 66, Éditions Presses de Sciences Po

Jean-Michel Fourniau, Benoît Labbouz, Solène Tournus, Restitution des recherches du programme CIT'IN, avril 2021

<https://www.cit-in.fr/system/files/inline-files/Compte%20rendu%20du%20colloque%20final%20Cit%27in.pdf>

ECKERSLEY Robyn, « La démocratie à l'ère de l'Anthropocène », *La Pensée écologique*, 2017/1 (N° 1), DOI : 10.3917/lpe.001.0032. URL : <https://www.cairn.info/revue-la-pensee-ecologique-2017-1-page-b.htm>

SMITH Graham, « Concevoir la démocratie pour le long terme : innovation institutionnelle et changement climatique », *La Pensée écologique*, 2017/1 (N° 1), DOI : 10.3917/lpe.001.0158. URL : <https://www.cairn.info/revue-la-pensee-ecologique-2017-1-page-h.htm>

MAGNON, Xavier. Que sont les « assemblées citoyennes » ? Saisir, juridiciser et concrétiser les concepts de démocratie, démocratie délibérative et démocratie participative In : Les assemblées citoyennes : Nouvelle utopie démocratique ? Aix-en-Provence : DICE Éditions, 2022

Hervé Rivano, Nicolas Stouls, Jean-François Trégouët. Transitions énergétiques et numériques, éléments d'une démocratie technique informée. AOC [Analyse Opinion Critique], 2020. hal-03105102

[GEG | Énergie & environnement](#), Imaginer la transition, une conversation avec Rob Hopkins, juin 2019, <https://legrandcontinent.eu/fr/2019/06/03/vers-la-transition-conversation-avec-rob-hopkins/>

Pierre GOGUET, Juliette KACPRZAK, « SFEC : quelle gouvernance pour la transition écologique ? », Résolution du Conseil économique, social et environnemental (CESE), juin 2022
<https://www.lecese.fr/travaux-publies/sfec-quelle-gouvernance-pour-la-transition-ecologique>

Johanna Barasz et Hélène Garner (coord.), Julien Fosse, Mathilde Viennot, Emmanuelle Prouet, Émilien Gervais et Anne Faure : « Soutenabilités ! Orchestrer et planifier l'action publique », rapport de France Stratégie, mai 2022
<https://www.strategie.gouv.fr/publications/soutenabilites-orchestrer-planifier-laction-publique>

Bernasconi Patrick, « Rétablir la confiance des Français dans la vie démocratique - 50 propositions pour un tournant délibératif de la démocratie française », rapport officiel, février 2022
<https://www.vie-publique.fr/rapport/283948-retablir-la-confiance-des-francais-dans-la-vie-democratique-bernasconi>

« Stratégie Adaptation Changement Climatique 2023-2027 », Orientations stratégiques de l'ADEME, 2023
<https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/6054-strategie-adaptation-changement-climatique-2023-2027-9791029720246.html>

« Les nouvelles formes de participation citoyenne », 2020
<https://www.vie-publique.fr/eclairage/273796-les-nouvelles-formes-de-participation-citoyenne>

Dossier Participation citoyenne : un nouvel essor ?, 2022
<https://www.vie-publique.fr/dossier/273798-participation-citoyenne-un-nouvel-essor>

Participation citoyenne innovante et nouvelles institutions démocratiques : La vague délibérative, synthèse 2020, rapport OECD

<https://i-cpc.org/wp-content/uploads/2022/04/OCDE-Participation-citoyenne-innovante-et-nouvelles-institutions-democratiques-2020.pdf>

ADEME et le grand public : mobiliser les citoyens dans la transition écologique, Synthèse de la stratégie grand public 2019-2021

<https://librairie.ademe.fr/institutionnel/918-ademe-et-le-grand-public-mobiliser-les-citoyens-dans-la-transition-ecologique-9791029713002.html>

Bruno Villalba et Hélène Melin, « Expérimentations de transition écologique », Développement durable et territoires, Vol. 13, n°1 | Juillet 2022

<https://journals.openedition.org/developpementdurable/20590>

« La transition écologique comme moteur de la cohésion des territoires » 4 tomes, ANCT, 2020

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/transition-ecologique-cohesion-territoires>

Références Internet

<https://www.agence-cohesion-territoires.gouv.fr/transition-ecologique-cohesion-territoires>

<https://www.arcep.fr/la-regulation/grands-dossiers-thematiques-transverses/lempreinte-environnementale-du-numerique.html>

<https://www.banquedesterritoires.fr>

<https://www.banquedesterritoires.fr/france-2030>

<https://www.banquedesterritoires.fr/les-sraddet-un-nouveau-schema-pour-les-regions>

<https://www.bbc.com/news/av/world-africa-42866178>

<https://www.bbc.com/news/world-africa-59221823>

<https://www.businessinsider.com/american-cities-disappear-sea-level-rise-2100-2019-3>

<https://www.cbd.int/convention/text/>

<https://www.cit-in.fr/>

https://climate.ec.europa.eu/eu-action/climate-strategies-targets/2020-climate-energy-package_fr

[https://climate.ec.europa.eu/eu-action/european-green-deal/european-climate-law_en#:~:text=The%20European%20Climate%20LawEN,2030%2C%20compared%](https://climate.ec.europa.eu/eu-action/european-green-deal/european-climate-law_en#:~:text=The%20European%20Climate%20LawEN,2030%2C%20compared%20)

20to%201990%20levels.

https://climate.ec.europa.eu/eu-action/european-green-deal/european-climate-law_fr

<https://climateactiontracker.org/about/>

<https://www.climatepolicyinitiative.org/about/>

<https://www.climaterealityproject.org>

<https://www.climatesignals.org/events/super-typhoon-goni-2020#more>

https://commission.europa.eu/index_en

https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/european-green-deal_en

https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/european-green-deal/finance-and-green-deal/just-transition-mechanism_fr

<https://www.connaissancedesenergies.org/la-marche-du-danemark-vers-la-neutralite-climatique-quels-enseignements-pour-leurope-220218#notes>

<https://www.conventioncitoyennepourleclimat.fr/>

<https://www.cpr-am.fr/Common-Content/Actualites/France/2023/Experts/Ou-en-est-l-Union-europeenne-de-ses-ambitions-climatiques>

<https://decidim.org/>

<https://doi.org/10.1038/nature09440>

<https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780199587087.001.0001>

<https://www.e3g.org>

https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_20_17

https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_21_3541

https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_22_7413

<https://www.ecologie.gouv.fr/>

<https://www.ecologie.gouv.fr/climat-energie-conseil-lunion-europeenne-adopte-des-textes-cles-du-paquet-fit-55>

<https://www.ecologie.gouv.fr/loi-climat-resilience>

<https://www.ecologie.gouv.fr/loi-climat-resilience>

<https://www.ecologie.gouv.fr/plan-action-gestion-resiliente-et-concertee-eau>

<https://www.ecologie.gouv.fr/suivi-convention-citoyenne-climat/>

https://www.eeas.europa.eu/eeas/changement-climatique-l%E2%80%99ue-pr%C3%AAte-%C3%A0-assumer-ses-responsabilit%C3%A9s-mondiales_fr

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A32021R1119>

https://europa.eu/citizens-initiative/initiatives/details/2020/000003_en

<https://www.europarl.europa.eu/news/en/headlines/society/20180305STO99003/reducing-carbon-emissions-eu-targets-and-policies>

<https://www.europarl.europa.eu/news/en/headlines/society/20180305STO99003/reducing-carbon-emissions-eu-targets-and-policies>

https://finance.ec.europa.eu/sustainable-finance/tools-and-standards/eu-taxonomy-sustainable-activities_en

<https://www.fmreview.org/fr/crises/martin-weerasinghe-taylor>

<https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/frsc.2021.705131>

<https://www.gavi.org/fr/vaccineswork/rechauffement-climatique-paludisme-prospere-kenya>

<https://www.gazettenormandie.fr/article/loi-climat-et-resilience-quels-changements-pour-2023>

<https://www.geo.fr/environnement/montee-des-eaux-des-centaines-de-metropoles-englouties-dici-la-fin-du-siecle-211567>

<https://www.gouvernement.fr/actualite/le-plan-velo-et-marche-2023-2027-est-lance>

<https://www.hautconseilclimat.fr/>

<https://www.internal-displacement.org/global-report/grid2023>

<https://www.internal-displacement.org/global-report/grid2023/>

<https://www.ipcc.ch/>

<https://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0217592>

<https://www.lafabriqueecologique.fr/>

<https://www.laregion.fr/-En-actions->

<https://www.laregion.fr/-REPOS->

<https://www.latribune.fr/economie/union-europeenne/le-plan-climat-europeen-sous-le-feu-des-critiques-889031.html>

<https://www.legislation.gov.uk/ukpga/2008/27/contents>

<https://www.lemonde.fr/blog/transitions/2022/06/02/la-participation-citoyenne-une-condition-de-la-transition-ecologique/>

https://www.lemonde.fr/international/article/2023/06/14/l-onu-a-recense-110-millions-de-deplaces-dans-le-monde_6177534_3210.html

<https://www.lemonde.fr/planete/>

https://www.lemonde.fr/planete/article/2015/10/20/au-costa-rica-sur-la-route-de-l-electricite-verte_4793385_3244.html

<https://www.lemonde.fr/resultats-elections/hauts-de-france/>

<https://link.springer.com/article/10.1007/s10784-016-9343-8>

<https://www.livescience.com/what-places-disappear-rising-sea-levels>

<https://www.mrfcj.org/principles-of-climate-justice/>

<https://www.nationalgeographic.com/science/article/140812-california-climate-change-global-warming-science>

<https://www.nationalgeographic.com/science/article/climate-change-california-power-outage>

<https://www.nationalgeographic.fr/environnement/sauver-venise-de-la-montee-des-eaux-pourrait-mettre-en-peril-sa-biodiversite>

<https://www.nationalgeographic.fr/environnement201907climat-dici-2050-paris-aura-aussi-chaud-que-canberra>

<https://occitanie-europe.eu>

<https://openknowledge.worldbank.org/entities/publication/064e1b51-a026-5229-9aa1-ab0260a66cff>

<https://www.paris.fr/pages/temperatures-extremes-tempetes-tous-les-records-meteo-a-paris-20612>

<https://www.participation-et-democratie.fr/>

<https://reporterre.net/A-Findhorn-en-Ecosse-l-utopie-ecolo-est-devenue-realite>

<https://reseauactionclimat.org/>

<https://sealevel.climatecentral.org/research/reports/new-york-and-the-surg-ing-sea>

<https://ssrn.com/abstract=2714062>

<https://www.strategie.gouv.fr/>

<https://www.territoires-climat.ademe.fr/>

<https://tnova.fr/>

<https://www.transition-europe.eu/fr/bonnepratique/ljubljana-capitale-de-la-reduction-des-dechets>

https://treaties.un.org/pages/ViewDetails.aspx?src=IND&mtdsg_no=XXVII-2-a&chapter=27

<https://www.unece.org/env/pp/welcome.html>

<https://www.unesco.org/en/articles/imminent-risk-global-water-crisis-warns-un-world-water-development-report-2023?hub=68313>

<https://unfccc.int/fr/news/la-qualite-de-l-air-diminue-a-mesure-que-le-changement-climatique-s-accelere>

<https://unfccc.int/process-and-meetings/the-kyoto-protocol/mechanisms-under-the-kyoto-protocol/the-clean-development-mechanism>

<https://unfccc.int/process-and-meetings/the-paris-agreement/the-paris-agreement>

<https://www.unhcr.org/spotlight/2023/01/2023-a-moment-of-truth-for-global-displacement/>

<https://www.vie-publique.fr/consultations/21547-projet-dordonnance-et-de-decret-relatifs-au-schema-regional-damenageme>

<https://www.vie-publique.fr/consultations/272036-convention-citoyenne-pour-le-climat-vous-avez-la-parole>

<https://www.vie-publique.fr/eclairage/281953-loi-climat-et-resilience-des-avancees-et-des-limites>

<https://www.washingtonpost.com/news/worldviews/wp/2017/08/29/hurricane-harvey-and-the-inevitable-question-of-climate-change/>

<https://www.who.int/fr/emergencies/disease-outbreak-news/item/2023-DON448>

<https://worldjusticeproject.org/our-work/programs/democracyos>

12. ANNEXES

ANNEXE 1 : Les 10 mesures pour engager les français dans la transition écologique

10 mesures

pour engager les Français dans la transition écologique

L'écologie de tous les jours

Protéger le climat, la biodiversité, tout le monde peut y participer. Pour cela, le Gouvernement a mis en place des outils et des aides qui permettent à chacun de protéger notre planète :

5 MESURES CIBLÉES SUR LES MÉNAGES AUX REVENUS LES PLUS MODESTES

- 1

LA PRIME À LA CONVERSION : 1000€ pour tous les Français, **2000€** pour les ménages les plus modestes pour acheter un véhicule propre. En 4 mois, déjà **45 000 FRANÇAIS** ont utilisé cette mesure, bonne pour la santé, pour le climat et le portefeuille des ménages.
- 2

LE COUP DE POUCE CHAUDIÈRE AU FIOUL : parce que le chauffage au fioul est le plus polluant des modes de chauffage, le Gouvernement propose à chaque Français 3000€ pour changer sa chaudière pour un mode de chauffage moins polluant. Cette mesure est financée par les certificats d'économie d'énergie qui représentent au total près de **6 MILLIARDS D'EUROS POUR AIDER TOUS LES FRANÇAIS** à faire des économies d'énergie.
- 3

LE CHÈQUE ÉNERGIE, C'EST 150€ EN MOYENNE pour chaque ménage en situation de précarité énergétique. **4 MILLIONS DE MÉNAGES** ont reçu ce chèque en avril 2018. Il sera porté à 200€ en 2019.
- 4

35 000 PRÊTS PAR AN POUR LES MÉNAGES MODESTES ET UN ACCÈS PLUS FACILE DES COPROPRIÉTÉS AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION, grâce à la mobilisation d'un fonds de **50 MILLIONS DE GARANTIES PUBLIQUES** afin que chacun puisse emprunter pour faire des travaux d'isolation des logements.
- 5

LA PROLONGATION DES TARIFS SOCIAUX DE L'EAU, parce que c'est un bien commun qui doit être accessible à tous.

5 MESURES POUR TOUS LES FRANÇAIS

- 6

LE CRÉDIT D'IMPÔT pour rénover sa maison permet de toucher 8000€ d'aide pour une personne seule, et 16000€ pour un couple soumis à imposition commune.
- 7

DES REPAS BIO, LOCAUX ET DE SAISON pour tous en restauration collective avec la loi sur l'alimentation qui permettra à chacun, dans les crèches, les écoles, les collèges et les lycées, mais aussi les hôpitaux et les maisons de retraite de prendre 1 repas sur 2 composé de produits du terroir, de qualité ou issus de l'agriculture biologique.
- 8

L'INTERDICTION DES PESTICIDES DANS LES JARDINS, dans les espaces verts, pour protéger la santé de tous, et notamment de nos enfants.
- 9

L'INTERDICTION DU GLYPHOSATE D'ICI 2020 EN FRANCE et des pesticides tueurs d'abeille en Europe dès à présent pour protéger la santé des Français et la biodiversité.
- 10

L'OBLIGATION D'HARMONISER LES COULEURS DES POUBELLES POUR RENDRE LE TRI ACCESSIBLE À TOUS, et la simplification des consignes de tri sur les emballages.

ecologique-solidaire.gouv.fr
suivez nous sur








ANNEXE 2 : Transition énergétique allemande : la fin des ambitions ?



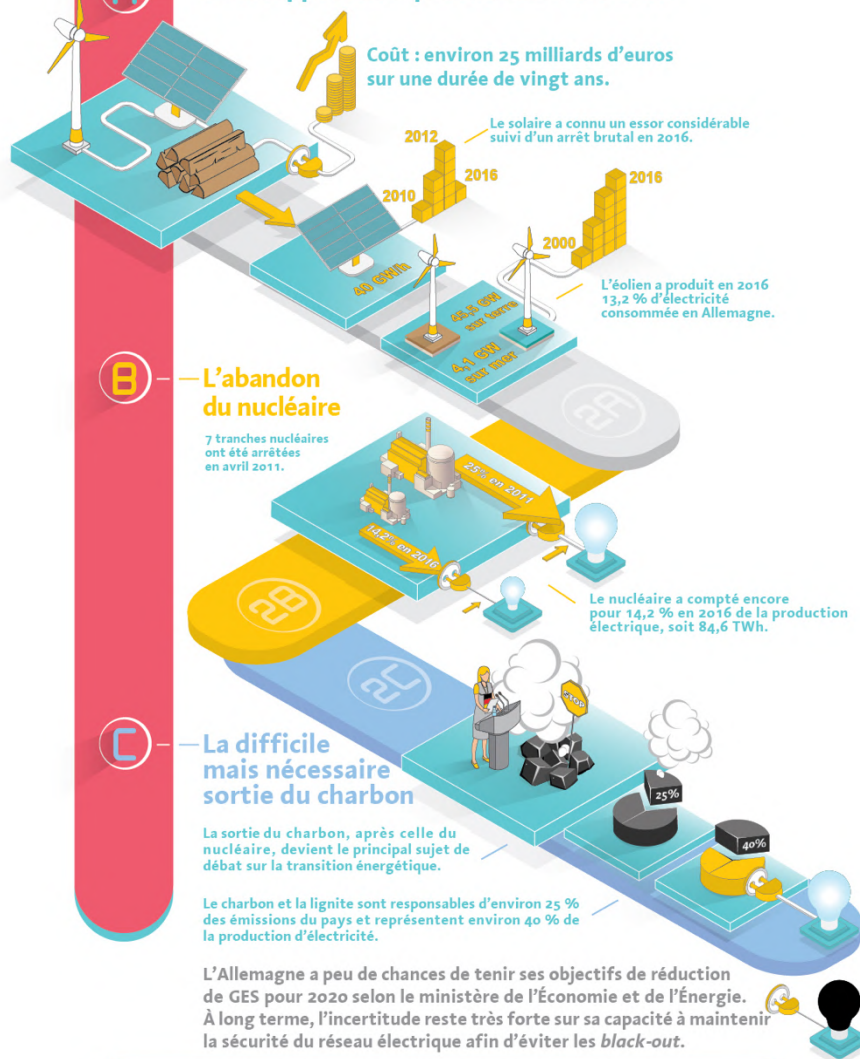
Transition énergétique allemande : la fin des ambitions ?

2

ENERGIEWENDE, OÙ EN EST-ON ?

A

Développement spectaculaire des ENR



B

L'abandon du nucléaire

7 tranches nucléaires ont été arrêtées en avril 2011.



C

La difficile mais nécessaire sortie du charbon

La sortie du charbon, après celle du nucléaire, devient le principal sujet de débat sur la transition énergétique.

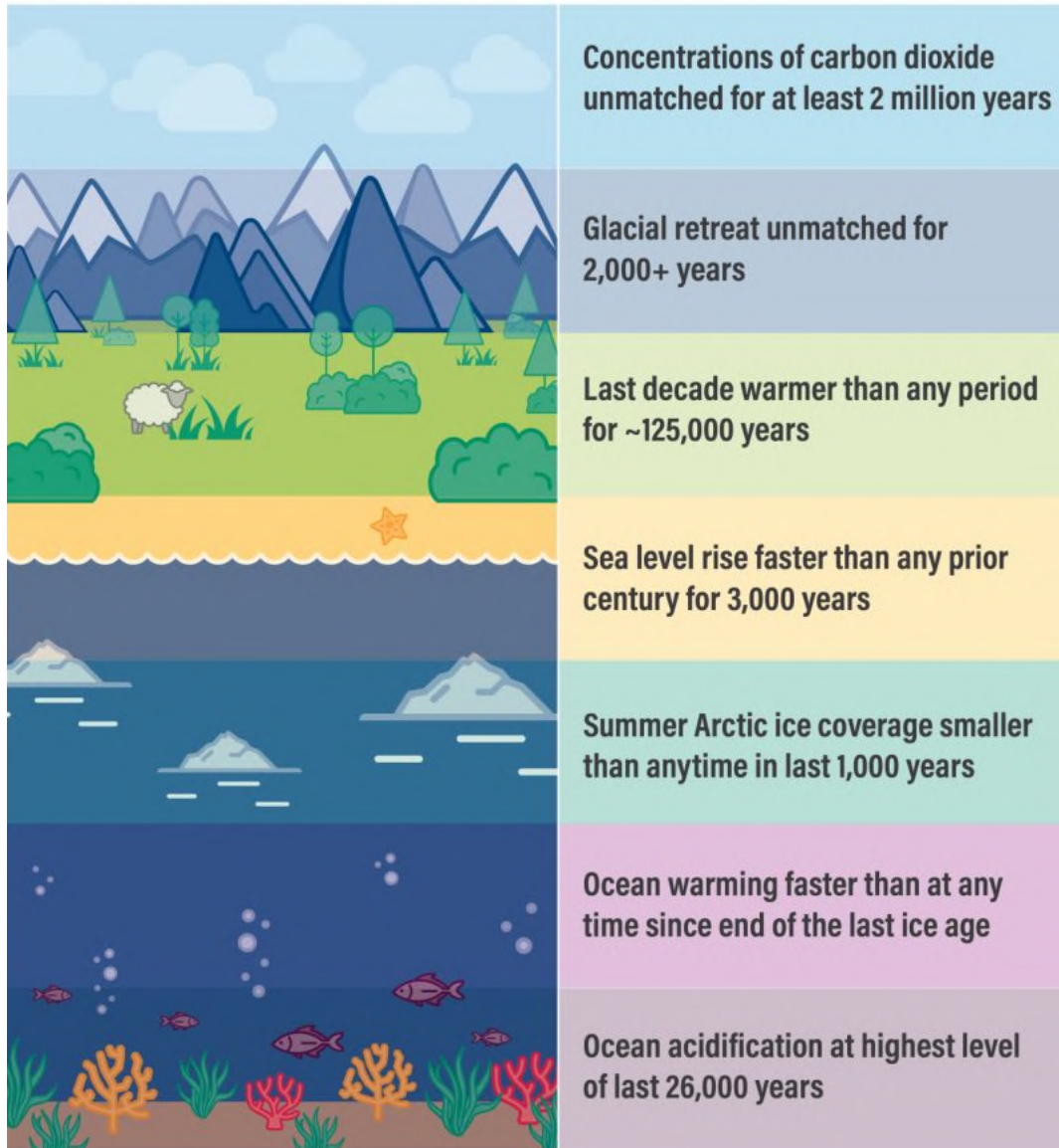
Le charbon et la lignite sont responsables d'environ 25 % des émissions du pays et représentent environ 40 % de la production d'électricité.

L'Allemagne a peu de chances de tenir ses objectifs de réduction de GES pour 2020 selon le ministère de l'Économie et de l'Énergie. À long terme, l'incertitude reste très forte sur sa capacité à maintenir la sécurité du réseau électrique afin d'éviter les *black-out*.

Retrouvez l'intégralité de la Note d'analyse sur www.strategie.gouv.fr

ANNEXE 3 : Changement climatique – interactions des facteurs du changement

Evidence of global warming already underway



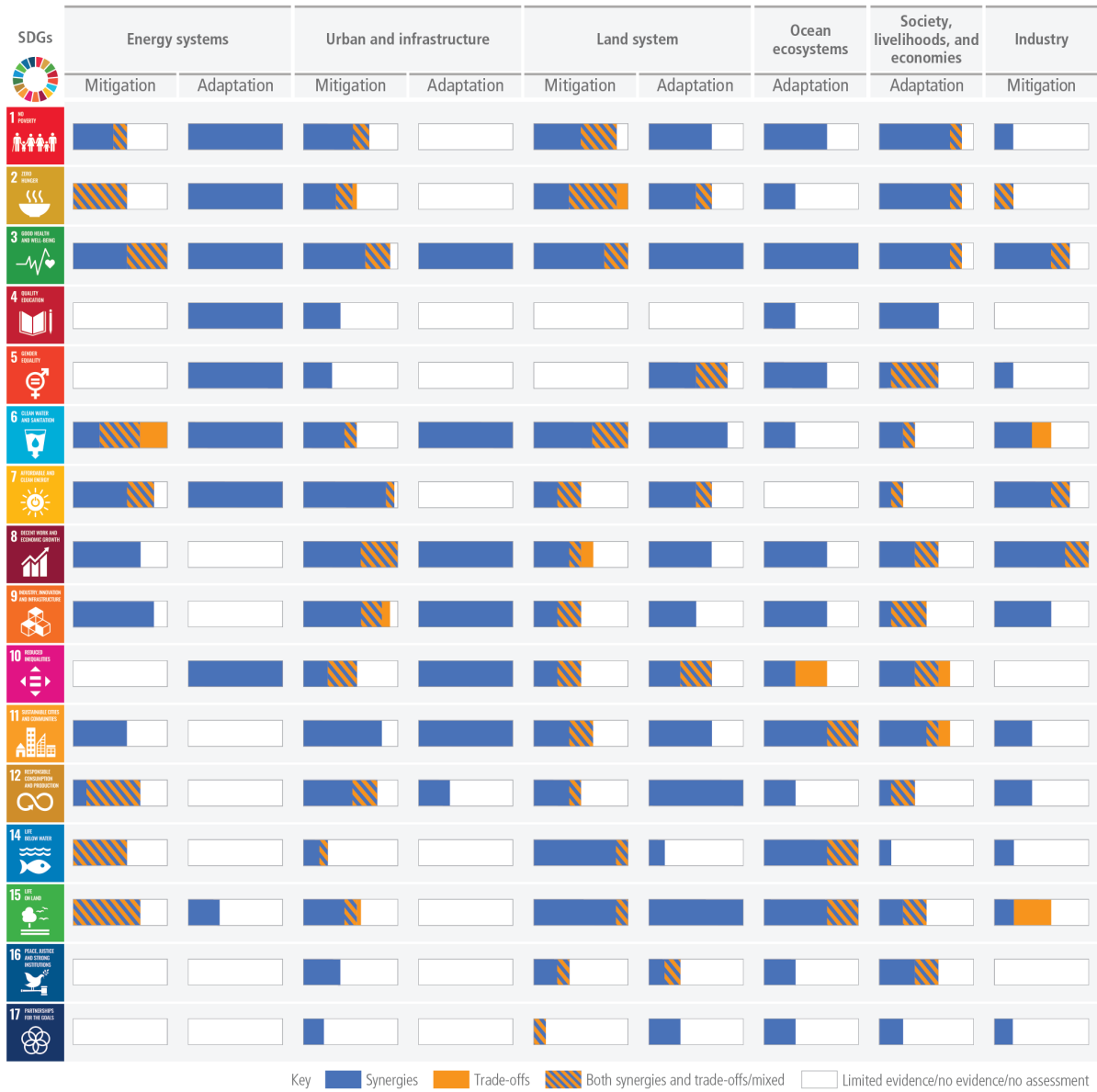
Source: IPCC AR6.
23.0315

 WORLD RESOURCES INSTITUTE

ANNEXE 4 : Lien entre les actions menées et les ODD dans le cadre du changement climatique et la transition écologique

Near-term adaptation and mitigation actions have more synergies than trade-offs with Sustainable Development Goals (SDGs)

Synergies and trade-offs depend on context and scale



ANNEXE 5 : Plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau - France

GOVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

DOSSIER DE PRESSE
30 Mars 2023

53 MESURES POUR L'EAU

PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE
PLAN D'ACTION POUR UNE GESTION RÉSILIENTE ET CONCERTÉE DE L'EAU

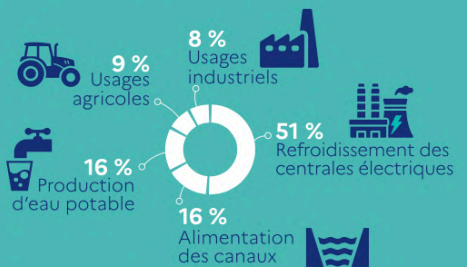
FRANCE NATION VERTE
Agir • Mobiliser • Accélérer

Chiffres clés sur la ressource en eau en France

Usages de l'eau en France

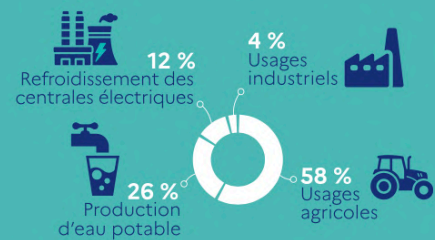
Prélèvements | 32,8 milliards de m³ d'eau douce prélevés

Moyenne 2010-2019



Consommations | 4,1 milliards de m³ d'eau douce consommés

Moyenne 2010-2019



La série de données sur l'estimation de la consommation d'eau douce a été révisée à la baisse, en mars 2023, à la suite de la mise à disposition de données détaillées de consommation d'eau par centrale électrique nucléaire. Ces estimations de consommation par centrales, transmises par EDF, ont montré que les coefficients précédemment utilisés pour l'estimation de la consommation des centrales conduisaient à une surestimation de cette consommation. Cette révision modifie en conséquence la valeur de consommation totale et la répartition entre usages.

30 mars 2023

OBJECTIFS ET AXES DU PLAN

ORGANISER LA SOBRIÉTÉ
Compter
Planifier
Économiser

OPTIMISER LA DISPONIBILITÉ
Réduire les pertes
Valoriser les eaux non conventionnelles
Stocker dans les sols, nappes, ouvrages

PRÉSERVER LA QUALITÉ
Prévenir les pollutions diffuses
Préserver et restaurer le grand cycle de l'eau

GOUVERNANCE

FINANCEMENTS INGÉNIERIE

CONNAISSANCES R&D

DE L'EAU JUSTEMENT RÉPARTIE ENTRE TOUS... ET DE BONNE QUALITÉ

LES MOYENS D'ATTEINDRE CES OBJECTIFS

SÈCHERESSE

UNE REPONSE RAPIDE ET EFFICACE FACE AUX CRISES

Une politique de l'eau décentralisée et construite avec les parties prenantes

La politique de l'eau est une politique décentralisée qui entend donner aux acteurs locaux et aux collectivités les moyens d'agir sur les trois leviers identifiés : sobriété, qualité, disponibilité. Elle s'organise à l'échelle des bassins versants ou des nappes, qui sont les périmètres de gouvernance pertinents pour gérer la ressource et les milieux.

Les mesures très concrètes du plan, mais également les chantiers qui seront lancés afin d'aboutir à des réformes d'ampleur se traduiront, en particulier dans le cadre des travaux de définition du 12e programme des agences de l'eau (2025-2031).

L'élaboration de ce plan s'appuie sur un travail collaboratif avec l'ensemble des parties prenantes. Ainsi, le Comité national de l'eau, instance nationale de débat sur l'eau, ainsi que les comités de bassin, de par leur rôle essentiel de définition de la stratégie locale de gestion concertée de l'eau (SDAGE, plan d'adaptation des bassins au changement climatique...) ont été saisis afin de faire part de leurs enjeux et propositions. Les contributions ont nourri le présent plan d'actions.

→ **Lien vers les travaux**
https://www.cne.developpement-durable.gouv.fr/1/synthese_travaux_cne.p

Dossier de presse

43 %

des eaux de surface en bon état écologique (2019)

(source : https://www.eaufrance.fr/sites/default/files/2022-03/bulletin_rapportage_2019_final.pdf)

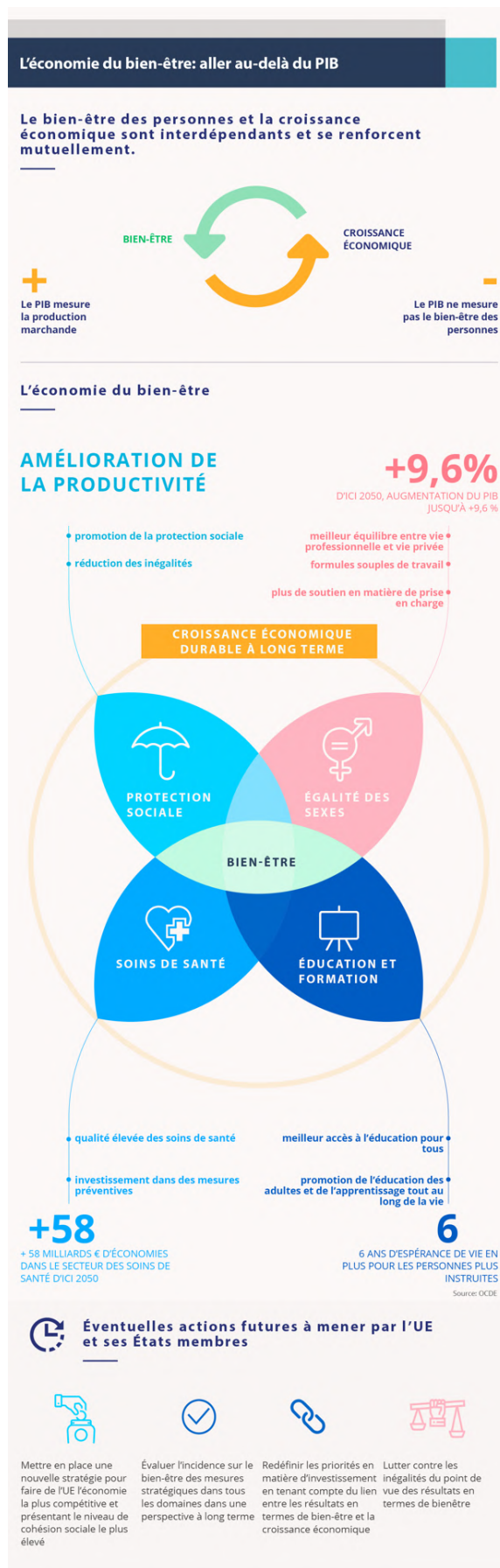
Chiffres clés sur l'eau destinée à la consommation humaine

148 litres
Volume moyen d'eau consommé par habitant par jour

4,3 €/m³
Prix moyen de l'eau TTC au 1^{er} janvier 2021, dont 2,11 €/m³ pour l'eau potable et 2,19 €/m³ pour l'assainissement collectif

1 litre sur 5
Volume moyen perdu sur le réseau d'eau potable dû aux fuites

ANNEXE 6 : L'économie du bien-être – vision Européenne



ANNEXE 7 : Implication des citoyens dans les outils de gouvernance

Source : Notre énergie, Quelle place pour la démocratie

ENERGIE ET CLIMAT

Des plans à tous les échelons

EN EUROPE

Adoption du paquet **Fit for 55** en 2022, **le nouveau plan climat de l'Union européenne**, qui fixe l'objectif d'une réduction minimale de 55 % des gaz à effet de serre et porte à 45 % la part des énergies renouvelables dans la consommation globale d'énergie de l'Union européenne d'ici 2030.

EN FRANCE

LA PROCHAINE STRATÉGIE FRANÇAISE SUR L'ÉNERGIE ET LE CLIMAT (SFEC) PRÉVUE EN 2024 COMPREND :

- **La première loi de Programmation sur l'énergie et le climat (LPEC, 2023).** Elle fixe les objectifs de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et les priorités d'action des pouvoirs publics pour la gestion de l'énergie sur le territoire métropolitain (2024-2033) et de la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC).
- **La 3^e édition de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)**
- **La 3^e édition du Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC).**
- **La 3^e édition de la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC)** révisée et adoptée en avril 2020. Objectif : neutralité carbone en 2050.

EN RÉGIONS

• **Les schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'équilibre des territoires (SRADDET)** définissent la politique énergétique des Régions chargées de coordonner l'action des collectivités locales. Les SRADDET intègrent les Schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE), et les Schémas régionaux climat-air-énergie (SRCAE). Onze Régions françaises métropolitaines ont adopté des SRADDET.

EN SAVOIR +

Retrouvez cinq ressources-clés sur les thèmes de la démocratie et de l'énergie : www.cler.org

DANS LES EPCI

• **Le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET).** Il est obligatoire pour les intercommunalités (EPCI) de plus de 20 000 habitants, il décline localement la Stratégie nationale bas-carbone. En août 2022, 44 % des EPCI de plus de 20 000 habitants avaient adopté leur PCAET.

• **Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT)** est un outil d'aménagement du territoire. Il doit être en cohérence avec les objectifs du SRADDET.

ANNEXE 8 : Scenarios sobriété ADEME

LA SOCIÉTÉ EN 2050		S1 GÉNÉRATION FRUGALE	S2 COOPÉRATIONS TERRITORIALES	S3 TECHNOLOGIES VERTES	S4 PARI RÉPARATEUR
MODS DE VIE					
Société	<ul style="list-style-type: none"> Recherche de sens Fragilité choisie mais aussi contrainte Préférence pour le local Nature sanctuarisée 	<ul style="list-style-type: none"> Évolution soutenable des modes de vie Économie du partage Équité Préférence de la nature inscrite dans le droit 	<ul style="list-style-type: none"> Plus de nouvelles technologies que de sobriété Consumérisme « vert » au profit des populations solvables, société connectée Les services rendus par la nature sont optimisés 	<ul style="list-style-type: none"> Sauvegarde des modes de vie de consommation de masse La nature est une ressource à exploiter Confiance dans la capacité à réparer les dégâts causés aux écosystèmes 	Société
Alimentation	<ul style="list-style-type: none"> Division par 3 de la consommation de viande Part du bio: 70 % 	<ul style="list-style-type: none"> Division par 2 de la consommation de viande Part du bio: 50 % 	<ul style="list-style-type: none"> Baisse de 30 % de la consommation de viande Part du bio: 30 % 	<ul style="list-style-type: none"> Consommation de viande quasi-stable (baisse de 10 %), complétée par des protéines de synthèse ou végétales 	Alimentation
Habitat	<ul style="list-style-type: none"> Rénovation massive et rapide Limitation forte de la construction neuve (transformation de logements vacants et résidences secondaires en résidences principales) 	<ul style="list-style-type: none"> Rénovation massive, évolutions graduelles mais profondes des modes de vie (cohabitation plus développée et adaptation de la taille des logements à celle des ménages) 	<ul style="list-style-type: none"> Déconstruction-reconstruction à grande échelle de logements Ensemble des logements rénovés mais de façon peu performante - la moitié seulement au niveau Bâtiment Basse Consommation (BBC) 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien de la construction neuve La moitié des logements seulement est renouée au niveau BBC Les équipements se multiplient, alliant innovations technologiques et efficacité énergétique 	Habitat
Mobilité des personnes	<ul style="list-style-type: none"> Réduction forte de la mobilité Réduction d'un tiers des km parcourus par personne La moitié des trajets à pied ou à vélo 	<ul style="list-style-type: none"> Mobilité maîtrisée -17 % de km parcourus par personne Près de la moitié des trajets à pied ou à vélo 	<ul style="list-style-type: none"> Mobilités accompagnées par l'état pour les maîtriser : infrastructures, télétravail massif, covoiturage +13 % de km parcourus par personne 30 % des trajets à pied ou à vélo 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation forte des mobilités +28 % de km parcourus par personne Recherche de vitesse 20 % des trajets à pied ou à vélo 	Mobilité des personnes
Technique	<ul style="list-style-type: none"> Innovation autant organisationnelle que technique Règne des low-tech, réutilisation et réparation Numerique collaboratif Consommation des data centers stable grâce à la stabilisation des flux 	<ul style="list-style-type: none"> Investissement massif (efficacité énergétique, EnR et infrastructures) Numerique au service de l'optimisation territoriale Stable grâce à la stabilisation des flux 	<ul style="list-style-type: none"> Ciblage sur les technologies les plus compétitives pour décarboner Numerique au service de l'optimisation Les data centers consomment 10 fois plus d'énergie qu'en 2020 	<ul style="list-style-type: none"> Innovations tout azimut Capacité, stockage ou usage du carbone capté indispensable Internet des objets et intelligence artificielle omniprésents : 15 fois plus d'énergie qu'en 2020 	Technique Rapport au progrès, numérique, R&D
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> Décision locale, faible coopération internationale Règlementation, interdiction et rationnement via des quotas 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance partagée Fiscalité environnementale et redistribution Décisions nationales et coopération européenne Reconquête démographique des villes moyennes 	<ul style="list-style-type: none"> Cadre de régulation minimale pour les acteurs privés État planificateur Fiscalité carbone ciblée 	<ul style="list-style-type: none"> Soutien de l'offre Coopération internationale forte et ciblée sur quelques filières clés Planification centralisée du système énergétique 	Gouvernance Échelles de décision, coopération internationale
Territoire	<ul style="list-style-type: none"> Rôle important du territoire pour les ressources et l'action «Démétropolisation» en faveur des villes moyennes et des zones rurales 	<ul style="list-style-type: none"> Coopération entre territoires Planification énergétique territoriale et politiques foncières 	<ul style="list-style-type: none"> Métropolisation, mise en concurrence des territoires, villes fonctionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> Faible dimension territoriale, étalement urbain, agriculture intensive 	Territoire Rapport espaces ruraux - urbains, artificialisation
ÉCONOMIE					
Macro-économie	<ul style="list-style-type: none"> Nouveaux indicateurs de prospérité (écarts de revenus, qualité de la vie...) Commerce international contracté 	<ul style="list-style-type: none"> Croissance qualitative, «réindustrialisation» de secteurs clés en lien avec territoires Commerce international régulé 	<ul style="list-style-type: none"> Croissance verte, innovation poussée par la technologie Spécialisation régionale Concurrence internationale et échanges mondialisés 	<ul style="list-style-type: none"> Croissance économique carbone Fiscalité carbone minimaliste et ciblée Économie mondialisée 	Macro-économie
Industrie	<ul style="list-style-type: none"> Production au plus près des besoins 70 % de l'acier, mais aussi de l'aluminium, du verre, du papier-carton et des plastiques viennent du recyclage 	<ul style="list-style-type: none"> Production en valeur plutôt qu'en volume Dynamisme des marchés locaux 80 % de l'acier, mais aussi de l'aluminium, du verre, du papier-carton et des plastiques viennent du recyclage 	<ul style="list-style-type: none"> Décarbonation de l'énergie 60 % de l'acier, mais aussi de l'aluminium, du verre, du papier-carton et des plastiques viennent du recyclage 	<ul style="list-style-type: none"> Décarbonation de l'industrie partant sur le capage et stockage géologique de CO₂ 45 % de l'acier, mais aussi de l'aluminium, du verre, du papier-carton et des plastiques viennent du recyclage 	Industrie